





# SOMMAIRE

## INTRODUCTION – p 7

Courrier de M. le Président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais  
Courrier de M. le Député de la 10<sup>ème</sup> circonscription de Loire-Atlantique

## IDENTIFICATION du PAYS du VIGNOBLE NANTAIS – p 11

### **Le Pays du Vignoble Nantais** p 12

LOCALISATION et ACCES au PAYS du VIGNOBLE NANTAIS	p 12
PRESENTATION PHYSIQUE et CARACTERISTIQUES PAYSAGERES	p 15
REPERES HISTORIQUES en PAYS du VIGNOBLE NANTAIS	p 23
Un PAYS ATTRACTIF – population, économie, tourisme, scolaires	p 32

### **Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais** p 38

Les MISSIONS du POLE PAYS	p 40
Les MISSIONS du SCOT	p 44
Les MISSIONS du POLE CULTURE PATRIMOINE	p 45

## Les RESSOURCES du TERRITOIRE – p 49

### **Des Paysages aménagés et protégés** p 50

Un RESEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE et STRUCTURANT	p 50
Le VIGNOBLE	p 54
PARCS, JARDINS, ARBRES et BOISEMENTS	p 56

### **Le patrimoine bâti** p 60

Les MONUMENTS HISTORIQUES	p 60
ARCHEOLOGIE	p 67
La ZPPAUP de CLISSON	p 69
L'ARCHITECTURE RURALE du PAYS du VIGNOBLE NANTAIS	p 72
La VALLEE INDUSTRIELLE de la SEVRE NANTAISE	p 75

### **Créations architecturales** p 78

**Le Patrimoine mobilier** p 82

ANTIQUITES et OBJETS D'ART p 82

COLLECTIONS MUSEE du VIGNOBLE NANTAIS p 82

**Le foisonnement culturel** p 84

BIBLIOTHEQUES et MEDIATHEQUES p 86

ARTS PLASTIQUES et CINEMA p 88

SPECTACLE VIVANT et SALLES de DIFFUSION p 90

MUSIQUES ACTUELLES p 92

## **VALORISATION des RICHESSES du PAYS du VIGNOBLE NANTAIS auprès des PUBLICS - p 95**

**Le Musée du Pays du Vignoble Nantais** p 96

**Des monuments majeurs ouverts aux publics** p 99

Le Domaine départemental de La GARENNE LEMOT et le CHATEAU MEDIEVAL de CLISSON p 99

Le CHATEAU DE GOULAIN à HAUTE-GOULAIN p 101

**Des paysages rendus accessibles et valorisés** p 103

Au BORD de L'EAU p 103

ITINERANCE et TOURISME p 104

**La Médiation auprès de tous les publics** p 110

Les ACTIONS PEDAGOGIQUES p 110

« AFFICHE TON PATRIMOINE ! » p 114

L'UNIVERSITE SUR LIE : L'ESPRIT D'OUVERTURE p 115

## **Un PROJET D'ART et D'HISTOIRE POUR le PAYS du VIGNOBLE NANTAIS – p 119**

**3 couleurs pour une identité de pays** p 120

VERT : VIGNES et VIGNOBLE p 120

BLEU : les EAUX p 121

ORANGE : la SYNTHESE CLISSONNAISE et sa DIFFUSION p 123

<b>Une démarche structurée</b>	<b>p 125</b>
COMITE de PILOTAGE et GROUPES de TRAVAIL	p 126
Les VOYAGES D'ETUDE	p 129
<b>Un projet transversal et fédérateur</b>	<b>p 131</b>
ARCHITECTURE, PAYSAGES, SCOT, TOURISME et CULTURE	p 131
Des AXES de RECHERCHE et de VALORISATION	p 133
Des MOYENS au SERVICE du PAYS D'ART et D'HISTOIRE	p 136

## **CONCLUSION – p 141**

### **Un label national – le Pays du Vignoble Nantais – une ambition**

## **ANNEXES**

Bibliographie et sources  
Convention avec le service de l'Inventaire de la Région des Pays de la Loire  
Convention avec l'Université de Nantes  
Tableaux scolaires  
Liste des associations d'histoire locale du Pays du Vignoble Nantais  
Calendrier de la démarche Pays d'art et d'histoire  
Revue de presse

### **Pochette jointe au dossier de candidature**

Lettre leader n°2  
Programmes Université sur Lie 2008 à 2011  
Architecture rurale en Pays du Vignoble Nantais





Clisson, le 14 avril 2011

**Monsieur Frédéric MITTERRAND**  
**Ministre de la Culture et de la Communication**  
**Ministère de la Culture et de la Communication**  
**3 rue de Valois**  
**75033 PARIS Cedex 01**

Objet : dossier de candidature au label national Pays d'art et d'histoire

Dossier suivi par : Rachel Suteau

Monsieur le Ministre,

C'est avec grand plaisir que je viens solliciter votre attention toute particulière pour notre dossier de candidature au label national Villes et Pays d'art et d'histoire. Ce dossier de présentation de notre territoire et le projet de convention associé sont le fruit d'une forte volonté politique de l'ensemble des élus qui composent le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Il s'inscrit également dans une lignée d'actions menées depuis de nombreuses années en faveur de la connaissance et de la valorisation de l'architecture et du patrimoine spécifiques de notre territoire.

Dans le prolongement d'un programme d'inventaire topographique et d'études de géographie humaine, avec la Région des Pays de la Loire et l'Université de Nantes, et d'une action phare de valorisation de l'architecture et du patrimoine à travers la programmation de « l'Université sur Lie », nous avons défini un projet, à la fois soucieux de la préservation des caractéristiques architecturales, paysagères et humaines de notre Pays du Vignoble Nantais, et résolument tourné vers l'avenir.

Avec le label Pays d'art et d'histoire, nous souhaitons poursuivre la connaissance du patrimoine architectural du Pays du Vignoble Nantais en confortant notre partenariat avec la Région des Pays de la Loire et en développant un inventaire thématique sur l'ensemble du territoire. Notre action vise également à créer des outils opérationnels facilitant la réalisation des objectifs définis dans le SCoT du Pays du Vignoble Nantais. Il s'agira notamment de permettre l'intégration des bâtiments patrimoniaux répertoriés dans le cadre de l'inventaire dans les PLU et d'inciter à la protection des architectures et sites remarquables. Nous prévoyons également de faciliter la mise en oeuvre de nouvelles formes d'urbanisme à la fois respectueuses des enjeux du développement durable et volontaristes en matière de soutien à la création architecturale. Enfin, un travail sur la qualification des entrées de bourgs et des villages pourra être engagé.

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais  
Maison de Pays - 5, allée du Chêne - BP 29133 - 44191 Clisson Cedex  
Tel : 02 40 36 09 10 - Fax : 02 40 36 09 15 - Email : accueil@vignoble-nantais.fr  
Site : www.vignoble-nantais.eu



L'ensemble de notre projet est résolument tourné vers les 120 000 habitants de notre Pays. Nous poursuivons et développerons notre action de transmission des savoirs et des saveurs auprès d'un large public, à travers la programmation culturelle de « l'Université sur Lie », et le développement de l'action pédagogique que nous initiions cette année avec l'opération « Affiche ton patrimoine ! ». C'est également la volonté de fédérer des acteurs du territoire qui nous anime. Ainsi, l'équipe du futur service de valorisation de l'architecture et du patrimoine aura également pour mission de fédérer des réseaux d'acteurs tels que les associations d'histoire locale, les animateurs et médiateurs pédagogiques déjà en poste au sein d'équipements patrimoniaux d'intérêt majeur, et les réseaux professionnels attachés à la connaissance, la protection et la valorisation de l'architecture et du patrimoine.

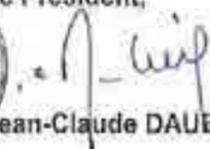
En parallèle à notre démarche patrimoniale engagée depuis plusieurs années, le Pays du Vignoble Nantais mène une réflexion en matière de développement touristique vers la création d'un Office de Tourisme de pôle ayant pour mission le développement, la commercialisation et l'accueil touristique sur l'ensemble du territoire. Le service de valorisation de l'architecture et du patrimoine travaillera en étroite collaboration avec ce futur Office de Tourisme de pôle afin de permettre le développement touristique du territoire à partir de visites guidées qualifiées et s'appuyant sur la création et l'harmonisation d'outils d'interprétation de l'architecture et des paysages.

Avec l'obtention du label, nous souhaitons également créer un Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine multipolaire. En effet, notre Pays densément peuplé est très dynamique en matière d'animation et de valorisation du patrimoine. Notre objectif consiste à réaliser un plan d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en s'appuyant sur des équipements déjà identifiés comme pouvant potentiellement répondre aux objectifs d'un CIAP. Ce préalable est indispensable à la qualification et à la mise en réseau des équipements dédiés à la valorisation de l'architecture et des paysages de notre territoire. Le Musée du Vignoble Nantais, Musée de France, est d'ores et déjà positionné comme l'un des pôles phares de ce projet.

C'est également l'excellence du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire qui nous motive. En effet, la dynamique engagée sur notre Pays nous a permis de rencontrer d'autres territoires déjà labellisés. Ces rencontres ont continuellement renforcé notre souhait d'intégrer ce réseau de qualité. Une collaboration avec le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine est d'ailleurs déjà envisagée dans le cadre d'un projet de coopération européen Leader.

Aussi, fort de notre volonté de fédérer les partenaires locaux, de forger une culture et un Pays commun pour l'ensemble des habitants qui occupent le Pays du Vignoble Nantais, je me permets de solliciter votre accord bienveillant à la candidature du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais au label Pays d'art et d'histoire.

Avec le vif espoir d'une réponse favorable à notre demande de labellisation très importante pour notre territoire et ses habitants, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération,

 Le Président,  
  
Jean-Claude DAUBISSE

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais  
Maison de Pays - 5, allée du Centre - BP 89133 - 44191 Clisson Cedex  
Tel : 02 40 36 09 10 - Fax : 02 40 36 09 15 - E-mail : accueil@vignoble-nantais.fr  
Site : www.vignoble-nantais.eu



Maire Honoraire de Basse-Goulaine

Basse-Goulaine, le 11 avril 2011

Monsieur le Président,

Le Syndicat du Pays du Vignoble s'est constitué en 1980 avec 34 communes sur un périmètre se reconnaissant autour d'une dynamique générale ayant trait à l'enlilé du vignoble.

J'ai eu le plaisir de présider ce syndicat modifié au cours du temps par les différentes lois afférentes à l'organisation territoriale jusqu'en 2008 et j'ai pu mesurer la très forte identité du pays qui s'est développée autour d'actions concertées menées dans divers domaines tels que le développement économique, l'agriculture, le tourisme, l'habitat...

Ce pays a d'ailleurs été reconnu en 1997 au titre de la loi PASQUA de 1995.

La démarche de labellisation d'un Pays d'Art et d'Histoire initiée depuis 2007 s'inscrit dans le prolongement de cette identité.

Elle vise à développer un projet patrimonial, culturel et touristique au sein d'un réseau patrimonial national de qualité.

Pour cela la reconnaissance par l'obtention du label permettrait la création d'un service de promotion et de valorisation de l'architecture et du patrimoine, fédérateur des différents acteurs et partenaires de ce projet.

J'apporte tout mon soutien et mes plus vifs encouragements à la mise en place de cette labellisation avec une ambition partagée avec l'ensemble des élus de ce territoire.

Espérant une issue positive, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



**Serge POIGNANT**  
Député de Loire-Atlantique



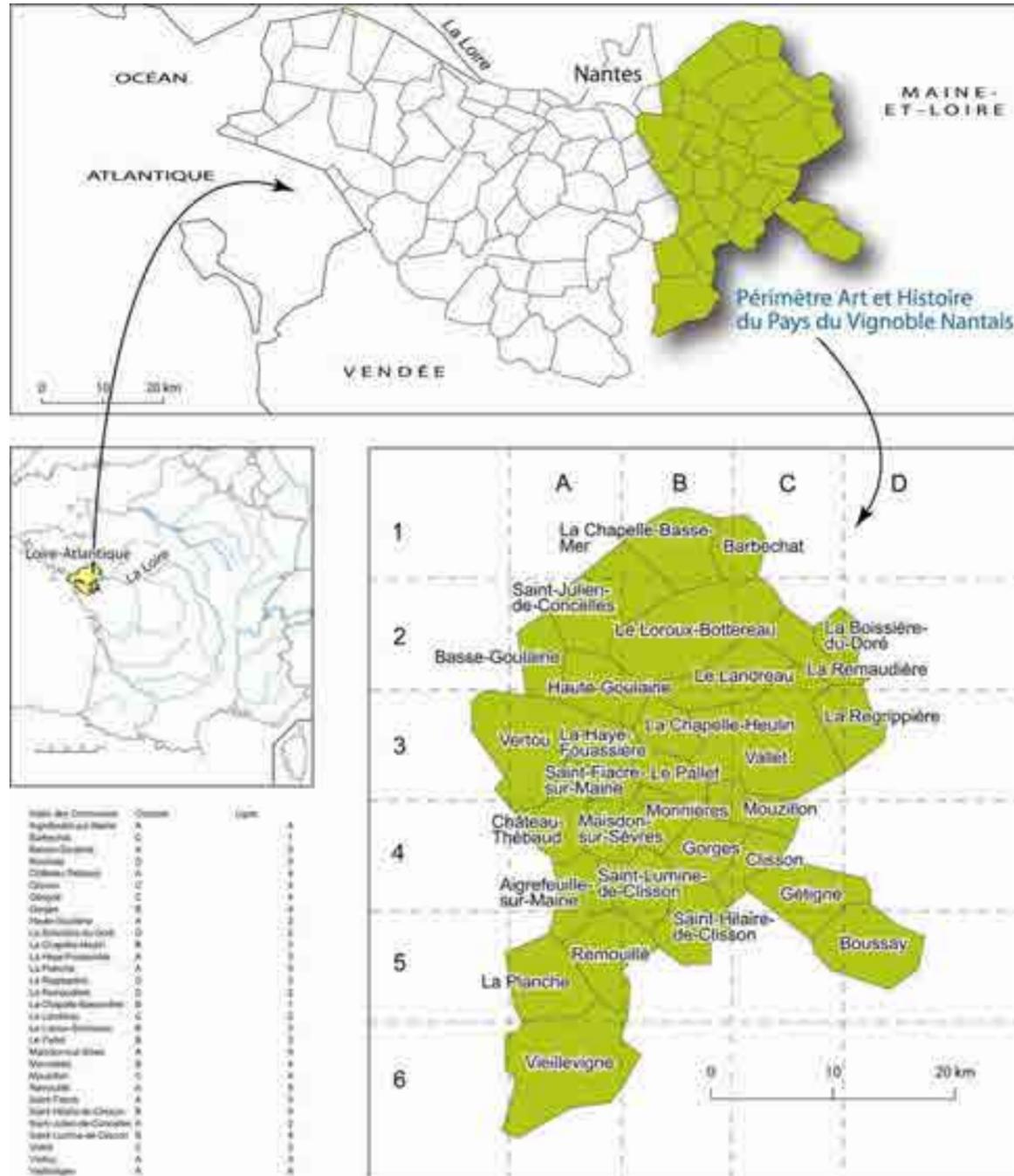
## IDENTIFICATION DU PAYS DU VIGNOLE NANTAIS

Le Pays du Vignoble Nantais,  
*Carte d'identité du territoire*  
Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais,  
*Les missions*

# Le Pays du Vignoble Nantais

## Localisation et accès au Pays du Vignoble Nantais

### Localisation du Pays du Vignoble Nantais en France



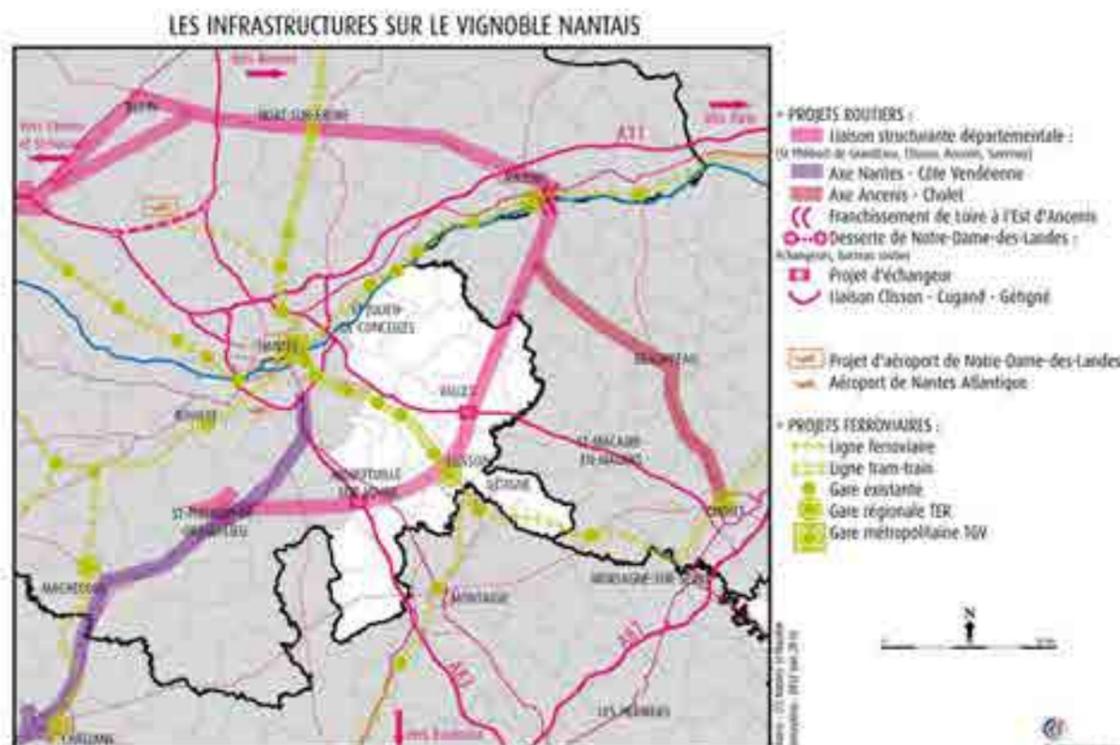
Carte réalisée par Raphaël Schirmer

### Chiffres clefs du territoire

1 Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais  
4 communautés de communes et 2 villes  
123 451 habitants  
626 km<sup>2</sup>

1 Musée de France  
28 Monuments Historiques  
1 ZPPAUP  
2 sites natura 2000  
5 sites naturels inscrits





Les axes d'accès du Pays du Vignoble Nantais bénéficient de la proximité nantaise avec l'aéroport de Nantes Atlantique situé au sud de Nantes, à environ ½ heure d'accès routier du territoire. La liaison ferroviaire (gare régionale TER et gare métropolitaine TGV) vers, et à partir de, Nantes facilite grandement l'accès de touristes et visiteurs de passage potentiel sur le territoire. La gare centrale de Nantes est à seulement ¼ d'heure de la rive nord du territoire et est reliée, d'une part, à un réseau de tram jusqu'à Vertou pour un accès métropolitain facilité et, d'autre part, à la voie ferroviaire qui dessert Clisson et Gétigné. La ligne de train dessert les gares de La Haye-Fouassière, Le Pallet, Gorges et Clisson sur le territoire. D'importants travaux d'aménagement dans le cadre d'un PEM (Pole d'Echange Multimodal) sont en cours de réalisation, avec l'appui de la Région des Pays de la Loire) sur le secteur de Gorges et Clisson. Les voies et gares de La Haye-Fouassière et le Pallet sont également en cours d'aménagement pour des liaisons tram-train dont la mise en œuvre est prévue pour l'été 2011.

En matière de desserte routière, la 2x2 voies Nantes - Cholet et l'A83 / RD 937 vers la Rochelle sont les principaux axes de desserte périurbaine et interrégionale.

Un projet de liaison structurante entre Aigrefeuille - Clisson - Vallet et Ancenis est également en cours d'étude, inscrit dans une perspective d'itinéraire départemental et régional.

En plus de ces grandes voies d'accès, le Pays du Vignoble Nantais est constitué d'un maillage très dense de voies routières secondaires qui permettent de parcourir le territoire et génère notamment des possibilités en matière d'itinérance touristique et paysagère dont certaines ont déjà fait l'objet de mise en valeur spécifique.

## Présentation physique et caractéristiques paysagères

Superficie : 626 km<sup>2</sup>

	superficie en hectares
Vertou	3 568
Basse-Goulaine	1 374
CC Vallet	12 003
CC Loire-Divatte	14 715
CC Vallée de Clisson	25 354
CC Sèvre, Maine et Goulaine	5 599
<b>TOTAL</b>	<b>62 613</b>

### 1- Une géomorphologie du Pays du Vignoble Nantais<sup>1</sup>

Le Pays du vignoble nantais fait partie du Massif armoricain. Il constitue un plateau incliné vers l'ouest dont les altitudes passent d'une centaine de mètres à l'est à 70 mètres au nord-ouest, entaillé par la Loire et ses affluents au nord et à l'ouest, et par les affluents de la Sèvre nantaise au sud-est. Au sud, deux structures géologiques principales arment les paysages du Vignoble :

- un socle cristallin formé de roches métamorphiques (micaschiste et gneiss) avec de nombreuses roches basiques (amphibolites, serpentinites, éclogites, gabbros) et de roches éruptives (granites et gabbros). Ces roches anciennes apparaissent dans la région de Vallet, et ont été mises en place au cours des grandes phases de formations de montagnes (orogénèses). Celles-ci ont eu lieu de 540 M.a.<sup>2</sup> à la fin du primaire, il y a environ 245 M.a.
- une couverture sédimentaire a ensuite été mise en place de l'ère Tertiaire (65 M.a.) à aujourd'hui. Elle recouvre les formations précédentes, en particulier vers l'ouest : les faluns de l'Anjou du Miocène, les sables coquilliers du Redonien et les tufs calcaires présents dans les environs du marais de Goulaine témoignent de l'intrusion de la mer.

Le paysage géologique du Pays du Vignoble Nantais est ainsi très ancien, mais son paysage géomorphologique – ses reliefs – est beaucoup plus récent. C'est un pays stable, calme et solide, constitué de roches très anciennes, ce que les géomorphologues appellent un socle. Les particularités du sous-sol et des formes de relief arment des paysages doux et vallonnés qui structurent le territoire ; on retrouve aussi les roches dans l'architecture traditionnelle locale, notamment dans les enduits et/ou dans les moellons utilisés.



*Vue de la Butte de la Roche vers la ville de Nantes, photo Musée du Vignoble Nantais*

Des roches précambriennes et primaires correspondent aux montagnes les plus anciennes (540 - 390 M.a.). D'une façon générale, l'origine des roches est variée, entraînant une lithologie diversifiée sur le territoire :

- les roches basaltiques apparaissent de deux façons : soit en massif comme dans la région de Vallet, soit en lentilles ou en filons dans les amphibolites ou dans les serpentinites de la Butte de la Roche où affleure le gabbro (point le plus haut du territoire). Cette roche, bien connue des vignerons, se présente sous une forme grenue et affiche une teinte verte noirâtre plus ou moins mouchetée de blanc ; son appellation provient d'un nom d'un village de Toscane où la roche a été découverte. Les amphibolites se présentent comme des grumeaux massifs et se débitent généralement en boules ; les serpentinites sont vert

<sup>1</sup> D'après « les dessous du vignoble, la formation des paysages du Pays du Vignoble Nantais », Claire Portal, article du livre à paraître sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en pays du vignoble nantais, juin 2011.

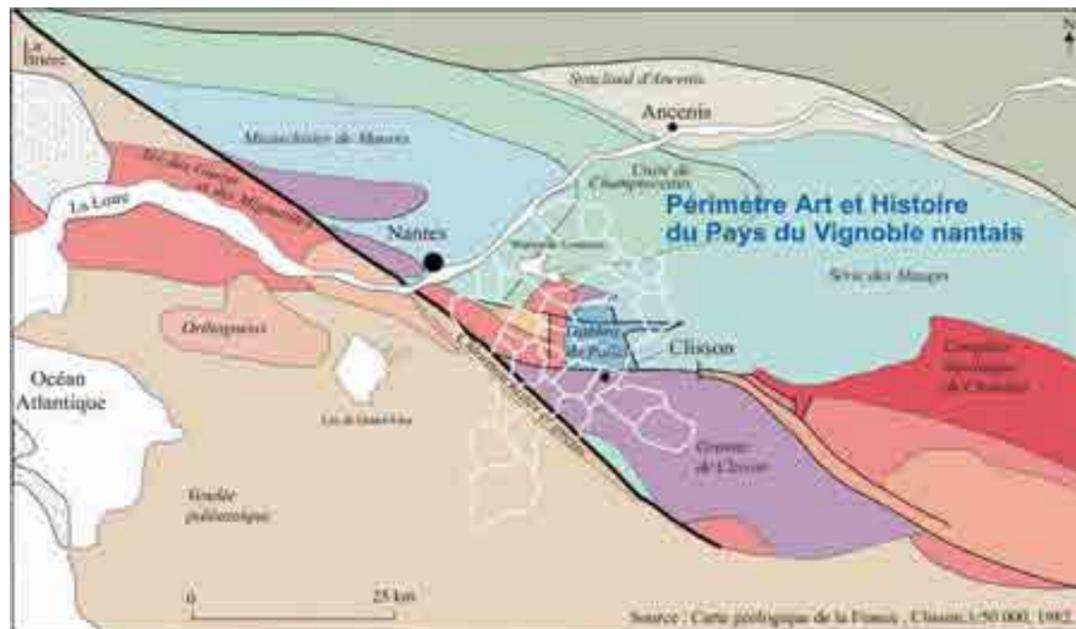
<sup>2</sup> M.a. pour Millions d'années

sombre avec des tons variés ou bruns. Elles rappellent une peau de serpent, d'où leur nom. Ces roches sont d'origine éruptives mais pas volcaniques : elles constituent le socle cristallin du Pays du Vignoble Nantais qui supporte les couches superficielles du territoire.

- Les roches métamorphiques sont issues des grandes phases orogéniques (schistes, micaschistes et gneiss). On les trouve communément au Landreau, au Loroux-Bottereau et à la Chapelle-Basse-Mer. Toutes ces roches témoignent de l'activité magmatique puis métamorphique de la région. Lors de grandes phases orogéniques, ces roches ont subi des mouvements de pressions et de chaleur, créateur de relief.

C'est à la fin du tertiaire que les paysages du Pays du Vignoble Nantais prennent leur forme actuelle, avec de grands volumes de reliefs apparents. Durant tout ce temps, la stabilité du climat a été suffisante pour qu'un couvert forestier se développe de 23,5 M.a. à 1,8 M.a. environ. Des cours d'eau s'écoulent dans les dépressions et les failles créées par les mouvements tectoniques plus anciens et creusent progressivement des vallées. Durant la glaciation wechsélienne (il y a 80 000 ans), l'océan est plus loin de la côte, et les cours d'eau doivent davantage creuser les vallées pour l'atteindre. Les vallées s'encaissent et les failles du plateau guident alors l'écoulement des ruisseaux qui vont rejoindre la vallée de la Loire en creusant des coulées, comme la Divatte. Les plateaux sont décomposés en versant et en glacis qui descendent vers de grandes rivières dont l'écoulement est à peu près identique à l'actuel : on y retrouve des dépôts d'alluvions quaternaires anciennes. La Loire comble son lit majeur d'alluvions (20 à 25 mètres d'épaisseur) entre -16 000 et - 8 000 ans.

### Carte géologique du Pays du Vignoble Nantais

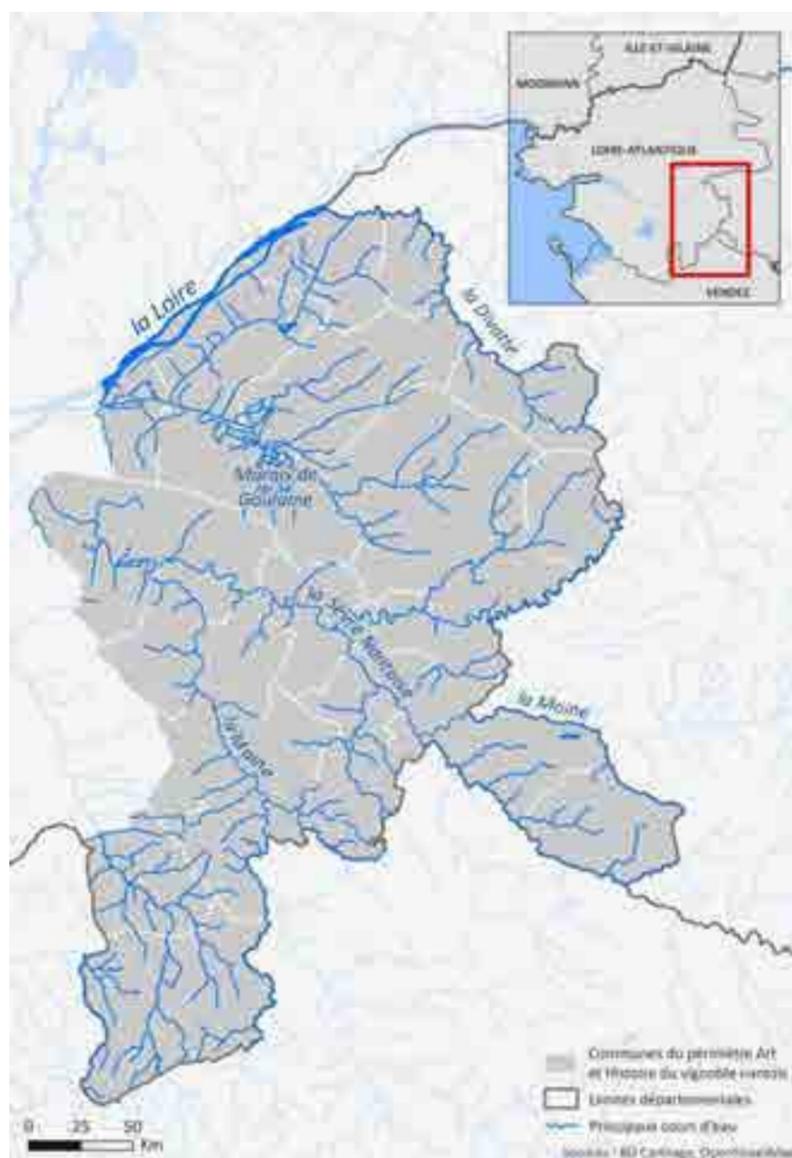


Carte réalisée par Raphaël Schirmer

La mise en place des roches qui composent le socle du Pays du Vignoble Nantais est donc très ancienne ; la structure générale du territoire présente une direction armoricaine des failles, associée à l'orogénèse hercynienne et aux basculements de blocs. Les reliefs actuels sont quant à eux beaucoup plus récents (tertiaire et quaternaire) et sont issus de l'érosion du Pays : trois traits majeurs les caractérisent, à plusieurs échelles :

- les interfluvés aplanis, allongés en lanières résultent de l'érosion des blocs basculés ;
- les versants sont convexes ou convexo-concaves et relient ces interfluvés aux vallées encaissées ; sur ces versants apparaissent parfois les granites hercyniens. Le chaos de la Garenne-Lemot en est un exemple, tout comme la carrière de Caffino à Château-Thébaud ;
- les dépressions résultent de l'effondrement des blocs et sont aujourd'hui remplies d'eau : c'est le cas du marais de Goulaine.

## 2- Un paysage d'eaux



Carte du réseau hydrographique réalisée par Raphaël Schirmer

La **densité du réseau hydrographique** est une caractéristique majeure de la morphologie générale du Pays du Vignoble Nantais. La diversité de ce réseau est également fondatrice de l'ensemble des paysages modelés par les hommes au cours de leur histoire.

**La vallée de la Loire** borde le territoire sur la partie Nord. Elle concerne plus particulièrement les communes de Saint-Julien-de-Concelles, La Chapelle Basse-Mer et Basse-Goulaine.

La vallée de la Loire présente un ensemble de milieux diversifiés comprenant le lit mineur et le lit majeur avec ses grèves (grèves de Saint Simon à La Chapelle Basse-Mer), ses îles bocagères, ses ripisylves et ses roselières, ses prairies naturelles inondables, ses zones humides annexes (marais de Goulaine), ses vallées boisées affluentes (la Divatte), de nombreux bras morts (également appelés boires), ...





La Loire a conservé, malgré des aménagements souvent anciens, des caractéristiques de fleuve avec un lit mobile. Le contexte géographique et climatique induit de fortes et irrégulières variations de débit, de l'étiage prononcé aux très grandes crues. La partie du Pays du Vignoble Nantais est marquée par le passage d'un régime fluvial à un régime progressivement estuarien avec notamment l'incidence des marées sur les milieux naturels. Ces caractéristiques induisent des mosaïques de milieux très variés, favorables aux oiseaux : vasières, grèves, prairies naturelles, bocage, milieux palustres et aquatiques, boisements, pelouses...

Outre son intérêt écologique, le site ligérien dans son ensemble présente une unité paysagère de grande valeur et un patrimoine historique encore intéressant, malgré les évolutions récentes. La vallée est historiquement un axe de communication et d'implantations humaines. Elle est aujourd'hui marquée par les infrastructures de transports, le développement de l'urbanisation et le tourisme.

**Le marais de Goulaine** forme une importante dépression marécageuse reliée à la Loire estuarienne par un canal. Il se compose d'une grande diversité de milieux entrecoupés de douves et de canaux : prairies inondables, marais, boisements, bocage. Ces milieux, comme pour la Loire, sont favorables à une diversité d'oiseaux à différents stades de leurs cycles biologiques.



La cuvette inondable du marais est marquée par les tentatives répétées des hommes au cours de l'histoire de pouvoir maîtriser les niveaux d'eau pour une mise en valeur agricole. Ce site fait partie du vaste complexe de zones humides de la Basse Loire (avec l'estuaire, le lac de Grand-Lieu, la Brière...), d'importance internationale.

Il occupe aujourd'hui le fond d'une dépression naturelle de 8 km de long et de 4 km de large, composée de deux cuvettes (le marais haut en amont et le marais bas à l'aval), séparées par le goulet du pont de l'Ouen. En période hivernale, cette dépression sert de zone d'expansion au débordement de la Goulaine, formant alors un vaste plan d'eau. En été, le marais est asséché, à l'exception des deux étangs en amont et en aval du pont de l'Ouen, et des canaux

(« les douves ») les plus profonds qui sillonnent la zone et drainent les eaux du marais vers la Loire. Ce réseau hydrographique se compose de 110 kms de canaux répartis en 40 kms de canaux primaires (dont la Goulaine, rivière canalisée), qui restent en eau toute l'année et de 70 kms de canaux secondaires (le petit chevelu), qui s'assèchent plus ou moins rapidement à la belle saison. L'étang double permanent au pont de l'Ouen représente près de 7 ha.

Avec 1 200 ha de prairies inondables alimentées par un bassin versant de 180 km<sup>2</sup>, sa superficie totale est de 2 000 ha si l'on inclut le pourtour bocager. C'est l'agriculture et notamment la coupe de la *rouche* (jeune roselière) qui a donné au marais son aspect actuel.



*Un canal du marais de Goulaine, photo J-D. Billaud - Nautilus, 2009, Pays du Vignoble Nantais*

**La vallée de la Sèvre Nantaise** traverse le territoire, de sa source à sa confluence avec la Loire, de la commune bocagère de Boussay à la ville de Vertou avec ses nombreux affluents dont les principaux sont la Maine, la Moine et la Sanguèze. Une charte de paysage, interdépartementale, a été mise en oeuvre par les élus sur l'ensemble du bassin de la Sèvre Nantaise en 1994<sup>3</sup>, en maîtrise d'ouvrage de l'association de la Sèvre nantaise et de ses affluents.

La Vallée de la Sèvre Nantaise est bordée de prairies inondables, et est, par endroit, fortement encaissée entre des coteaux boisés. Sur le Pays du Vignoble Nantais, 3 séquences paysagères ont été identifiées : une séquence « *urbaine* » à Vertou, une séquence « *navigable* » au cœur du vignoble, une séquence « *clissonnaise* »<sup>4</sup>.

**La séquence urbaine** à Vertou a été largement remaniée par l'homme au cours de l'histoire. Cependant, certains sites conservent un caractère sauvage au cœur même des zones urbanisées. La rive sud est occupée par des parcs aménagés (résineux, essences importées et chênes) alors que la rive nord est constituée de prairies inondables découpées par des haies de saules, d'aulnes et de fresnes. Le patrimoine bâti ancien de cette séquence est surtout marqué par l'histoire de la navigation fluviale permettant de relier le bassin de vie rural du Pays du Vignoble Nantais à la ville de Nantes. On trouve des quais pittoresques bordés de vieilles maisons dans le vieux bourg de Vertou, les villages du Chêne et de Portillon.

**La séquence navigable** du vignoble nantais s'étend de Vertou au Pallet, jusqu'au moulin du Pé de Sèvre (village). Cette vallée est relativement ouverte, le fond de vallée étant occupé par des prairies inondables au milieu desquelles la rivière a creusé un lit à larges méandres. Les parties non cultivées en vignoble sont occupées par des taillis où dominent les chênes et les charmes. On y trouve également des bois de châtaigniers exploités pour la réalisation des piquets de vignes et

<sup>3</sup> Jean Lemoine et Yves Steff, architectes urbanistes, Plan paysage de la Vallée de la Sèvre Nantaise, état des lieux, cartes, charte de paysage, juin 1994, documents dactylographiés, 174 pages.

<sup>4</sup> Jean Lemoine et Yves Steff, architectes urbanistes, Plan paysage de la Vallée de la Sèvre Nantaise, état des lieux, juin 1994, documents dactylographiés, 67 pages

des cerclages des barriques. De nombreux villages sont encore présents à proximité de la rivière, avec, parfois la présence de quais pour un accès direct à la rivière. On note également la présence de quelques grandes propriétés accompagnées de parcs. Deux sites de carrières sont présents sur cette portion : à la Haye-Fouassière (toujours en activité) et à Saint-Fiacre-sur-Maine sur le site de la Cantrie (abandonné depuis longtemps). La plus grande partie de cette section est couverte de vignes à mi-hauteur des coteaux et sur les plateaux dominant la vallée et la confluence avec la Maine.

La dernière *séquence clissonnaise* n'est plus navigable. Il s'agit d'une zone de transition entre la vigne et le bocage d'un point de vue de l'aménagement agricole. Plus on remonte vers l'amont, plus le relief se ressert autour de la rivière qui se trouve nettement séparée du plateau par des coteaux à forte pente. Le socle granitique affleure à de nombreux endroits. L'ensemble de la séquence est fortement marquée par la période de reconquête de l'ensemble du secteur après les destructions des guerres de Vendée, à l'occasion de la reconstruction agricole et industrielle du début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La densification du débit des eaux de la Sèvre Nantaise sur cette portion (et sur la suivante au nord de la Vendée) a généré l'implantation d'usines, dont les structures bâties marquent toujours fortement le paysage.

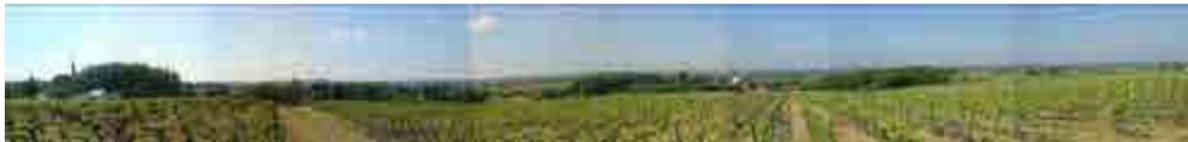
### 3- Les coteaux et plateaux du vignoble

La présence d'un vignoble est attestée **dès le 6<sup>ème</sup> siècle**. Les abbayes en ont permis un développement intéressant à partir des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècles et ont probablement largement participé aux relations avec l'ensemble des vignobles du Val de Loire, d'une part, et avec la Bourgogne d'autre part. Cité par Rabelais dans son "Cinquième Livre", le Melon de Bourgogne pourrait bien être apparu dès le 16<sup>ème</sup> siècle sur les rives de la Loire et le nom même du cépage, est évocateur de ces relations ancestrales entre l'ensemble des vignobles du Val de Loire et celui de la Bourgogne.



*Le vignoble en automne, photo J-D. Billaud - Nautilus, 2009, Pays du Vignoble Nantais*

Comme de nombreux vignobles, les paysages du vignoble nantais ont fortement évolué au cours de l'histoire, du fait notamment des enjeux commerciaux mis en œuvre (approvisionnement par les voies de communication fluviales jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, puis modernes), du fait également d'événements historiques propre au territoire (aménagement et exploitation par les hollandais au 17<sup>ème</sup> siècle, destruction et replantation après les guerres contre-révolutionnaires, crise du



*Paysage viticole au Landreau, Photomontage, Cabinet Terres neuves, 2004*

phylloxéra, mise en place des critères sélectifs en AOC, commercialisation à l'export). Cette évolution historique qui implique des périodes d'extension et de resserrement des espaces plantés en vigne (passage des coteaux aux plateaux par exemple pour un volume de production augmenté), s'accompagne des profondes mutations techniques du 20<sup>ème</sup> siècle qui poussent progressivement à une modification des modes de plantation, et donc des paysages qui en résultent, afin que les terres puissent être exploitées et entretenues par la mécanisation grandissante des techniques.

Les fines variations du paysage proviennent également du milieu climatique dans lequel il se déploie. « Rappelons que la Loire forme aujourd'hui une limite au-delà de laquelle il n'y a pour ainsi dire plus de vignoble commercial. Aussi est-il nécessaire de tenir compte de la dégradation

zonale du climat pour comprendre les paysages, avec un principe assez facilement perceptible pour un œil non exercé : les besoins en eau de la vigne apportent des spécificités notables aux paysages. [...] Ainsi, les régions méditerranéennes, qui ne disposent que de peu d'eau, voient-elles leurs ceps s'espacer, [...] en revanche, dans les régions septentrionales et occidentales, plus humides, la densité s'élève grandement : les ceps doivent être en concurrence les uns par rapport aux autres dans leur accès à l'eau. La densité autour de Nantes est beaucoup plus élevée, cela se perçoit dans les paysages, avec une occupation du sol très marquée.»<sup>5</sup>

Le paysage viticole du Pays du Vignoble Nantais est donc marqué par **une alternance de vision faiblement étagée en coteaux et de « moutonnement continu » sur les plateaux et les vallons.**



*La vigne en automne, plateau et vallonnement, photo J-D. Billaud - Nautilus, 2009, Pays du Vignoble Nantais*

Comme dans tout paysage de vignoble, l'activité proprement dite interagit avec l'organisation humaine. A ce titre, tous les territoires viticoles sont **densément peuplés** du fait que le travail de la vigne a nécessité pendant des siècles de nombreux soins et un besoin en main-d'œuvre très



*Vue des coteaux viticoles à proximité de Saint-Fiacre-sur-Maine, Photo Raphaël Schirmer, 2001*

important (la période des vendanges étant notamment l'occasion de faire venir dans le vignoble des populations « étrangères » au territoire viticole (beaucoup de bretons se déplaçaient notamment en Pays du Vignoble Nantais à l'occasion des travaux saisonniers des vendanges). Ceci implique un paysage très humanisé et construit. Le Pays du Vignoble Nantais ne déroge pas à cette règle, d'ailleurs accentué aujourd'hui du fait de la proximité avec la métropole nantaise, en alternant des bourgs et villages le long d'un réseau routier de routes secondaires lui-même très dense.

<sup>5</sup> « Les paysages du vignoble nantais, un atout à valoriser », Raphaël Schirmer, géographe, article du livre à paraître sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011.

## 4 – autres identités paysagères



*Tunnels et « chenilles » du maraîchage sur les bords de Loire, photo Cabinet Terres Neuves, 2004*

**Le maraîchage** participe pleinement à l'identité paysagère de la frange ligérienne du Pays du Vignoble Nantais. Le lit majeur de la Loire, ainsi que des terres aux marges bocagères du territoire sont utilisées par les maraîchers pour implanter des « tunnels » ou des « chenilles » au rythme des rotations de plantations. Ces implantations ont un fort impact sur les paysages des bords de Loire, à proximité du Marais de Goulaine et aux marges bocagères vers le Pays des Mauges (Maine-et-Loire) et vers la Vendée.

### **Le bocage**

Principalement localisé aux marges du Pays du Vignoble Nantais, le bocage, dans sa structure paysagère assure le lien avec les pays voisins que sont le Pays des Mauges en Maine-et-Loire et le Département de la Vendée. Il s'agit d'un bocage de maillage de plus en plus large et ouvert. Les paysages de bocages et de vignoble s'interpénètrent (c'est aussi le cas pour le maraîchage). Les limites évoluent dans le temps.



*Bocage et élevage, photo J-D Billaud, 2009, Pays du Vignoble Nantais*

## Repères historiques en Pays du Vignoble Nantais

Pour comprendre le Pays du Vignoble Nantais tel qu'il se présente aujourd'hui, voici quelques repères historiques à travers des périodes ou dates clés de l'histoire constitutive du Pays du Vignoble Nantais<sup>6</sup>.

### • Age du bronze et période gallo-romaine

L'implantation de population sur le Pays du Vignoble Nantais au cours de la période gallo-romaine est attesté par plusieurs sites archéologiques dont le plus anciennement fouillé est celui de la [Villae des Cléons à Haute-Goulaine](#). Ce site fouillé par son propriétaire de l'époque, F. Chaillou, de 1882 à 1886 a donné lieu au dépôt d'un important matériel aujourd'hui conservé au Musée Dobrée (fragments de mosaïques et sculptures, céramique sigillée, armes, outils en fer et en bronze). La présence probable de thermes sur le site ainsi que d'un *vicus* (bourg) gaulois atteste de l'importance du lieu. Ce *vicus*, les thermes et la villa, situés le long de la voie qui conduit de Nantes-Rezé à *Segora* (Le Fief-Sauvin, dans le département limitrophe du Maine-et-Loire) et Poitiers, révèlent une population mieux romanisée et intégrée aux échanges, que celle du nord de la Loire. Cependant, les fouilles anciennes n'ont pas alors permis d'aboutir à des informations scientifiques très élaborées. Le site a récemment fait l'objet d'un récolement de recherche par le service régional de l'archéologie<sup>7</sup>.

Des thermes datés de la même période sont également identifiées sur le site aujourd'hui occupé par l'actuelle [Chapelle Saint Barthélémy à Saint-Julien-de-Concelles](#). Des fouilles ont permis de dégager des pièces datées de l'an 70 après J.C. et d'autres du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> siècle. Ces thermes étaient probablement implantés sur la chaussée romaine allant de Mauves (nord Loire) à la Pierre-Percée (sud Loire) et se prolongeant en direction du *vicus* gaulois et de la villa des Cléons ou de Saint-Gorges-de-Montaigu.

Un [nouveau site](#) est actuellement (février à mai 2011) en cours d'étude par les services de l'INRAP, à l'occasion d'une fouille préalable à l'implantation d'une zone d'activité commerciale et tertiaire, sur la commune de Gétigné au sud du Pays du Vignoble Nantais. Ce site correspond à une agglomération villageoise très dense située [entre le 4ème et le 2ème siècle avant J.C.](#) Localisé à la confluence de la Sèvre nantaise et de la Moine, sur les hauteurs d'un plateau, il présente toutes les caractéristiques géomorphologiques propices à ce type d'implantation humaine. Des fragments de meules et de céramiques ont été mis à jour. Mais c'est surtout par l'ampleur des habitations, greniers et autres aménagements urbanistiques de l'époque que le site apparaît comme un des plus importants de la Région des Pays de la Loire, après un autre site actuellement fouillé en Mayenne.

### • Vers 570 : Saint Martin de Vertou christianise les campagnes

Dans les années 570-580, saint Félix, évêque de Nantes, envoie saint Martin (527-601) évangéliser le sud de la Loire. Ce dernier fonde à Vertou une abbaye d'hommes et une abbaye de femmes. Ses moines prêchent, abattent les arbres et détruisent les pierres considérés comme objets de culte païen, et construisent de nombreuses églises. Cent ans après la mort de saint Martin, les cimetières attestent une population christianisée. A Vertou, la tombe du saint devient objet de dévotion.

<sup>6</sup> « Le Pays du Vignoble Nantais en dix dates », Jean-Pierre Maillard, article dans le livre à paraître sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

<sup>7</sup> Cf chapitre sur l'archéologie.

#### • Vers l'An mil : Un pays poitevin, angevin ou breton ?

La tour du Pallet est construite vers l'an mil (entre 982 et 1023 selon une datation au carbone 14). Cette tour-maitresse, de 20 mètres de côté, est tout à fait exceptionnelle. Alors que les châteaux de cette époque sont construits en bois sur une motte, elle est en pierre et semble la plus ancienne et la plus importante de l'Ouest de la France.

Son constructeur était un très grand seigneur. Si la tour remonte à 984, date la plus probable, elle serait due au comte d'Anjou, Geoffroy Grisegonelle qui contrôle alors les territoires entre la Sèvre et la Loire. C'est d'ailleurs à un de ses successeurs, Geoffroy le Barbu ou Foulques le Réchin, que l'on doit l'implantation d'un château à Clisson, vers 1058-1060.

Ces forteresses témoignent des affrontements à ce carrefour de provinces. En 843, le pays qui était poitevin depuis la conquête romaine, passe sous le contrôle des Bretons. En réalité, la situation reste confuse jusqu'en 1066, date à partir de laquelle le duc Hoël établit durablement son autorité au sud de la Loire. Les familles du Pallet et de Clisson font désormais partie de sa cour et de celle de l'évêque de Nantes, tout en conservant de nombreux liens avec l'Anjou ; ambiguïté



*Ruines d'une ancienne place forte des marches, le Loroux-Bottreau, photo J-D. Billaud - Nautilus, 2009, Pays du Vignoble Nantais*

caractéristique des seigneurs des territoires de marches. La guerre entre Jean Sans Terre, de la dynastie angevine des Plantagenêts, et le roi Philippe-Auguste, au début du XIIIe siècle, renforce la position de Clisson.

Le pays sera breton jusqu'en 1789. Néanmoins, souvenir des enjeux passés, quelques paroisses garderont le statut complexe de "Marche séparante" entre la Bretagne, le Poitou et l'Anjou, tandis que le doyenné de Clisson conservera une tutelle sur 14 paroisses angevines.

#### • 1407 : Jean V ouvre le commerce maritime aux vins nantais

Il n'existe pas de grand vignoble sans débouché commercial. Or, les vins nantais souffrent de l'absence de privilège. C'est pourquoi le duc Jean V réforme la fiscalité des vins en 1407 et crée une foire franche à Nantes qui libère les vins nantais de taxes.

Cette politique douanière est fructueuse, puisque leur commerce augmente très rapidement au 15<sup>ème</sup> siècle. Nantes devient le deuxième port français expéditeur de vins, derrière Bordeaux.

Un véritable vignoble apparaît sur le territoire actuel de l'appellation Sèvre et Maine. Il produit des vins blancs et rosés de faible degré alcoolique, vendus à vil prix, distribués au sud de la Bretagne et dans l'Europe du Nord. Ils bénéficient de la franchise fiscale des ducs, alors que les taxes obligent les vins d'Anjou et de Loire qui transitent par Nantes à accroître leur qualité pour pouvoir être vendus. La frontière avec l'Anjou sépare désormais deux viticultures.

• 1646 : Les Hollandais investissent le Pays du Vignoble Nantais



*D'après un dessin à la plume et à l'encre, Lambert Doomer, 1646, reproduction Musée du Vignoble Nantais*

Un jeune peintre d'Amsterdam, Lambert Doomer, débarque en 1646 chez son frère Marteen, négociant à Nantes. Il parcourt les environs et relève sur son carnet de croquis les scènes pittoresques qui nourriront plus tard ses tableaux. On lui doit [les plus anciennes images du pays](#). Sans doute a-t-il profité des relations de son frère. Les négociants hollandais achètent les vins nantais, pour les transformer en excellente eau de vie, équivalente du Cognac sur les marchés européens. Cette spécialisation appelle de nouveaux cépages : le "melon de Bourgogne" et la "folle blanche" qui produisent des eaux de vie moelleuses et douces. Ces "vignes blanches" fournissent encore aujourd'hui muscadet et gros-plant. En parallèle, [le transport se développe](#). Ces vins ne peuvent accéder à Nantes que par la batellerie. C'est pourquoi, le marquis de Goulaine fait creuser le canal de Goulaine en 1657.

En 1755, les moines de Vertou construisent une écluse, sur la chaussée qui leur doit aujourd'hui son nom. La Sèvre et la Maine deviennent navigables sans rupture de charge, depuis respectivement Port Domino (Le Pallet/Monnières) et Pont-Caffino, (Château-Thébaud/Maisdon-sur-Sèvre), jusqu'à Nantes. Les paroisses voisines des ports offrent les crus les plus appréciés. A la veille de la Révolution, le vignoble occupe le tiers du sol et fait vivre une population dense. Les Hollandais ont créé un grand vignoble.





*Nantes, vue des quais de la Loire, la Petite Hollande et la Bourse – William Parrot – 1864, conservé au Musée Dobrée*

• **1793 : Les “gars du Loroux” prennent les armes – les guerres de Vendée**

Le dimanche 10 mars 1793, deux semaines après que la Convention a décidé la levée de 300 000 hommes, partout les jeunes gens malmènent les commissaires chargés de la conscription. Le tocsin appelle au soulèvement. Le 15 mars, les Républicains, assiégés dans Clisson, fuient sur Nantes. *En quelques jours, l'insurrection est maîtresse du territoire.* Sous les ordres de François Lyrot de la Patouillère, les « *gars du Loroux* », ces insurgés d'entre Sèvre et Loire, interviennent dans les grandes batailles aux côtés des « *armées vendéennes* » de l'Anjou et du Marais. Après six mois de combats, l'insurrection vendéenne est terrassée à Savenay, le 23 décembre 1793. Lyrot et ses hommes sont massacrés.

Alors que la population implore le pardon, Carrier et Turreau appliquent la Terreur votée par la Convention le 1er août précédent. Dans une surenchère entre Sans-culottes, ils appellent à l'extermination des « *brigands* ». Entre le 21 janvier et le 13 mai 1794, la “colonne infernale” de Cordellier sillonne le pays en tous sens. La soldatesque a carte blanche : *“C'est comme si nous étions à la chasse”*, écrit l'un d'eux. *Le pays est pillé, livré aux flammes, la population se tapit dans le marais de Goulaine, au creux des taillis...*

Des bandes armées à la mode chouanne se forment sous la direction des frères de Bruc et tiennent les troupes sur le qui-vive. Après la chute de Robespierre, le gouvernement tente une pacification. Le général Hoche reprend le contrôle du territoire et tient à Vallet ce discours : *“Retournez chez vous et travaillez !”* L'état de siège est levé en juillet 1796 et les municipalités peuvent rentrer. Cependant, la situation reste instable jusqu'à la proclamation à l'Ouest, de Bonaparte, le 28 décembre 1799. Les armes sont rendues en échange d'une amnistie et de la liberté religieuse.

Restent les souvenirs de la Terreur, chuchotés dans les familles et les vieilles rancunes entre “Blancs” et “Bleus” qui forgent l'identité religieuse et politique de la région.

• 1818 : La reconstruction

En avril 1818, Frédéric Lemot fait partir ses meubles de Paris pour s'installer dans la Maison du Jardinier qu'il vient de faire construire. Ce sculpteur en vue a découvert Clisson quelques années plus tôt, à l'invitation de ses amis François et Pierre Cacault. Séduit par le site, il s'est porté acquéreur de la Garenne, des ruines du château médiéval et de nombreuses métairies. Comme les frères Cacault dans leur musée, il veut accueillir dans sa nouvelle demeure, des artistes et contribuer à la renaissance d'un pays dévasté.

La population saignée d'un tiers de ses membres, se reconstitue. [Le partage des landes et des marais](#) permet leur mise en culture, mais nécessite de nouveaux bâtiments agricoles. Les industriels nantais ont besoin de la force hydraulique de la Sèvre et de la main-d'œuvre disponible. A partir de 1820-1825, le pays retrouve confiance et se reconstruit.



*Le Château du Coing à Saint-Fiacre-sur-Maine, façade et cour intérieure, Inventaire Général – Région des Pays de la Loire – photos Y. Guillotin*

La Maison du Jardinier imaginée par François-Frédéric Lemot évoque une ferme fortifiée de Toscane, avec des formes originales et un large usage de la brique. De nombreux visiteurs découvrent ce style rustique et pittoresque qui devient un modèle pour les propriétaires qui reconstruisent les communs de leur château et leurs fermes, ainsi que pour les industriels qui s'installent sur la Sèvre. La Noë de Bel-Air (Vallet), l'Oiselinière et Angreviers (Gorges) sont de beaux exemples du style "clissonnais" qui se propage dans le Vignoble jusqu'à la fin du Second Empire. Il devient la marque d'une prospérité retrouvée. Transformé, digéré par la paysannerie, il donne ensuite sa physionomie aux villages des environs.



*La borderie de la Barrière, Saint-Fiacre-sur-Maine, Inventaire Général – Région des Pays de la Loire – photo Y. Guillotin*



*Bâtiment agricole, Château du Coing, Saint-Fiacre-sur-Maine, Inventaire Général – Région des Pays de la Loire – photo Y. Guillotin*

#### • 1893 : Le vignoble face au phylloxera

La vendange de 1893 reste fabuleuse. Réalisée dès le mois d'août, elle fournit plus de 100 hectolitres à l'hectare et des moûts titrant plus de 13°. Mais c'est la dernière. La vigne épuisée, succombe au phylloxera qui minait la région depuis 1884. Partout, les ceps doivent être arrachés. Le puceron porte un coup fatal à un vignoble qui, depuis la Révolution, ne fournit plus que des vins de consommation courante aux cafés et à leur clientèle ouvrière, à Nantes et en Bretagne. Les grandes maisons du négoce nantais ayant disparu, les exportations d'eau de vie n'ont plus qu'une importance marginale. La bourgeoisie nantaise s'en désintéresse. Néanmoins, le vin reste la principale source de revenu sur le territoire.

Les vignes à complant étaient un mode d'exploitation des grandes propriétés. Le contrat qui liait le châtelain à une foule de complanteurs était éternel à condition que la vigne soit cultivée. A la faveur du phylloxera, certains propriétaires tentent de récupérer leurs terres.

Avec l'aide des socialistes Charles Brunellière et Alexandre Millerand, des paysans menacés d'expulsion forment un syndicat en 1891. La crise est houleuse dans ce pays où selon André Siegfried règne une "atmosphère démocratique", mais aussi une statue de Louis XVI devant l'église du Loroux-Bottereau. Les Républicains radicaux émergent dans les municipalités et le syndicat obtient en 1898 le vote d'une loi qui confirme les exploitants dans leurs droits.

Tout le monde se mobilise pour replanter les vignes en greffant les cépages traditionnels sur des plants américains, immunisés contre le phylloxera. Des écoles de greffage sont ouvertes dans chaque commune. On replante en rangs et on taille sur fil de fer, afin de pouvoir effectuer les travaux avec un cheval. Le syndicat achète les produits et diffuse les nouvelles techniques. [Un vignoble modernisé se constitue avant 1914 et transforme radicalement les paysages anciens des plantations « en foule » ou en quinconce vers un paysage ouvert et rectiligne.](#) Les replantations vont faciliter le développement mécanique de l'entretien de la plante avec les labours et le charruage. A moyen terme, ce sont les perspectives de la mécanisation du travail du sol qui se prépare.



*Alignement de vignes, vue sur Maisdon-sur-Sèvre, photo Jean-Pierre Maillard*

#### **1910 : Le Val Nantais et la Goulaine sous les eaux**

L'automne 1910 est très pluvieux et la Loire atteint presque le sommet de la levée de la Divatte qui protège le Val nantais et le bassin de la Goulaine. Les autorités s'inquiètent. La population évacue le bétail et se tient sur le qui-vive.

Le 2 décembre au soir, la digue s'effondre à Bel-Air, sur Saint-Julien-de-Concelles. L'eau s'engouffre dans la brèche et recouvre toute la vallée. Le lendemain, la digue d'Embreil qui protège le marais de Goulaine, rompt à son tour. Les sinistrés se réfugient sur les coteaux, où ils bénéficient de l'hospitalité des voisins et de l'aide publique.

La catastrophe ne fait aucune victime, mais provoque des dégâts considérables dans toute la zone inondée. Les « hautes eaux », fréquentes avant la construction de la levée de la Divatte en 1856, n'avaient pas de conséquences majeures, les terres indivises étant consacrées à un élevage extensif et les maisons établies hors des crues, sur les coteaux voisins ou le cordon alluvial en bordure du fleuve.

Le partage des communs (ou communaux) avait été réalisé préalablement à la construction de la digue et divers syndicats de propriétaires ont progressivement entrepris le drainage du val et des marais voisins (marais du Chêne à Saint-Julien-de-Concelles et marais de Goulaine). Progressivement, suite à la construction de la Levée de la Divatte, la polyculture et l'élevage se développent dans les terres protégées des crues. Depuis 1880-1890, la crise viticole a encouragé les cultures légumières sur les sols sableux et chauds. Les asperges et petit-pois fournissent le marché nantais accessible par le chemin de fer du Petit Anjou et les ponts sur la Loire.



Les bourgeois nantais apprécient les bords du fleuve, ses plages et guinguettes où ils dégustent les cuisses de grenouilles et le fameux beurre blanc de Clémence Lefevre (1860-1932), la restauratrice à la Chebuette. Peu à peu, un chapelet de villages colonise la levée et c'est l'ensemble de ce Val nantais en développement et de ces zones humides en expansion qui est dévasté par les inondations de décembre 1910.



*La Levée de la Divatte en 2010, le village de la Chebuette, V. Joncheray, Pays du Vignoble Nantais*

• **1936 : Une AOC pour le muscadet à l'heure du Front populaire**

Depuis 1925, un petit groupe de vignerons et de grands propriétaires s'organisent pour améliorer la qualité du muscadet et faire connaître leurs meilleurs crus sur le marché parisien. Une nouvelle législation se met en place. Le décret du 14 novembre 1936 crée l'appellation "Muscadet de Sèvre et Maine", plaçant le vignoble dans le club restreint des grandes régions viticoles.

Même si les tensions politiques s'atténuent depuis la Première Guerre mondiale, la droite, activement soutenue par le clergé, compte toujours ses partisans à la fête de Jeanne d'Arc, tandis que les Républicains laïcs pavoisent le 14 juillet. La concurrence se déporte vers les écoles libres et les écoles publiques. Une majorité conservatrice est reconduite aux élections législatives de mai 1936, sauf dans le canton de Vertou qui élit un socialiste. A l'heure du Front populaire, la droite catholique reste dominante dans le Vignoble.

#### • 1980 : Un Pays du Vignoble Nantais

Le Syndicat mixte du Pays du Vignoble nantais est constitué en 1980 par les élus du sud-est du département qui entendent organiser leur territoire de manière cohérente. Il regroupe actuellement 30 communes. L'ensemble correspond plus ou moins à la subdélégation d'Ancien régime et au District révolutionnaire dits "de Clisson". Elles se reconnaissent dans les paysages viticoles et ces villages aux maisons couvertes de tuiles, auquel le style architectural développé à partir de Clisson et du domaine de la Garenne Lemot donne un "parfum d'Italie".

Pourtant, les nuances ne manquent pas dans ce pays de contacts avec l'Anjou et le Poitou. Le Val Nantais avec sa levée et ses cultures maraîchères appartient au monde ligérien, comme Goulaine, le dernier château de la Loire. Les plateaux de la périphérie et les fonds de vallées humides se consacrent à l'élevage et à la polyculture. Même là, les traces de la Vendée militaire et la tuile s'imposent.

De nombreux bourgs sont actifs et constituent une multipolarité : Clisson, Vallet et Vertou en sont les plus importants et dynamiques. Les vallées encaissées et les grandes voies de communication cloisonnent le territoire, favorisant la dispersion des activités et la polarisation sur Nantes, sans empêcher les échanges avec le Choletais et la Vendée.

Depuis 1960, de nouveaux habitants qui travaillent à Nantes investissent progressivement le territoire, attirés par un choix de villages et de bourgs vivants à proximité de la métropole. La périurbanisation grignote les campagnes. Le géographe Alain Chauvet observe alors : "Ce Pays fait certes partie de la grande banlieue nantaise, mais il reste d'abord et avant tout le Pays du Vignoble", bien distinct de ses voisins, le Pays de Retz ou les Mauges. Trente ans après, l'analyse du géographe reste pertinente.



## Un Pays attractif – population, économie, tourisme, scolaires

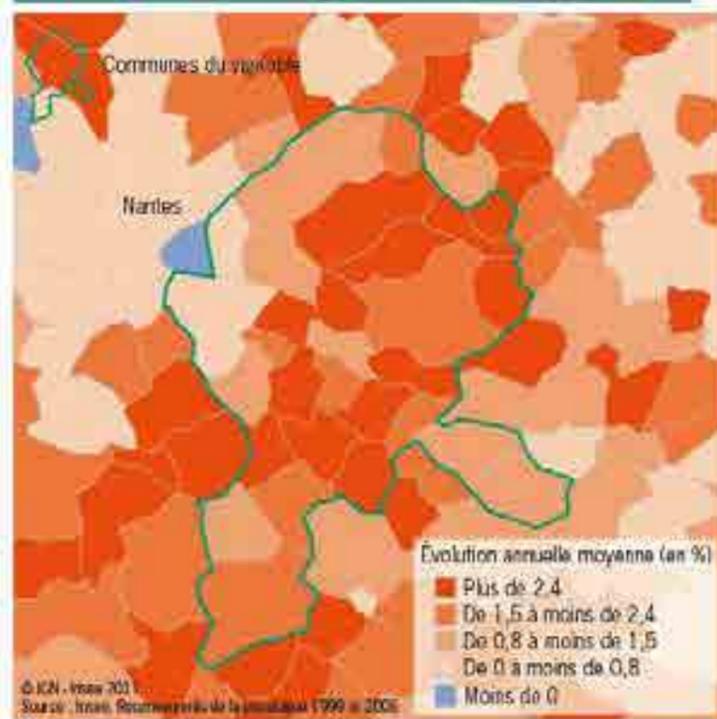
### 1- L'attractivité du Pays du Vignoble Nantais pour les nouvelles populations.

La Présentation qui suit porte sur l'évolution démographique de la population du Pays du Vignoble Nantais comparativement à des données de portée régionale<sup>8</sup>.

Le Pays du Vignoble Nantais connaît une évolution démographique très importante, supérieure à celle du Département de Loire-Atlantique, elle-même déjà supérieure à celle de la Région des Pays de la Loire et de la France entière. **La population a quasiment doublé en 40 ans.** Cette croissance provoque un recul des terres agricoles, une tension sur le marché immobilier et de nombreux déplacements automobiles.

#### Une densification de la population plus loin des villes

Évolution annuelle moyenne de la population par commune entre 1999 et 2006



En 1962, les 30 communes du Pays du Vignoble Nantais comptabilisaient 60 200 habitants. En 2006, ils sont un peu plus de 118 000. « Depuis 1999, la population augmente ainsi chaque année de 1 900 habitants, soit une croissance de 1,8 % par an, contre 1 % au niveau régional et 0,7 % au niveau national ». Deux raisons essentielles : l'excédent des naissances sur les décès et l'arrivée de nouvelles populations.

« Les centres urbains de la Région accueillent nombre des arrivées, de par la richesse des offres d'emplois qu'ils proposent et leur parc locatif important. Mais les espaces périurbains et ruraux, dont le Pays du Vignoble Nantais, bénéficient largement, par ricochet, des migrations internes à la Région, du fait d'une offre foncière plus attractive. La possibilité d'accéder à la propriété, notamment en logement individuel, incite un nombre important de familles à déménager toujours plus loin des villes [...]. Le Pays du

Vignoble Nantais est ainsi le sujet de deux formes d'urbanisation. D'une part, il y a la périurbanisation (densification de la deuxième couronne des villes), et d'autre part, la rurbanisation ("retour" des citadins à la campagne) ». L'étude ethnologique menée au cours de l'année 2010 par le Pays du Vignoble Nantais souligne bien l'attractivité particulière du pays aux yeux des habitants, qu'ils soient « de souche » ou nouveaux arrivants sur le territoire : « De façon unanime, les habitants apprécient la diversité des paysages qui s'offrent ici. Alors qu'on pourrait penser que le vignoble de par son étendue entraîne une certaine monotonie, ce sont les coteaux, les horizons larges ou encore les méandres de rivière qui sont soulignés. Le sentiment général est qu'il est plaisant d'appartenir à ce Sud-Loire à la fois proche de l'océan, proche d'un grand fleuve, proche d'un estuaire et bénéficiant d'un doux climat. »<sup>9</sup>

<sup>8</sup> « Le vignoble face à l'étalement urbain », Mme Amandine Rodrigues, Insee, DREAL Pays de la Loire, article dans le livre à paraître sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

<sup>9</sup> Association Terre à Terre, *Portrait de Pays, approche ethnologique du patrimoine, de l'identité et de la vie sociale dans le pays du vignoble nantais*, rapport de recherche, 104 pages dactylographiés.

**Evolution de la population du Pays du Vignoble Nantais**  
entre le dernier recensement de 1999 et l'estimation actuelle par l'Insee<sup>10</sup>

	population	
	1 999	2008
<b>Vertou</b>	<b>20 268</b>	<b>22 004</b>
<b>Basse-Goulaine</b>	<b>7 500</b>	<b>8 192</b>
<b>CC Vallet</b>	<b>14 573</b>	<b>19 050</b>
<b>CC Loire-Divatte</b>	<b>19 487</b>	<b>23 936</b>
<b>CC Vallée de Clisson</b>	<b>29 371</b>	<b>36 300</b>
<b>CC Sèvre, Maine et Goulaine</b>	<b>11 742</b>	<b>13 969</b>
<b>TOTAL</b>	<b>102 941</b>	<b>123 451</b>

Cette attractivité, toute positive qu'elle soit pour l'image du Pays du Vignoble Nantais, induit également des modifications importantes dans l'aménagement du territoire. Ainsi la prédilection accordée à l'habitat individuel, couplé avec l'usage intensif de la voiture, notamment pour des déplacements professionnels, induit une forte consommation d'énergie par habitant. Les réflexions menées dans le cadre du SCoT du Pays du Vignoble Nantais ont permis ainsi de travailler progressivement, et avec un large consensus de l'ensemble des collectivités membres, à la densification urbaine d'une part, et à la protection d'espaces agricoles et paysagers de qualité (cf chapitre présentant les enjeux du SCoT du Pays du Vignoble Nantais). De même, ces enjeux en matière de développement durable donnent lieu aujourd'hui à la réalisation d'un Plan Climat Territorial à l'échelle du territoire, d'une part, ainsi qu'à l'élaboration de Plans Locaux pour l'Habitat.

## 2- La diversité thématique et géographique des activités économiques du territoire.

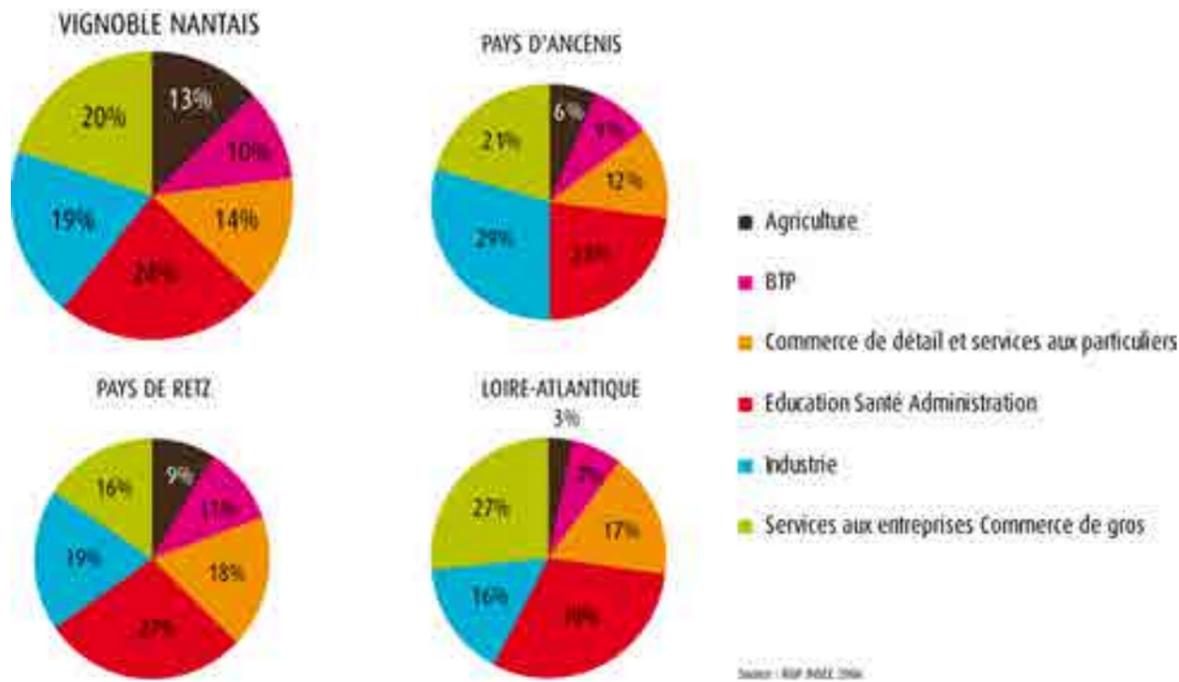
Le Pays du Vignoble Nantais, densément peuplé, est également très dynamique et diversifié en matière d'économie<sup>11</sup>. Situé au carrefour de plusieurs territoires urbains (Nantes, le choletais et le nord Vendée industriel), il profite de ces locomotives économiques et renforce ainsi son attractivité pour le développement industriel, le commerce, en complémentarité de son attractivité historique viticole. Même si, aujourd'hui, les activités « traditionnelles » de la viticulture vivent une période de forte crise structurelle et conjoncturelle, elles sont toujours un facteur d'identité et de cohésion de l'ensemble du territoire.

La dynamique économique du Pays du Vignoble Nantais est représentée par une forte diversification et **le territoire vit une période de mutation**. La viticulture, le maraîchage (front de Loire) et l'industrie sont les moteurs traditionnels du développement du territoire. Si leurs évolutions sont aujourd'hui moins favorables, ces secteurs appuient le développement des services aux entreprises et du commerce de gros (négoce, logistique..), dont le poids dans l'économie locale est relativement marqué.

<sup>10</sup> Les chiffres du tableau sont ceux publiés au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et correspondent à l'estimation de la population totale par l'INSEE pour l'année 2008.

<sup>11</sup> Les données économiques présentées dans ce document sont extraites d'un rapport présenté au cours de l'été 2010 par le Conseil Territorial du Vignoble Nantais - CCI Nantes Saint Nazaire.

Le profil économique du territoire change avec une économie résidentielle croissante (bâtiment, services à la personne...). Par comparaison avec des territoires voisins et à l'échelle du département de Loire-Atlantique, ces mutations génèrent un équilibre très sain en matière de répartition de l'activité économique sur les différents champs que sont l'agriculture, le BTP, le commerce de détails, l'éducation, l'industrie et le service aux entreprises de commerce de gros.



**La viticulture est une activité dominante d'un point de vue historique, paysager et sociale** sur l'ensemble du territoire auquel elle donne d'ailleurs son nom. Cette économie vit une période économiquement difficile. Cependant, malgré cette période « en creux », elle reste un fer de lance incontournable, regroupant 660 exploitations professionnelles en 2007, avec une SAU dominée par l'AOC Muscadet : 12000 ha sur 15000 ha de vignes. Les débouchés des productions viticoles sont dominés à 70% des volumes par le négoce. La viticulture représente environ 1000 emplois directs dont la moitié dans le négoce, marqué par la présence de deux grands groupes qui donnent le ton au marché (Castel à la Chapelle-Heulin et les Grands Chais de France – Lacheteau à Vallet). La tendance des exploitations est à la diversification de la production, en travaillant sur le haut de gamme. Depuis parfois plus de 10 ans, des vigneronns ont engagé des démarches de qualification de leurs productions et ont inscrit leur démarche dans le cadre des réflexions globales sur la hiérarchisation des Muscadets : quel terroir pour quel vin ? Quelles conditions de production (élevage et vinification) ? Il s'agit d'établir durablement un segment haut de gamme vecteur d'une image renouvelée et de notoriété. Cinq nouvelles appellations sont à l'étude répondant à ces cahiers des charges qualitatifs : le Gorge, le Clisson, le Rubis de la Sanguèze, les Schistes de Goulaine et Le Pallet. La diversification est également mise en œuvre sur la vente de la production avec la recherche de nouveaux marchés et de marchés de niche pour faire face aux difficultés de commercialisation à l'export rencontrées aujourd'hui.

**Le maraîchage**, fortement présent sur la partie nord du Pays du Vignoble Nantais est une activité à la fois agricole et de transformation fortement conquérante en matière d'espace. C'est l'activité agricole dominante à la Chapelle-Basse-Mer, Saint-Julien-de-Concelles et Basse-Goulaine. Deux entreprises de producteurs ont un rayonnement européen d'envergure : Le Val Nantais et la SCEA René Briand. A lui seul, le territoire du Pays du Vignoble Nantais représente la moitié de la SAU maraîchère du département de Loire-Atlantique. Les enjeux économiques de ce secteur d'activité sont forts en matière de compétitivité à l'échelle européenne, d'une part, et en matière de développement durable de la production, d'autre part. La Fédération des Maraîchers Nantais

travaille actuellement avec l'ensemble du corps professionnel à l'intégration de composantes environnementales, spatiales et paysagères, dans le cadre de cette compétitivité économique.

Le poids économique de l'industrie est marqué dans le Pays du Vignoble Nantais par l'importance des biens dits « intermédiaires » (soit 40% des 5500 emplois du secteur – bois, cartons, plastiques... - sur le territoire). Ce secteur vit une période de mutation importante, suite au déclin de l'industrie des biens de consommation (chaussures, vêtements, meubles...) qui ont longtemps marqué l'ensemble du secteur, de même que des territoires ruraux voisins historiquement très industrialisés (le Pays des Mauges en Maine-et-Loire et le nord du département de la Vendée). Les 2/3 des emplois industriels sont aujourd'hui positionnés soit sur les biens intermédiaires. Le 1/3 restant sur l'agroalimentaire avec deux gros établissements : LU à la Haye-Fouassière et Nestlé Lactalis à Vallet.

### 3- Le Pays touristique

Le pays touristique totalise 1600 lits touristiques marchands avec une augmentation constante de la capacité d'accueil depuis ces deux dernières années (+ 6% entre 2009 et 2010). Le diagnostic touristique réalisé en 2010 a mis l'accent sur la nécessité de qualifier l'offre en hébergements touristiques marchands notamment en hôtellerie de plein-air. L'offre en meublés touristique et en chambre d'hôtes est de bonne qualité avec une majorité de structures labellisée (*Gîtes de France, Clefvacances, Fleur de soleil, Accueil Paysan*). La thématisation des hébergements touristiques en lien avec le vin (ex. qualification « bacchus ») et la nature (ex qualification « eco-gîtes ») est fortement préconisée pour mieux identifier l'offre touristique du vignoble nantais.

Le pays représente 115 000 nuitées marchandes en 2009 pour des retombées économiques évaluées à environ 5 millions d'euros. Il s'agit d'un tourisme de passage et d'excursion. Toutefois le Pays du Vignoble Nantais bénéficie d'une situation géographique favorable, d'un riche patrimoine naturel et bâti et peut devenir [une destination de court-séjours touristiques](#). Le nouveau cadencement tram-train Nantes/Clisson permettra sans doute de développer les loisirs pour un public Nantais et le court-séjour pour des clientèles plus lointaines comme les parisiens. Les axes de développement touristique s'articulent autour des thématiques :

- nature (itinérance avec des circuits de randonnée pédestre, des itinéraires à vélo et en canoë-kayak),
- art de vivre : oenotourisme et gastronomie,
- culturelles (découverte des sites patrimoniaux et des savoir-faire : visites d'entreprises, visites de caves touristiques...).

Le Pays du Vignoble Nantais propose la [commercialisation de 80 prestations touristiques pour groupes et de 7 forfaits individuels \(formules Week-end\) mêlant visites et restauration](#).

Le pays bénéficie de sites de visites attractifs pour un public familial. Certains de ces sites font partie du [réseau départemental « Ohlalaquelleaventure » \(opération intégrant la démarche qualité « qualité visites Pays de la Loire »\)](#), visite garantissant un parcours de jeu découverte pour les 6-12 ans. Il s'agit du Musée du Vignoble Nantais, du zoo de la Boissière du Doré qui enregistre une hausse régulière des visiteurs depuis quelques années, et du Château départemental de Clisson. Le Château de Goulaine vient d'intégrer la démarche.

Le Pays du Vignoble Nantais fait partie d'un département touristique fort de sa diversité. La Loire-Atlantique se classe au 7<sup>ème</sup> rang des destinations des Français. Une nouvelle marque touristique départementale Ohlal.a. a été créée récemment dans l'objectif de donner une meilleure visibilité et notoriété à la destination « Loire-Atlantique » en soulignant le côté surprenant et diversifié de l'offre touristique.



*Le petit port de la Pierre Percée, la Chapelle-Basse-Mer, photo V. Joncheray, Pays du Vignoble Nantais*

## 4 – La population scolaire<sup>12</sup>

### Les écoles primaires

Les 30 communes du Pays du Vignoble Nantais sont toutes dotées au moins d'une à deux écoles primaires ; on recense :

Ecoles maternelles uniquement : 2 écoles publiques et 2 écoles privées

Ecoles élémentaires uniquement : 2 écoles publiques et 3 écoles privées

Ecoles primaires (maternelles et élémentaires) : 29 écoles publiques et 25 écoles privées

A la rentrée scolaire 2010, l'Inspection académique dénombrait 16 675 enfants scolarisés dans les écoles primaires, la ville de Vertou, à elle seule, compte 7 écoles et 2 287 enfants scolarisés.

Deux instituts d'éducation hors contrat sont également présents sur le territoire ainsi que deux Instituts Médico Educatifs sur les communes de Vallet et de Vertou.

### Les collèges

Environ 8 000 collégiens sont scolarisés dans les 14 établissements du territoire. Les collèges accueillent entre 400 et 1200 élèves. La répartition public / privé est égale : 7 collèges publics pour 7 collèges privés.

Le territoire est également doté de trois Maisons Familiales Rurales (à Aigrefeuille, Clisson et Vallet) spécialisées dans les filières de la petite enfance, des services en milieu rural, des services aux personnes, de la menuiserie, de la viticulture, de l'agriculture et des espaces verts.

### Les lycées

Trois établissements accueillent environ 2 900 lycéens : 2 lycées d'enseignement général et technique (à Gorges, un établissement privé, et à Basse-Goulaine, un établissement public) et 1 lycée technique privé, le Lycée de Briacé qui dispense des formations sur la viticulture, l'œnologie, l'horticulture et les travaux paysagers. Les deux Lycées de Briacé et de Charles Péguy (à Gorges) collaborent sur le champ de la formation vitivinicole : une formation complémentaire au cursus du

<sup>12</sup> Les tableaux statistiques détaillés des élèves, collégiens et lycéens scolarisés en Pays du Vignoble Nantais sont présentés en annexe.

lycée de Briacé sur la viticulture est proposée sur le commerce des vins et spiritueux au Lycée de Charles Péguy (Gorges).

Les formations liées à la viticulture très présentes sur le pays ont connu à la rentrée 2010 – 2011 une augmentation des effectifs et sont toujours très plébiscitées par les vignerons du territoire qui, pour une grande majorité d'entre eux, ont été formés dans ces lycées.

L'implantation d'un nouvel établissement public dans le sud du Pays du Vignoble Nantais est actuellement en projet, piloté par la Région des Pays de la Loire.



# *Le Syndicat* Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

A l'origine, deux structures co-existaient :

- le Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais, qui s'est constitué en 1980 ;
- le Syndicat Mixte du SCoT du Vignoble Nantais, créé en 2004.

En 2006, la loi a contraint le Syndicat de Pays à envisager la modification de son périmètre. Le Syndicat de Pays s'est alors rapproché du Syndicat du SCoT pour ne plus constituer qu'un seul syndicat : le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais avec des compétences adaptées à des périmètres différents.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais est un syndicat à la carte avec 3 périmètres et 3 compétences.

Cette nouvelle structure issue d'habitudes de coopérations entre collectivités locales de plus de 30 ans, opère dorénavant sur 3 périmètres différents correspondant à 3 pôles d'aménagement et de développement :

- le pôle SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- le pôle Pays
- le pôle Culture-Patrimoine

Le pôle « **Pays** » (28 communes) assume des missions dans les domaines du développement durable, de l'habitat et du développement touristique. Dans le cadre d'objectifs territoriaux, le Pays prépare la contractualisation avec le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat, l'Europe... Le Pays a notamment été retenu pour le programme européen Leader (thématique : mutation agri-viticole durable).

Le pôle **SCoT** a pour objectif d'organiser de manière cohérente son territoire (37 communes) pour les 20 prochaines années. Il définit des orientations et des règles pour l'aménagement de son territoire notamment concernant la position des zones dédiées à certaines activités (habitations, zones de loisirs...), la prise en compte des déplacements et des questions énergétiques.

Le pôle « **Culture-Patrimoine** » (30 communes) poursuit plusieurs missions : animation du projet de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire », gestion du Musée du Vignoble Nantais et coordination d'actions culturelles sur le territoire (contrats passés avec la Région des Pays de la Loire et contractualisation en cours avec le Conseil Général de Loire-Atlantique).

L'activité se déroule sur deux sites différents éloignés de 7 kms :

- la Maison de Pays, à Clisson, qui regroupe les services administratifs et opérationnels travaillant en transversalité sur les trois pôles (direction, comptabilité, communication) et le personnel du pôle SCoT et du pôle Pays
- le Musée du Vignoble Nantais, au Pallet, qui abrite l'équipe du pôle Culture Patrimoine.



*Le Pallet, Musée du Vignoble Nantais, architecte JC Pondevie, 1995, photo Mickael Bourré*

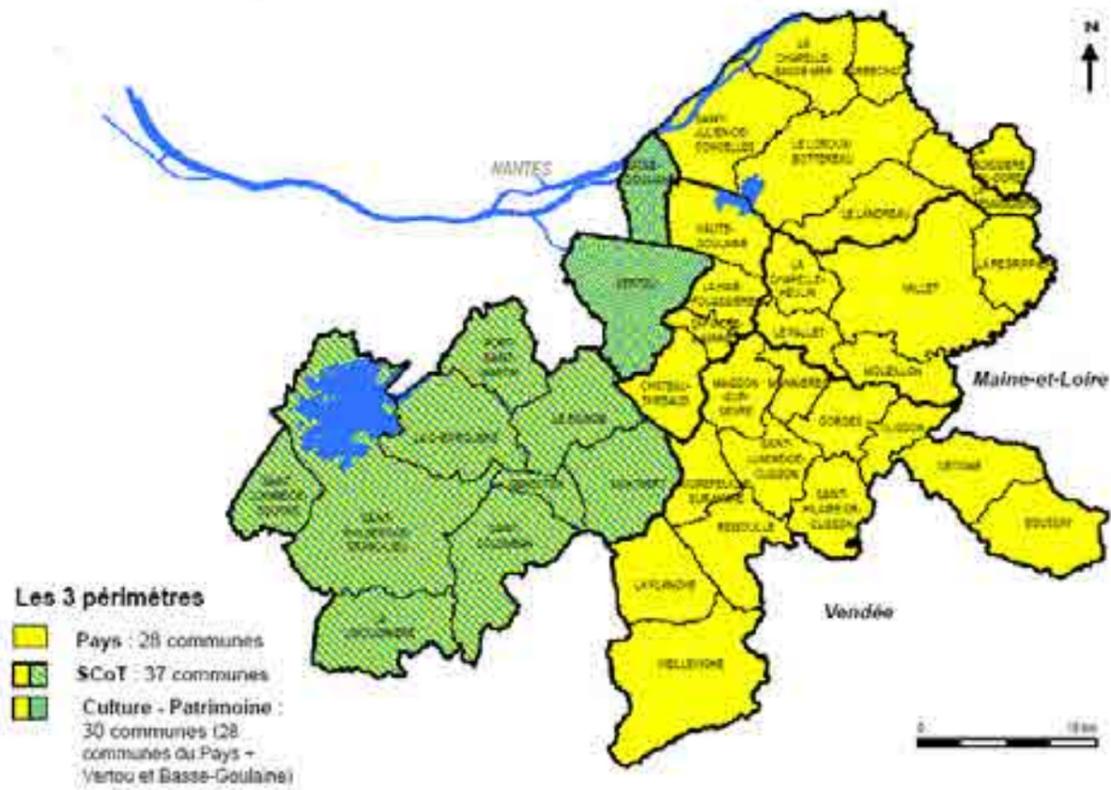


*Clisson, Maison de pays, architecte Format 6, 1998*

Situé au Sud de Nantes, et bordé par la Vendée et le Maine-et-Loire, avec une population d'environ 150 000 habitants, le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais fédère au total 39 communes, elles-mêmes réparties en cinq communautés de communes, plus deux communes appartenant à la communauté urbaine de Nantes (CUN) :

- La communauté de communes de Grand-Lieu (9 communes)
- La communauté de communes Loire-Divatte (6 communes)
- La communauté de communes de la Vallée de Clisson (12 communes)
- La communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine (4 communes)
- La communauté de communes de Vallet (6 communes)
- Deux communes de la CUN : Vertou et Basse-Goulaine.

### Le territoire du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais



Répartition cartographique des trois territoires de projet du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Les 30 communes du pôle Culture Patrimoine portent le projet de labellisation du Pays du Vignoble Nantais en Pays d'art et d'histoire.



## Les missions du pôle Pays

Le Pôle Pays comprend 4 communautés de communes :

- La communauté de communes Loire-Divatte (6 communes)
- La communauté de communes de la Vallée de Clisson (12 communes)
- La communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine (4 communes)
- La communauté de communes de Vallet (6 communes)

Ces 4 communautés de communes sont membres des trois territoires de projet portés par le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Elles constituent un périmètre d'actions (développement touristique, politique de l'habitat et développement durable) et l'entité de contractualisation avec les collectivités partenaires du territoire, en tant que Pays Loi Voynet (Contrat Territorial Unique avec la Région des Pays de la Loire, Contrat de Territoire Départemental avec le département de Loire-Atlantique et contrat avec l'Europe dans le cadre du programme européen Leader). Elles constituent également le « socle » des deux autres périmètres de compétences.

### La contractualisation avec les collectivités partenaires

Le Pays est un lieu de concertation, de coordination et d'animation des différents contrats.

#### Avec la Région des Pays de la Loire

Le Pays du Vignoble Nantais est l'interlocuteur privilégié pour la contractualisation avec la Région des Pays de la Loire.

Cette contractualisation avec la Région des Pays de la Loire est ancienne et a pris successivement la forme de CARA, de Contrat Régional de Développement et de Contrat de Développement Local. Ces différentes contractualisations portaient principalement sur des actions d'animation et de sensibilisation.

Ces contrats ont notamment permis la réalisation des opérations de ravalement des façades de l'habitat ancien et l'édition sur l'architecture rurale du Pays du Vignoble Nantais (peut-être faire un lien avec le paragraphe où tu en parles, si le paragraphe existe toujours dans la version finale).

Depuis 2006, le Contrat de Territoire Unique (CTU) offre une contractualisation sur 3 années sur des projets essentiellement d'investissements.

L'état d'avancement du CTU 2007-2010 permet d'envisager une nouvelle contractualisation avec la Région des Pays de la Loire.

Pour le CTU 2011-2013, les priorités définies sont :

- le transport et la mobilité,
- le développement durable
- le tourisme et le patrimoine,
- Logement
- Service à la population (établissement de formation, ...)
- Développement économique

Parmi les 27 actions du programme présenté à la Région des Pays de la Loire, on retrouve des projets structurants pour le territoire comme par exemple :

- la création d'un office de tourisme de pôle,
- l'étude de préfiguration à un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
- et l'étude sur la requalification du musée du vignoble nantais.

Mais aussi la « valorisation » du marais de Goulaine avec la création d'une passerelle – observatoire.

## Avec le Département

La contractualisation entre le Pays et le Département date également des années 90 avec le Programme Global de Développement : contrat annuel avec le Conseil Général portant sur des actions portées par le Pays.

Le Département contractualise avec les communautés de communes mais après définition d'un contrat d'objectif pour 6 ans à l'échelle du Pays.

## La contractualisation avec l'Europe dans le cadre du programme européen Leader 2007-2013/15

En 2008, le Pays du Vignoble Nantais a posé sa candidature pour pouvoir développer et soutenir financièrement des actions spécifiques sur son territoire dans le cadre du programme Leader, programme européen innovant de développement rural.

La stratégie Leader du Pays s'organise autour de 5 actions thématiques :

- action 1 : anticiper et accompagner les mutations agricoles, l'ouverture vers de nouveaux marchés
- action 2 : expérimenter et diffuser de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement
- **action 3 : préserver et valoriser le patrimoine et les paysages du Pays du Vignoble Nantais (vers un Pays d'art et d'histoire)**
- action 4 : créer de nouvelles synergies au service d'un tourisme solidaire de qualité
- action 5 : prolonger la stratégie de développement local du Pays du Vignoble Nantais au-delà du territoire par des actions de coopération

La candidature du Pays du Vignoble Nantais a été retenue courant de l'été 2008 et le programme et ses contenus validé en juillet 2009.

En ce qui concerne l'action 3, les projets éligibles répondent à deux grands types d'objectifs :

Le premier objectif vise à faire connaître et reconnaître la richesse patrimoniale du Pays du Vignoble Nantais auprès de la population et des professionnels pour qu'ils deviennent les ambassadeurs de leur territoire et auprès des touristes.

Il s'agit notamment de :

- « Préparer le dossier de candidature au Pays d'Art et Histoire
- Réaliser des inventaires et des études nécessaires à la reconnaissance du patrimoine
- Créer et développer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) à l'échelle du Pays
- Créer et animer des offres pédagogiques sur le patrimoine culturel (actions pédagogiques de sensibilisation et de découverte du patrimoine culturel, dont patrimoine bâti, paysage, mémoire, conférences, événements, visites guidées, ouvrages, guides, parcours d'interprétation du patrimoine, projets d'animation pédagogique innovants mettant en avant les approches sensorielles destinées à tous publics...)
- Créer et animer des offres pédagogiques sur le patrimoine naturel (sentiers d'interprétation, actions pédagogiques de sensibilisation et de découverte du patrimoine, observatoire faune, flore et paysage, projets d'animation pédagogique innovants mettant en avant les approches sensorielles destinées à tous publics...) »

Le second objectif vise à accompagner les mutations paysagères dans les pratiques des professionnels du territoire afin de préserver la biodiversité et de valoriser le patrimoine local et les paysages.

Il s'agit notamment de :

- « Préserver, réhabiliter / restaurer et valoriser les sites naturels d'exception et le patrimoine bâti de proximité du Vignoble

- Revaloriser, des points de vue paysager, environnemental et productif, les parcelles de vignes arrachées, en friches ou déclassées
- Mener des actions de reconquête paysagère de l'environnement et des paysages maraîchers, avec prise en compte des enjeux écologiques et promotion des pratiques durables
- Conduire des démarches d'animation / sensibilisation pour créer une dynamique territoriale autour de la valorisation paysagère
- Elaborer des chartes de qualité paysagère »

Depuis septembre 2009, le comité de programmation Leader, composé de partenaires publics et privés du territoire, se réunit pour examiner et sélectionner des projets pouvant bénéficier d'une aide financière européenne dans le cadre du programme Leader. En particulier plusieurs projets à vocation patrimoniale ont été retenus et un soutien financier FEADER leur a été accordé.

Il s'agit de :

- ✓ L'Université sur lie, programme 2009/2010,
- ✓ La candidature du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais à la labellisation Pays d'art et d'histoire (phase 2009 et phase 2010/2011 avec notamment l'édition sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais),
- ✓ L'inventaire du patrimoine immatériel du Pays (enquête ethnologique et récolement bibliographique) en complémentarité de l'inventaire topographique de la commune de Saint Fiacre réalisé par les services de l'Inventaire de la Région des Pays de la Loire,
- ✓ L'exposition « Histoires en Vignoble Nantais » au Musée du Vignoble Nantais (volet 1 – 2010 –),
- ✓ L'étude opérationnelle pour la mise en œuvre du projet de valorisation du site du Liveau,
- ✓ L'exposition et la communication pour les manifestations du 100<sup>e</sup> anniversaire des inondations de décembre 1910 entre la levée de la Divatte et le marais de Goulaine,
- ✓ La Sève Oubliée: Tranches de vie du Clisson d'après-guerre (installation photographique et sonore),
- ✓ Le programme d'actions pédagogiques de sensibilisation et de découverte du marais de Goulaine.

Nombre de ces projets se réfèrent à la démarche de labellisation Pays d'Art et d'Histoire du Pays du Vignoble Nantais, témoignant ainsi du caractère fédérateur de ce projet de labellisation qui désormais, fait référence. Ainsi, le programme Leader, dont la lettre d'information n°2 titrait « vers un Pays d'art et d'histoire », contribue non seulement à favoriser l'appropriation du patrimoine par les habitants et les professionnels, mais également à diffuser une « culture Pays d'art et d'histoire » au sein du territoire et auprès de ses acteurs.

## L'animation et la mise en œuvre du pays touristique

Le Pays Touristique a pour rôle la [coordination des actions touristiques et l'animation d'un programme d'actions](#). Le programme d'actions est soutenu par le Conseil Général de Loire-Atlantique dans le cadre du Contrat d'Animation et de Développement Touristique et par la Région dans le cadre de sa politique d'aide aux Territoires d'Accueil et d'Actions Touristiques. Le Pays du Vignoble Nantais gère également la base de données touristique régionale (CYVEL) qui regroupe toutes les offres touristiques mises à disposition du public via un site internet et permet de mesurer la fréquentation touristique.

Deux filières sont particulièrement mises en avant par l'animation et la coordination d'acteurs locaux : [la filière randonnée](#) et [la filière Art de Vivre](#) qui évolue vers une proposition à proprement parlé oenotouristique.

La filière randonnée est coordonnée par le pays en cohérence avec la charte qualité de la randonnée en Loire-Atlantique mise en place par le Conseil Général. Le dispositif départemental permet l'aide aux communes pour le balisage et l'entretien des chemins de randonnée. Des fiches d'itinéraires de randonnée sont également édités et coordonnés à l'échelle du territoire, en cohérence avec la charte qualité départementale. Concernant la filière art de vivre, le Pays a organisé des Eductours visant à mettre en relation les producteurs et les restaurateurs du territoire. Il anime également des actions de promotion et de valorisation des produits du terroir en relation avec les partenaires que sont la Chambre d'Agriculture et Interloire (interprofession vitivinicole). Enfin, le Pays du Vignoble Nantais est partenaire de la mise en tourisme qualifiée des exploitations viticoles du territoire (charte « cave touristique ») réalisée à l'échelle du bassin de la Loire, par l'interprofession vitivinicole.

Le Pays du Vignoble Nantais assure également la [coordination des offices de tourisme du territoire](#) en matière de programmation et de participation à des Salons touristiques régionaux. Le territoire s'inscrit également dans une démarche de qualification de son offre. En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme et les offices de tourisme du territoire, il développe [le label Tourisme et Handicap](#), les offices de tourisme du pays participent à la Démarche Qualité Collective des Pays de la Loire dans le cadre du [Plan national Qualité Tourisme](#).

Le développement touristique s'appuie également sur une programmation concertée pour :

- la mise en marché des produits touristiques (hébergements, sorties loisirs, nature, événements culturels) avec des accueils de presse, encarts publicitaires, stand mobile et l'édition de documents promotionnels touristiques (guides découverte, carte touristique).
- l'animation du territoire
  - o par le soutien promotionnel et logistique pour la réalisation d'actions touristiques locales
  - o par la valorisation des produits locaux à travers la réalisation d'un « panier gourmand » à destination des publics touristiques
- la mise en place d'un programme « tourisme solidaire », en collaboration avec le Conseil Général de Loire-Atlantique, en concertation avec les partenaires sociaux du territoire. Ce programme a notamment permis la réalisation de Journées découvertes de pays auprès de publics en difficulté
- l'organisation d'un programme de formation/action auprès des prestataires touristiques pour l'obtention du label Tourisme et Handicap
- l'assistance et le conseil aux porteurs de projet privés et publics (création de chambres d'hôtes, aménagements touristiques des propriétés viticoles, aménagements de loisirs, etc.)

## Les missions du SCoT

Le territoire du SCoT du Pays du Vignoble Nantais comprend 5 communautés de communes, soit 37 communes. Ce périmètre a été déterminé dès 2004, avant la réunion de ce syndicat avec le Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais. Lors de la création du nouveau Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, le périmètre des 5 communautés de communes engagées dans le SCoT a été approuvé par la Préfecture de Loire-Atlantique.

- La communauté de communes de Grand-Lieu (9 communes)
- La communauté de communes Loire-Divatte (6 communes)
- La communauté de communes de la Vallée de Clisson (12 communes)
- La communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine (4 communes)
- La communauté de communes de Vallet (6 communes)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Vignoble Nantais a été engagé en 2003 et validée en 2008<sup>13</sup>.

L'esprit qui anime les élus en charge du SCoT du Vignoble Nantais est la recherche d'un équilibre entre développement urbain et identité rurale. Dans ce cadre, quatre enjeux majeurs ont été identifiés :

- Maîtriser et valoriser la dynamique démographique,
- Structurer le territoire à partir de son environnement naturel et agricole,
- Réussir l'émergence d'un nouvel art de vivre urbain et villageois,
- Favoriser un développement urbain et économique équilibré sur l'ensemble du territoire.

La place du patrimoine naturel et bâti est fondamentale dans le SCoT du Vignoble Nantais. Elle se traduit de la façon suivante :

- patrimoine naturel :
  - o préserver strictement les sites exceptionnels (marais de Goulaine, vallée de la Loire)
  - o préserver, restaurer et valoriser les corridors écologiques et paysagers
  - o mettre en oeuvre une coupure verte durable entre l'agglomération nantaise et le territoire
  - o valoriser les paysages agricoles et naturels (*traitement des limites urbaines, maîtrise des extensions villageoises, valorisation de la trame bocagère,...*)
  - o protéger l'activité agricole (*viticulture, maraîchage, polyculture-élevage*)
  - o limiter la consommation d'espace sur les terres agricoles et naturelles
- patrimoine bâti :
  - o promouvoir des formes d'habitat et formes urbaines nouvelles (équipements, activités économiques) permettant une rationalisation de l'espace, une urbanisation plus compacte (à l'image des bourgs et des villages traditionnels) et favorisant la mixité des fonctions,
  - o inciter à une approche globale, de type HQE, des nouveaux quartiers d'habitat, d'équipements et d'activités (énergie, déplacements, eau, déchets,...)
  - o encourager des formes urbaines respectueuses du patrimoine bâti et de son histoire : *innovation et création architecturale permettant l'intégration des appareils d'énergie renouvelable, cadrage de la réhabilitation et des changements d'affectation du bâti agricole notamment dans les villages "viticoles" où une activité perdure.*

<sup>13</sup> Le SCoT a été arrêté le 6 juillet 2007 par le comité du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Son approbation, après consultation des personnes publiques et enquête publique, date du 11 février 2008.

## Les missions du pôle Culture Patrimoine

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais est déjà, et depuis de longues années, fortement engagé en faveur de la culture et du patrimoine. Cet engagement a été décliné dans le cadre de la rédaction de sa Charte de Territoire, dans le cadre de l'élaboration du SCoT et, tout récemment, dans la contractualisation avec l'Europe dans le cadre du programme Leader.

Le Pôle Culture Patrimoine comprend les mêmes 4 communautés de communes du pôle Pays auxquelles s'ajoutent à la fois par volonté politique et par pertinence historique et paysagère les villes de Vertou et de Basse-Goulaine, par ailleurs adhérentes de la Communauté Urbaine de Nantes. Ce périmètre comprend donc 30 collectivités :

- La communauté de communes Loire-Divatte (6 communes)
- La communauté de communes de la Vallée de Clisson (12 communes)
- La communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine (4 communes)
- La communauté de communes de Vallet (6 communes)
- Deux communes de la CUN : Vertou et Basse-Goulaine.

Les actions mises en œuvre à l'échelle du Pôle Culture Patrimoine s'insèrent dans la dynamique culturelle et patrimoniale globale du territoire, en relation étroite avec les différents maîtres d'ouvrage par ailleurs actifs sur l'ensemble du pays (communes, villes, associations, communautés de communes). Chacun des axes de la politique culturelle et patrimoniale du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais est présenté succinctement ci-dessous et détaillé plus avant dans les chapitres suivants afin de les situer au sein d'un tissu dense d'actions et de partenariat représentatif du dynamisme culturel du territoire.

**La gestion du Musée du Vignoble Nantais** – Musée de France – créé en 1995, en collaboration étroite avec le conseiller Musée de la DRAC et le pôle Patrimoine du Conseil Général de Loire-Atlantique (1<sup>ère</sup> convention triennale signée en 2002, une nouvelle convention triennale a été signée en juillet 2008). Le Musée du Vignoble Nantais est le seul Musée de France sur le territoire.

- o **Projet Scientifique et Culturel en cours de rédaction – vers un musée de Pays.**
- o inventaire, conservation et acquisition des collections
- o animations pédagogiques et accueil des publics touristiques
- o mise en œuvre d'une programmation culturelle (Nuit des Musées, JEP, semaine du goût, fêtes de la science, etc.)



*Vue de la salle des pressoirs, Musée du Vignoble Nantais, photo Mickaël Bourré, 2008*

**La création, la coordination et le développement d'actions autour du spectacle vivant et des musiques actuelles** (contractualisation à partir de 2005 avec la Région des Pays de la Loire et engagements annuels jusqu'en 2008 sur un projet artistique et culturel à l'échelle du Pays)

- réflexion et propositions en cours pour un PCT (Projet Culturel de Territoire) dans le cadre du renouvellement de la politique contractuelle du Conseil Général de Loire-Atlantique
- mise en œuvre du festival jeune public Cep'Party et animation d'un réseau de professionnels et de salles de spectacle sur le territoire
- collecte de la mémoire orale et réalisation du film « Images de villages » en partenariat avec la Maison de la Culture de Loire-Atlantique
- animation de la concertation territoriale en faveur du développement des musiques actuelles



**La conception et la mise en œuvre d'un projet patrimonial dynamique sur l'ensemble du Pays vers le label Pays d'art et d'histoire**, en relation avec le service du développement des publics et des territoires de la DRAC

- structuration de la démarche avec un comité de pilotage et des groupes de travail et la mise en œuvre des premières propositions issues des groupes de travail
  - inventaire du patrimoine bâti, étude ethnologique, récolement bibliographique,
  - chantier de jeunes à l'international,
  - édition sur les richesses patrimoniales du Pays du Vignoble Nantais,
  - coordination d'actions pédagogiques autour d'un temps fort à destination des établissements scolaires de niveau primaire du Pays du Vignoble Nantais
- co-construction des savoirs avec la mise en œuvre d'un cycle de rencontres, conférences et animations sur le territoire dès 2007 (d'octobre à décembre), devenue l'Université sur Lie depuis 2009 pour un déploiement des rencontres et conférences d'octobre à mars.
- partenariats avec la Région des Pays de la Loire (Service de l'Inventaire), avec l'Université de Nantes, avec le CAUE, avec des experts scientifiques pour les programmations scientifiques et culturelles au Musée du Vignoble Nantais et dans le cadre de l'Université sur Lie.
- rencontre avec les élus et équipes des VPAH des pays du Perche Sarthois, des Coëvrons-Mayenne et de Loire Touraine, ainsi que de la ville de Guérande



*Conférence sur la géohistoire du vignoble nantais, donnée par Raphaël Schirmer, programme 2009/2010 de l'Université sur Lie, photo Musée du Vignoble Nantais*



## LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Des paysages aménagés et protégés

Le patrimoine bâti

Créations architecturales

Le patrimoine mobilier

Le foisonnement culturel



# Des paysages aménagés et protégés

## Un réseau hydrographique dense et structurant

Du fait de son intérêt écologique, **le Marais de Goulaine** est aujourd'hui protégé : site inscrit et site classé national pour ses paysages (aucune modification ne doit être apporté hormis un entretien courant).

En 1996, le marais est désigné site pilote avec 38 autres sites français pour la mise en œuvre de la procédure Natura 2000. La constitution du réseau Natura 2000 (réseau européen de sites naturels) a pour objectif de maintenir les espèces et les habitats d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation.

**Le site Natura 2000 du Marais de Goulaine** est concerné par différentes directives européennes. Il est à la fois ZPS (Zone de Protection Spéciale) et SIC (Site d'Intérêt Communautaire). A ce titre, des inventaires faunistique et floristique ont été réalisés de 1996 à 1999 dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs NATURA 2000 du marais de Goulaine (Directive Habitats et Oiseaux). Les inventaires ont été réalisés pour les poissons, les insectes et papillons, la végétation et la phytosociologie, les amphibiens et les reptiles. Un inventaire ornithologique pour l'élaboration du document d'objectifs « oiseaux » a également été réalisé par la LPO.

Concernant la flore, on recense sur ce site plusieurs espèces rares ou très rares au niveau régional ou national, et dont certaines sont protégées. Les principales espèces protégées, rencontrées dans les douves et les canaux sont :

- niveau national : la Renoncule Grande douve
- niveau régional : la Gesse des marais, la Pesse d'eau, le Petit Nénuphar

Sur les prairies inondées, la flore est dominée par l'Agrostis des chiens. On y trouve des espèces protégées :

- niveau national : Cardamine à petites fleurs, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse
- niveau régional : Stellaire des marais,...

En ce qui concerne les oiseaux, la zone a de grandes potentialités avifaunistiques avec 166 espèces dénombrées dont :

- 85 nicheuses (certifiées ou potentielles),
- 35 hivernantes (dont 24 régulières)
- 96 migratrices (dont 49 régulières).

Site d'escale migratoire important pour les canards lors de la migration pré-nuptiale, le marais de Goulaine accueille également diverses espèces de rapaces et passereaux.



*Pêcheurs au Marais de Goulaine, photo JD-Billaud. Nautilus. Pays du Vianoble Nantais*

Sur les 166 espèces répertoriées, 25 espèces sont d'intérêt communautaire. Parmi elles, 10 au moins se reproduisent sur le Marais de Goulaine, et 3 atteignent ou dépassent les critères de sélection européens. Site particulièrement important pour les nicheurs comme la Marouette ponctuée, le Busard des roseaux, le Bihoreau gris.



Vue aérienne du Marais de Goulaine

Concernant les poissons, le Marais de Goulaine est un site de reproduction pour différentes espèces vivant en Loire et qui ont besoin de zones inondables pour se reproduire. Au total, 17 espèces de poissons ont été inventoriées. 3 sont classées vulnérable dans le livre rouge national : la Bouvière (espèce d'intérêt communautaire), le Brochet (importante frayère naturelle à brochets, espèce emblématique de la vallée de la Loire) et l'Anguille.

En tant qu'annexe hydraulique de la Loire et par la proximité avec le lac de Grand-Lieu, il s'agit d'un refuge intéressant pour de très nombreuses espèces sur un territoire largement agricole et urbain.

Le Marais de Goulaine est également un site inscrit et un site classé. Il est par ailleurs classé en ZNIEFF I et II. Le Département de la Loire-Atlantique l'a identifié en tant que zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles.

L'entretien et la gestion du site ont été menés de longue date par les propriétaires riverains à des fins agricoles. Son régime hydraulique a été artificialisé au 17<sup>ème</sup> et surtout au 19<sup>ème</sup> siècle par la création d'ouvrages et de canaux et par la canalisation de la Goulaine. Actuellement, trois ouvrages (le Pont de l'Ouen, Embreil et les portes de Basse-Goulaine) régulent le débit de la Goulaine, et donc la hauteur d'eau dans les marais, ceci afin de concilier les intérêts des différents usagers du marais : les chasseurs, les pêcheurs, les agriculteurs, les naturalistes et les viticulteurs.

Le marais est généralement en eau de novembre à mai. Les premières pluies d'automne et la fermeture des ouvrages hydrauliques permettent l'inondation du marais. L'exondation débute courant mai. De récentes mesures ont été prises, en complément du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Loire, pour limiter les risques d'inondation telles que le doublement de la station de pompage de Basse-Goulaine qui rejette les eaux du marais et de son bassin versant dans la Loire.

Le Marais de Goulaine appartient à près de 1300 propriétaires différents. La gestion du marais est assurée par le Syndicat Loire et Goulaine, créé en 1989 suite à la dissolution des syndicats de propriétaires. Le Syndicat permet la concertation entre l'ensemble des acteurs du marais afin de répondre aux différents enjeux présents sur le marais.



## La vallée de la Loire



*La levée de la Divatte et le sentier de promenade,  
Photo Terres Neuves, 2004, Pays du Vignoble Nantais*

Classé Natura 2000 – Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes – le site est à la fois ZPS et SIC.

Site d'intérêt national par la qualité et la diversité de son avifaune.

Véritable corridor de migration et variété des habitats tant pour la nidification que pour le passage et l'hivernage des oiseaux. Les prairies humides permanentes constituent l'un des tout premiers sites européens pour la nidification du râle des genêts.

L'absence de barrage sur le cours inférieur permet, malgré la présence du bouchon vaseux, le maintien d'un peuplement de poissons migrateurs comme le saumon, la truite de mer, l'alose et l'anguille. La lamproie est également caractéristique du secteur.

Le SDAGE du bassin Loire Bretagne a été arrêté en 1996.

Un CRE (Contrat Restauration Entretien, 5 ans, avec l'Agence de l'Eau) a été élaboré sur le bassin de la Sèvre Nantaise, sur la rivière de la Divatte. Un bilan est prévu pour 2009/2010 avec un projet d'élargissement sur la périphérie du chevelu.

Le SAGE de l'Estuaire de la Loire est le plus récemment constitué. Son périmètre a été arrêté le 2 septembre 1998. Il comprend la Communauté de communes Loire-Divatte, Basse-Goulaine, Vertou, Vallet, la Chapelle-Heulin, Le Pallet, La Haye-Fouassière, Haute-Goulaine. Il intègre le Marais de Goulaine. La Commission Locale de l'Eau a été mise en place en octobre 2003. Le SAGE a été approuvé au cours de l'été 2009.

Deux principaux enjeux ont été déterminés pour les années à venir :

- la remontée du bouchon vaseux et de la salinité du fait du surcreusement de l'estuaire
- L'abandon progressif des pratiques agricoles traditionnelles (fauche, pâture) qui génère de profonde modification des milieux.

## La vallée de la Sèvre nantaise

On y observe la présence de groupements vernaux (*de printemps*) d'une grande richesse, notamment sur les coteaux, où l'on retrouve de nombreuses espèces rares ou peu communes. Les prairies humides sont de bonne qualité. On peut notamment souligner la présence de l'Angélique des Estuaires et de la Fritillaire Pintade en zone Natura 2000 à Vertou.

Le SAGE de la Sèvre nantaise a été approuvé par arrêté préfectoral le 25 février 2005.

Les communes concernées à travers le [Syndicat SEVRAVAL](#) (Syndicat Sèvre Aval, Maine et Affluents) sont : Aigrefeuille-sur-Maine, Château-Thébaud, Clisson, Gorges, La Haye-Fouassière, le Pallet, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Rémouillé, Saint-Fiacre-sur-Maine, Saint-Lumine-de-Clisson, Vertou.

Le premier CRE est achevé et un deuxième est engagé pour 5 ans depuis 2008.

Les communes concernées à travers le [Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Sanguèze](#) sont : La Regrippière, Vallet, Mouzillon et Le Pallet.

Les communes concernées à travers le [Syndicat Hydraulique de la Sèvre aux Menhirs roulants](#) sont : Gétigné et Boussay.

Les objectifs fondamentaux du SAGE sont les suivants :

- reconquérir la qualité de l'eau brute par la maîtrise des rejets ponctuels et des pollutions diffuses
- maintenir, préserver, développer la diversité de la ressource en eau (qualité, quantité, continuité hydraulique)
- sensibiliser, informer, former et responsabiliser
- maintenir, préserver, développer la diversité des milieux aquatiques, du patrimoine biologique et du patrimoine bâti et historique lié à l'eau
- prévenir et gérer les risques et inondations
- favoriser la concertation autour des sites touristiques (équilibre entre les différents usages)



*Le val de Sèvre à Gétigné, Pierre-Hervé Bobinet, photo Musée du Vignoble Nantais, 2008*



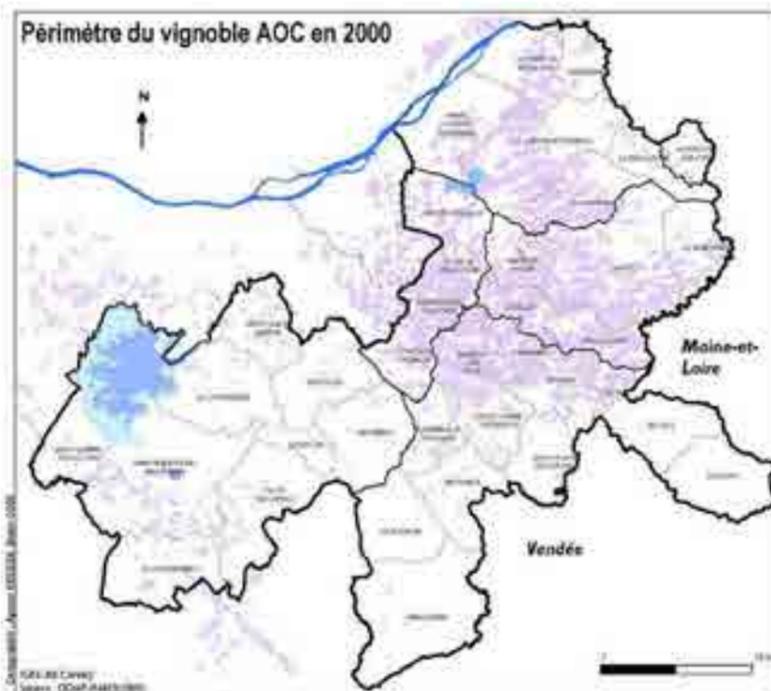
## Le vignoble

Le Muscadet est la 1<sup>ère</sup> AOC Mono-cépage de France en production. Le pays est également le berceau des techniques de vinification sur lie (savoir-faire reconnu en 1976).

Rendement : 55 à 65 hl/ha, selon les appellations

Cépages : Le Melon de Bourgogne, cépage unique de l'AOC Muscadet. Les roches cristallines du Sud-Est de Nantes lui communiquent plus de finesse que les zones de roches sédimentaires. C'est l'un des cépages d'appellation les plus précoces de France.

Les vignes doivent notamment présenter une densité à la plantation de 6500 pieds par hectare minimum. Elles présentent un écartement entre rangs inférieur ou égal à 1,50 mètre et un écartement entre pieds sur un même rang compris entre 0,90 et 1,10 mètre.



*Les alignements du parcellaire viticole, à Vallet, photo Damien Roger, 2008, Musée du Vignoble Nantais*

### Les AOC

En 1936, les appellations Muscadet Sèvre et Loire et Muscadet Coteaux de la Loire, obtiennent leur reconnaissance officielle par l'INAO. Elles seront suivies en 1937 par l'appellation régionale " Muscadet ". Le Muscadet est un vin d'appellation d'origine contrôlée. Les cahiers des charges de la mise en place des AOC ont rendu obligatoires certaines pratiques très nettement visibles dans l'analyse fine du parcellaire paysager – les types de taille par exemple, dominée ici par la taille Guyot<sup>14</sup> – mais n'ont hélas pas pris en compte les paysages dans leur ensemble. Le souci de l'Etat était alors de maintenir un dense réseau de petites exploitations paysannes.

91 communes peuvent bénéficier de cette appellation générale, sur une surface globale de 13 000 hectares environ. La quasi-totalité des communes du Pays du Vignoble Nantais sont concernées par cette protection agricole spécifique que sont les AOC. Seule la commune de Boussay à l'extrême sud du territoire n'est pas sur cette appellation.

Le Muscadet est donc l'une des plus anciennes AOC de France (la législation sur les AOC prend effet à partir de 1935 avec la volonté du législateur de codifier les savoir-faire en vu, notamment,

<sup>14</sup> La taille Guyot fait partie du cahier des charges des 4 AOC du Pays du Vignoble Nantais. Cette taille permet de laisser seulement un long bois sur lequel sont conservés 10 bourgeons. Cette taille donne des fruits bien répartis et permet d'en contrôler la qualité pour limiter le rendement et ne pas épuiser le cep.

de les « patrimonialiser » - les connaître, les protéger et les valoriser). Le vignoble nantais est aussi l'un des plus grands en surface. Le Pays du Vignoble Nantais est donc représenté par 4 appellations soumises à des régimes de travaux agricoles et des méthodes de vinification stricts et codifiés :

- L'Appellation générale « Muscadet » (AOC depuis 1937, 3400 ha)
- « Muscadet Sèvre et Maine » (AOC depuis 1936, 8800 ha)
- « Muscadet Coteaux de la Loire » (AOC depuis 1936, 200 ha, hors périmètre du pôle Culture Patrimoine)
- « Muscadet Côtes de Grandlieu » (AOC depuis 1994, 300 ha, hors périmètre du pôle Culture Patrimoine)

Du fait de son ancienneté et de la relative méconnaissance des sous-sols et des sols lors de la délimitation des AOC, les services de l'INAO ont porté à l'étude, depuis de nombreuses années, un projet de redélimitation en s'appuyant notamment sur une connaissance plus approfondie du terroir local.

Le résultat des travaux menés par les experts vient de donner lieu à une mise à l'enquête publique de nouvelles ères pouvant prétendre à l'appellation. En remplacement d'aires englobant de larges surfaces d'exploitation, les projets de redélimitation sont étudiés au parcellaire prêt. 23 communes du territoire sont concernées par ce projet de redélimitation<sup>15</sup> en s'appuyant sur les plans cadastraux figurant les propositions de délimitations des deux AOC (Muscadet et Muscadet Sèvre et Maine). Les communes concernées sont :

Aigrefeuille-sur-Maine, Basse-Goulaine, la Chapelle-Basse-Mer, la Chapelle-Heulin, Château-Thébaud, Clisson, Gorges, Haute-Goulaine, la Haye-Fouassière, le Landreau, le Loroux-Bottereau, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Mouzillon, Le Pallet, la Regrippière, Saint-Fiacre-sur-Maine, Saint-Julien-de-Concelles, Saint-Lumine-de-Clisson, Vallet, Vertou.

---

<sup>15</sup> Avis d'enquête publique validée en séance du 21 octobre 2010 par la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux-de-vie de l'Institut national de l'origine et de la qualité. L'enquête publique s'est déroulée du 6 décembre 2010 au 5 février 2011.

## Parcs, jardins, arbres et boisements

### Parc de la Garenne-Lemot

Ce parc appartient à la typologie des parcs dits « parcs à fabriques » avec la création volontaire de tableaux paysagers symboliques et champêtres. Chaque « fabrique » est ainsi inspirée soit de la littérature, soit de l'histoire (nationale ou locale), soit de figure de l'Antiquité. On y trouve ainsi un *temple de Vesta*, de plan circulaire et composé de 18 colonnes, *la grotte d'Héloïse*, en référence à l'histoire locale des amours impossibles entre Abélard et Héloïse et qui marque notamment l'intérêt des débuts du romantisme pour les récits médiévaux, le *bain de Diane* à partir d'un enrochement naturel, etc.

La plupart des plantations sont menées entre 1805 et 1812/1813, ainsi que le décrivent les correspondances entre François-Frédéric Lemot et son « jardinier » M. Gautret. En s'appuyant sur la topographie de l'ancienne garenne (roche granitique, encaissement de la vallée), il s'agit d'une création fantasmée, d'un « *paysage historique composé* »<sup>16</sup>, visant à la méditation et la mise en scène romantique. Ce parc est à associer étroitement à l'ensemble du projet architectural et paysager de Lemot, avec la maison du Jardinier, la maison du Portier et la Villa dominant la vallée. On trouve dans le parc les essences arbustives suivantes : du charme (en charmille), du genêt, des ifs, des lilas, des noisetiers, des troènes, des rosiers et de la vigne. Les essences arborées y sont alors nombreuses avec par ordre alphabétique : l'acacia, le cèdre du Liban, le châtaigner, le chêne, l'épicéa, l'érable champêtre, l'érable plane, l'érable sycomore, le marronnier d'Inde, le mélèze, le noyer, l'orme, le peuplier, le peuplier de la Caroline, le peuplier blanc, le pin, le pin d'Italie, le pin maritime, le platane, le saule, le saule-pleureur, le tilleul et des « arbres verts ».



Allée des bains de Diane vers la Villa Lemot, photo Denis Pillet, Service de l'Inventaire, CG44

« [P]lus encore qu'un « monument classique », un parc est un patrimoine en évolution permanente. Parce que son « matériau est principalement végétal, donc vivant, et comme tel périssable et renouvelable [...] perpétuel équilibre entre le mouvement cyclique des saisons, du développement et du dépérissement de la nature, et la volonté d'art et d'artifice qui tend à en pérenniser l'état.<sup>17</sup> », c'est un appel permanent à la réflexion sur la saisonnalité, la fulgurance, la conservation ...

La superficie modeste du domaine - 13 hectares, à la différence des grands jardins dont Lemot s'est inspiré et aujourd'hui morcelés -, la transmission familiale de la propriété et la protection au titre des

monuments historiques ont été favorables à la conservation du domaine. A l'exception d'une chaumière - référence éloquente à Rousseau - qui a disparu et de la large perspective du tapis vert créé au début du XXe siècle, la composition d'origine et l'organisation des tableaux ont été maintenues. Il s'agit donc de veiller à préserver autant que possible l'équilibre originel de la composition, et valoriser les scènes paysagères et les perspectives. Outre les charges de conservation habituelles liées aux bâtis, il faut donc compter avec le cycle de vie des différents sujets qui l'habitent, la croissance naturelle qui obstrue certaines vues et perspectives, les déséquilibres qui se créent entre essences colonisatrices et essences d'origine, l'érosion des berges... Une équipe de jardiniers passionnés assure l'entretien du domaine en s'efforçant de

<sup>16</sup> D'après « *La Garenne Lemot, à l'image d'un paysage historique composé* », Anne Duflot, in « *Clisson ou le retour d'Italie* », cahier de l'Inventaire n°21, pp. 159-211

<sup>17</sup> Charte de Florence, article 2, ICOMOS, 1982.

*privilégier des solutions de développement durable, et est toujours prête à partager ses connaissances avec les visiteurs nombreux qui ne manquent pas de les interpeller. »<sup>18</sup>*

## Jardins remarquables

Une enquête sur les jardins remarquables a été réalisée en 1989 par les services du ministère de la Culture et de la Communication, conjointement avec le Ministère de l'Écologie et du Développement durable (chercheurs : Jean-Christophe Peureux, Jean-Luc Le Mancq). Les dossiers constitués ne sont pas disponibles au centre de documentation de la DRAC Pays-de-la-Loire. Au total, **23 parcs ont été recensés et remarquables**. Ils sont quasiment tous sous statut privé et sont associés à des maisons dites « de maîtres ». En voici quelques exemples majeurs à titre indicatif :

- Château-Thébaud
  - o Jardin de la Placelière, allée, portail, verger, canal de jardin
- Gorges
  - o Jardin de l'Oiselinière, propriété privée, fossé de clôture, orangerie, puits, belvédère
- Haute-Goulaine
  - o Parc de la Villa des Montis, propriété privée, pièce d'eau, roseraie, temple, chapelle
- La Chapelle-Heulin
  - o Parc de Juyon, propriété privée, parc, anciennes douves, étang, tennis
- La Haye-Fouassière
  - o Parc du Hallay, propriété privée, parc, allée, étang, chapelle
- Vallet
  - o Parc de la Noë Bel Air, inscrit MH au 20/09/99, terrasse en terre-plein, jardin potager, maison, pont de jardin, mur de clôture, orangerie, clôture de jardin
- Vertou : 7 jardins et 3 parcs associés à des domaines privés dont un inscrit MH au 16/04/97 (Jardin de la Villa de la Bastière, propriété privée, chapelle, bassin, allée, portail)



*Parc de la Noë de Bel-Air, le pont et la perspective sur les paysages valletais, photo Olivier Riolland, 2008*

<sup>18</sup> « Deux domaines départementaux au cœur du vignoble et de l'action culturelle de Loire-Atlantique », Elisabeth Loir-Mongazon, Conservateur départemental de Loire-Atlantique, Virginie Bourget, responsable du Domaine Départemental de la Garenne-Lemot, article dans le livre à paraître sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011.

## Arbres et boisements

Sur environ 1000 arbres répertoriés pour leur intérêt sur la Loire-Atlantique, une cinquantaine ont fait l'objet d'une présentation au titre des « arbres remarquables », sous couvert d'une édition du CAUE de Loire-Atlantique.

**7 arbres remarquables** sont situés sur le territoire du vignoble nantais :

- les Frênes de la Chapelle-Basse-Mer, site de la Pierre Percée
- Les Cyprès d'Italie au Loroux-Bottereau, associés au calvaire du Pré Bassort
- Le Cyprès chauve de Vallet, sur le sentier pédestre qui longe le site de la Noë de Bel-Air
- Le Pin parasol de Clisson, sur la tour du Château
- Les magnolias à grandes fleurs de Clisson, cour intérieure de la Garenne Valentin
- Le Tilleul de la Liberté, au village du Chêne à Vertou



*L'arbre de Judée au milieu des vignes, Le Pallet, propriété de la Galissonnière, photo Musée du Vignoble Nantais, 2010*

**Les boisements** sont faiblement existants sur le territoire. On retrouve çà et là quelques bois, mais les espaces boisés se retrouvent essentiellement en bordure des cours d'eau ou s'étirent sous forme de bocage dense soit sur les coteaux de la Divatte ou sur ceux de la Sèvre Nantaise. Le boisement le plus significatif est **la forêt de Touffou**. Cette forêt mixte à feuillus et conifères appartient à la vallée de la Loire, dont la topographie est assez plane, la dénivellation maximale est de 11 m. L'altitude moyenne est de 45 m pour la forêt (contre 40 m de moyenne départementale). La forêt de Touffou et ses prairies périphériques présentent une grande richesse faunistique et floristique. Ce massif s'étend sur les communes de Vertou, sur 137 hectares, et du Bignon (commune limitrophe du territoire). Son intérêt écologique réside dans la présence de rapaces, de pics et passereaux liés au milieu forestier. Elle possède également une petite population de chevreuil.

A Vertou, la forêt appartient à deux principaux propriétaires :

- le Département de la Loire-Atlantique qui possède les 47 ha de boisements au nord est du massif. Notons que l'exploitation forestière de cette partie a été confiée à l'O.N.F. (Office National des Forêts) et que la gestion cynégétique est effectuée par l'O.N.C. (Office National de la Chasse)
- la famille Dubern, à laquelle appartiennent 200 ha. Elle possède aussi des terrains en proche périphérie. Il s'agit de parcelles bocagères à vocation agricole (culture céréalière, fourragère et élevage bovin).

La forêt en elle-même est classée en zone ND (Zone de conservation des milieux naturels) dans le PLU des deux communes. La zone périphérique est classée en zone NCa (Zone de richesses naturelles à protéger) dans le PLU de Vertou. La forêt et sa périphérie, soit 380 ha au total, ont été classées en ZNIEFF de type 2.



*Forêt de Toufou, photo Mairie de Vertou*



## Monuments Historiques

Le Pays du Vignoble Nantais comprend 28 monuments inscrits ou classés sur son territoire. 11 d'entre eux sont des propriétés privées. Hormis les sites visibles en extérieur, tels que les ponts, et les lieux de culte, certains d'entre eux bénéficient d'une ouverture aux publics et d'un programme de visites ou d'animations à vocation culturelle et touristique. Il s'agit du Château de Clisson, de la Chapelle des Templiers à Clisson, du Domaine départemental de la Garenne-Lemot à Gétigné, de la Villa de l'Oiselinière à Gorges et du Château de Goulaine à Haute-Goulaine.

Liste des monuments ci-dessous accompagnée de quelques illustrations.

commune	date de classement	monument
Aigrefeuille-sur-Maine	5 octobre 2007	Eglise Notre-Dame de l'Assomption
Barbechat	passage en CRPS, arrêté en cours	Domaine de la Berrière
La Chapelle-Basse-Mer	12 octobre 2001	Château de la Vrillière
Clisson	18 mars 1922	Pont Saint-Antoine
Clisson	23 mars 1922	Pont de la Vallée
Clisson	5 février 1923	Halles de Clisson
Clisson	13 août 1924	Château de Clisson
Clisson	9 août 1941	ancienne Eglise Saint-Jacques
Clisson	11 juillet 1975	Chapelle des Templiers
Clisson	21 décembre 1984	Ancienne porte de la Ville
Clisson	18 mars 1997	Eglise de la Trinité
Clisson	20 mai 1997	Villa de la Garenne Valentin
Clisson	1er septembre 2006	Eglise Notre-Dame
Gétigné	14 mars 1988	Domaine de la Garenne-Lemot
Gorges	14 novembre 1997	Villa de l'Oiselinière
Haute-Goulaine	12 août 1913	Château de Goulaine
Haute-Goulaine	24 mars 1997	Villa des Montis
Le Loroux-Bottereau	18 décembre 1923	Eglise paroissiale Saint Jean-Baptiste
Le Loroux-Bottereau	3 décembre 2008	Manoir de la Dixmerie
Le Pallet	9 août 1941	Chapelle Sainte Anne
Mouzillon	14 mai 1925	Pont dit Pont romain
Saint-Julien-de-Concelles	21 décembre 1925	Chapelle Saint Barthélémy
Saint-Julien-de-Concelles	11 décembre 1979	Moulin à vent de Tue-Loup
Saint-Julien-de-Concelles	9 novembre 1984	Gentilhommière de la Meslerie
Vallet	30 janvier 1997	Villa des Clérais
Vallet	20 septembre 1999	Château de la Noë de Bel-Air
Vertou	20 octobre 1971	Porche de l'Abbaye Saint-Martin
Vertou	16 avril 1997	jardin, douves et belvédère de la Villa de la Bastière



*Gétigné, Villa de la Garenne-Lemot, maison de maître*

Propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique, La Garenne Lemot est un ensemble exceptionnel aménagé au début du 19<sup>ème</sup> siècle par l'artiste sculpteur Frédéric Lemot à son retour d'Italie, dans un site escarpé de la vallée de la Sèvre. Il constitua une importante propriété foncière sur un rayon de 25 kms autour de Clisson, comprenant domaine et fabriques. L'aménagement du parc est entrepris dès 1806. La maison du jardinier est réalisée de 1811 à 1815. La maison de maître est construite à partir de 1816 d'après de nombreux dessins et plans de François

Frédéric Lemot et sur des plans de Mathurin Crucy ; à partir de 1824, l'architecte Van Cleemputte succède à Crucy ; la décoration intérieure ne fut achevée qu'à la fin du Second Empire. C'est le fils de François-Frédéric Lemot qui achève la demeure, en en modifiant les plans initiaux, et qui fait réaliser tout l'aménagement et la décoration intérieure, en hommage à son père. Les fabriques de jardin ont été réalisées entre 1818 et 1823. Le Temple de l'Amitié (par Crucy) est formé d'une ancienne chapelle funéraire à laquelle fut ajouté un péristyle de quatre colonnes. La colonne Henri IV a été érigée par Lemot au sommet du coteau. L'obélisque fut érigé par Crucy de 1815 à 1817. En complément du classement de 1988, le site comprend la maison d'habitation et le temple de l'Amour (inscription du 9 octobre 1969), la colonne Henri IV et le parc Henri IV (inscription du 1er avril 1986), la maison dite du Portier (classement du 3 février 2000).



*Clisson, la Garenne-Valentin accolée à l'église de la Trinité, photo Pays du Vignoble Nantais*



*Gorges, Villa de l'Oiselinière, la galerie des Illustres et la Villa, photos M. et Mme Verdier, propriétaires*

Les communs du domaine de l'Oiselinière construits en 1800 ferment une vaste cour et précèdent la villa à l'italienne construite entre 1822 et 1835. La villa est accompagnée d'une [orangerie](#) et d'une [galerie de bustes d'hommes illustres](#), probablement sculptés par Debay. Le parc a été aménagé entre 1807 et 1809.



*Vallet, demeure palladienne de la Noë de Bel-Air à Vallet, photo J-D. Billaud - Nautilus, Pays du Vignoble Nantais*

A l'emplacement d'une maison noble du 17<sup>ème</sup> siècle, totalement détruite pendant la Révolution, la construction de l'ensemble de la Noë date de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. L'orangerie et les communs (1823-1826), sont ordonnés autour d'une cour carrée et construits selon le modèle toscan avec encadrements de briques. Le château de style italianisant est construit entre 1835 et 1837 par un élève de Lemot, Louis-Joseph Chaigneau, influencé par les grands architectes nantais de l'époque Empire : Crucy et Ceineray. La villa possède une [vaste loggia à ordre colossal](#)

toscan sur la façade antérieure de style très néo-palladien. L'ensemble comprend un parc d'agrément et un parc d'agriculture, dont le plan est dû à l'ingénieur géomètre Bosmel (1839). Le parc à l'anglaise est groupé autour d'un étang ; les percées en étoile convergent vers la loggia de la maison. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel d'architecture rustique à l'italienne influencé par le foyer clissonnais.



*Vallet, la Noë de Bel-Air, façades des communs, photos Communauté de communes de Vallet*



*Château de Clisson, photo Office de Tourisme de la Vallée de Clisson*

En matière de restauration sur le [château de Clisson](#), plusieurs chantiers sont engagés par le [Conseil Général de Loire-Atlantique](#) :

- « nouvelle mise en lumière du monument prioritairement respectueuse de l'environnement ;
- démolition des maisons de la rue des halles suite à leur acquisition par le Département pour dégager la perspective d'entrée de ville, l'articulation avec l'enceinte urbaine, donner à lire les deux tours d'artillerie décidées par François II aujourd'hui peu visibles et comprendre la complexité de ces territoires frontaliers ;
- réflexion autour de la végétalisation des monuments, pratique peu courante en France mais qui aurait ici un sens particulier, tant sur des objectifs de développement durable que parce que cohérent avec l'idée de la ruine romantique et qui vient retrouver le monument rêvé par Lemot, dessiné par l'iconographie 19<sup>ème</sup>, décrit par Flaubert... »<sup>19</sup>



*Chapelle Sainte-Anne, Le Pallet, photo association Culturelle Pierre Abélard*



*Saint-Julien-de-Concelles, Chapelle Saint Barthélémy, photo Mairie de Saint-Julien-de-Concelles*

La chapelle [Sainte-Anne](#) orientée au nord/nord-est se compose d'une petite nef pratiquement carrée. Elle se prolonge par une abside voûtée en cul de four. La nef voûtée est en plein cintre. La façade est percée par un grand porche en plein cintre fermé par une grille. Sur le côté gauche, une ouverture avec un linteau en cintre surbaissé est fermée par une porte en bois qui en permet l'accès.

Cette ancienne chapelle vieille d'environ mille ans a, au cours des siècles, eu plusieurs fonctions qui ont entraîné autant de transformations successives. L'étude menée par l'association Culture Pierre Abélard indique avoir relevé 7 époques de maçonnerie différentes consécutives aux modifications d'usage de la chapelle.

Une restauration a été entreprise en 1957 par la commune du Pallet et le service des monuments historiques. C'est cette chapelle que nous voyons aujourd'hui.

La commune de Saint-Julien-de-Concelles a récemment réalisé deux phases successives de restauration de la [chapelle Saint Barthélémy](#) en relation avec les services de l'architecture et du patrimoine et en s'appuyant sur la Fondation du Patrimoine.

<sup>19</sup> « Deux domaines départementaux au cœur du vignoble et de l'action culturelle de Loire-Atlantique », Elisabeth Loir-Mongazon, Conservateur départemental de Loire-Atlantique, Virginie Bourget, responsable du Domaine Départemental de la Garenne-Lemot, article dans le livre à paraître sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011.



*Aigrefeuille sur Maine, Eglise Notre-Dame de l'Assomption, photo Mairie d'Aigrefeuille*



*Vertou, Porche de l'Abbaye Saint-Martin (1652) photo Mairie de Vertou*



*Barbechat, Domaine de la Berrière, inscription et classement en cours, photo CAUE*





Haute-Goulaine, Porte d'accès principal à la cour du château de Goulaine, traversant les douves, photo J-D. Billaud - Nautilus, Pays du Vignoble Nantais

Au 16<sup>e</sup> siècle, le château comprenait un grand corps de logis flanqué de deux pavillons où se trouvaient les escaliers. La surface a été presque doublée par les adjonctions du 17<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur, sont conservés de grandes cheminées du 16<sup>e</sup> siècle ainsi que d'importants vestiges de la décoration du 17<sup>e</sup> siècle. Le château est précédé d'une grande cour fermée par une enceinte avec porte charretière et porte bâtarde contigües à un ancien donjon.



Haute-Goulaine, vue du ciel du Château de Goulaine, photo Marquis de Goulaine

« La première mention du château remonte à un document du XII<sup>e</sup> siècle qui signale l'existence de « l'angle de Goleyne », c'est-à-dire d'un édifice fortifié de forme carrée ou triangulaire. Sans citer ses sources, le chanoine Travers<sup>20</sup> émet, quant à lui, l'hypothèse de la construction d'un château dès 944. Après un siècle d'invasions viking, Alain Barbetorte amorçait enfin la reconquête du pays nantais. Pour l'historienne Solenn Joubert-Peron<sup>21</sup> « il n'est pas invraisemblable qu'il y ait eu un site défensif face aux normands » sachant que ceux-ci ne quittèrent définitivement la région qu'en 960. A l'appui de cette thèse, on constate que le château actuel (fin XV<sup>e</sup>me) est bâti sur des caves que

la tradition familiale ferait remonter au X<sup>e</sup>me siècle. Par ailleurs, l'examen de la situation topographique du château confirme son intérêt stratégique : bâti sur un promontoire en avancée sur le marais, c'est un lieu d'observation privilégié. Depuis Goulaine la vue s'étend jusqu'au Loroux-Bottreau<sup>22</sup>. De tous temps considérés comme un milieu hostile, les marais contribuent aussi à défendre tout accès au château par la vallée de la Loire. »<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> Chanoine TRAVERS, *Histoire de Nantes*, 1836-41

<sup>21</sup> JOUBERT-PERON, Solen, « Le Château de Goulaine (XV<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) : nouvelles approches, nouvelle image », in *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. 82, 2004, pp. 193-224

<sup>22</sup> On peut encore y voir les vestiges d'un château relevé au XV<sup>e</sup> siècle qui pourraient eux aussi témoigner d'une construction plus ancienne.

<sup>23</sup> Présentation historique du Château de Goulaine tirées de « Le Château de Goulaine et son marais », Charlotte de la Garanderie, guide conférencière VPAH, historienne de l'art, article à paraître dans le livre sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011, cf bibliographie et sources.

## Archéologie

A la date du 6 avril 2011, 95 entités archéologiques sont connues de la DRAC - Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire. Les données archéologiques récentes proviennent essentiellement des opérations d'archéologie préventive. Jusqu'à ce jour, aucune recherche programmée n'a été réalisée. Seule la reprise de données anciennes a été effectuée, notamment sur la villa gallo-romaine des Cléons mais aussi dans le cadre d'une thèse sur le val de Loire dans l'Antiquité (Provost 1988 et 1993). Quelques découvertes récentes de mobilier ont été publiées.

C'est à partir de cette année qu'une prospection-inventaire, concernant toutes les périodes préhistoriques et historiques, sera réalisée sur les communes concernées par le cours de la Sèvre Nantaise (Rezé, Vertou, Maisdon-sur-Sèvre, La Haie-Fouassière, Monnières, Le Pallet, Gorges, Clisson, Gétigné, Boussay). L'année 2011 sera consacrée aux 6 premières communes situées en aval du cours de la rivière.

### Une présence humaine dès la Préhistoire

Le Pays du Vignoble Nantais montre une présence humaine au moins dès le Mésolithique (entre 10 000 et 5 000 ans avant J.C.). Ainsi le diagnostic archéologique réalisé en 2010 à l'emplacement supposé de la villa gallo-romaine des Cléons à Haute-Goulaine a livré des niveaux contenant une industrie lithique du Mésolithique. S'y superposent des niveaux et des structures du Néolithique, la faune, ce qui est assez rare, étant conservée.

Au vu des connaissances issues de la recherche archéologique jusqu'à ce jour, le phénomène mégalithique ne semble pas avoir concerné le territoire, au contraire du reste de la Loire-Atlantique ou tout proche du Maine-et-Loire

### La Protohistoire

L'âge du Bronze, comme à l'accoutumée dans la région des Pays de la Loire, est seulement représentée par des objets en bronze découverts anciennement. L'habitat et les nécropoles font particulièrement défaut. Notons cependant la découverte en 2010 d'un dépôt d'objets en bronze (transition Bronze Moyen/Bronze final) à Saint-Lumine-de-Clisson : nombreux bracelets, quelques haches et une pointe de lance notamment.

La fouille emblématique d'un habitat groupé du 4<sup>ème</sup>-2<sup>ème</sup> siècle avant J.C. à Gétigné (ZAC de Toutes Joies), sorte d'agglomération, doit être mise en avant. En pays de la Loire, ce type de site est extrêmement rare<sup>24</sup>. Pour cette période, on peut ajouter les quelques objets en fer, caractéristique de l'Age du fer conservés au musée Dobrée à Nantes et provenant du Pont de l'Ouen (Le Loroux-Bottereau-Haute-Goulaine) : épées et pointes de lance notamment.

Se pose pour le sud Loire, l'appartenance de ce territoire aux Namnètes, peuple cité par César, tardivement pour l'Age du Fer (800-30 av. J.C.), soit entre 52 et 43 av. J.C. A cet égard, le nom gaulois de Namnètes donnera Nantes, qui n'a bien sur pas d'origine bretonne en ce qui concerne sa toponymie.

### L'époque gallo-romaine

C'est vraisemblablement au début du Principat d'Auguste vers 16-15 av. J.C. que cette zone sera rattachée à la cité des Pictons avec pour chef-lieu Poitiers. La création de Rezé (limitrophe de Vertou) au débouché de la Sèvre nantaise comme port est révélateur de cette organisation. Au moins deux grandes voies sont reconnues (se superposant probablement à des cheminements d'époque gauloise) : Saintes-Rezé, via Vieillevigne (fouille de 1993) et Poitiers-Rezé via Le Fief-Sauvin (en Maine-et-Loire, étude en cours de cette agglomération gallo-romaine).

Quoiqu'il en soit, le Pays du Vignoble Nantais n'est pas concerné par la présence d'une agglomération gallo-romaine au contraire de ce qui se connaît en Loire-Atlantique. Seule la villa

<sup>24</sup> Les services de l'INRAP bénéficient d'une prolongation de deux mois afin de poursuivre la fouille compte tenu de l'intérêt majeur de cette découverte.

des Cléons, dont la position vient d'être récemment attestée (diagnostic archéologique en 2010) peut être soulignée.

La quasi absence de données pour cette période (hormis une ferme en partie fouillée à Gétigné) devrait être modifiée dans les années à venir. Une prospection-inventaire (cf ci-dessus) portée par l'Université de Nantes et autorisée par la DRAC commence dès le mois d'avril de cette année. A ce titre, [il est plus que probable que la culture de la vigne existât dès le 4ème siècle](#), ceci bien avant le Moyen âge classique. Cela restera à confirmer par les recherches.

### **Le Moyen âge**

Cette période, longue au demeurant, plus de 1000 ans, verra des transformations importantes en terme administratif, social et religieux.

Les données archéologiques pour le haut Moyen âge (mérovingien et carolingien) sont peu nombreuses. Toutefois, on pense qu'à Vertou, une occupation (de type sanctuaire) se met en place sur un domaine gallo-romain.

[La marque des invasions bretonnes ne se fera que sur le plan militaire](#). Ni la linguistique (utilisation d'une langue bretonne), ni les manières d'habiter n'auront prises sur ce territoire (ce qui est d'ailleurs le cas d'une très grande partie de la Loire-Atlantique).

L'étude de Clisson est limitée à son château et n'aborde pas la vie quotidienne des habitants au Moyen âge. La ZAC du centre-ville, dans sa phase de réalisation, va être propice à [la réalisation de diagnostics archéologiques, notamment par l'étude des fortifications de ville et des habitats](#) qui se trouvent en son sein.

A cet égard, l'étude de la ville de [Clisson](#) au Moyen âge est intégrée dans un [Projet Collectif de Recherche sur les villes fortifiées](#), PCR autorisée et financée par la DRAC (direction Jocelyn Martineau).

## ZPPAUP de Clisson

**Le classement** en ZPPAUP du cœur de ville de Clisson est effectif depuis le 25 avril 1994. L'inscription du site en cogestion par la commune et le SDAP (Service départemental de l'architecture et du patrimoine) a fait suite au dossier d'étude monter avec le cabinet AUP (architecte : Yves Steff).

Le rapport de présentation pour le classement fait état de l'intérêt patrimonial global du site au regard de l'histoire et du rôle des frères Cacaault et du sculpteur Lemot dans la reconstruction de la Ville après les guerres de Vendée. Ce rapport présente également un diagnostic sur les différents modes constructifs utilisés ainsi que sur la diversité des trames urbaines (architecture "italianisante", faubourgs, patrimoine fluvio-industriel, etc.).

L'ensemble des sites Monuments Historiques (classés ou inscrits) ont été pris en compte dans le nouveau périmètre (les Halles, la Chapelle Saint-Jacques, la Porte Sud, etc). C'est par l'analyse croisée de ces différents éléments que le choix du périmètre de la ZPPAUP a été déterminé.

*« Beaucoup plus qu'une simple ville, Clisson est avant tout un site à la confluence de deux vallées : la Sèvre Nantaise et la Moine, encaissées entre deux plateaux et un site pittoresque. Le bâti clissonnais offre un paysage étonnant et divers :*

- *un château édifiant par la lecture de l'histoire de l'architecture militaire qu'il permet*
- *une ville médiévale avec ses vestiges de remparts, son parcellaire serré autour des halles et ses ponts anciens la reliant à ses faubourgs*
- *une industrie qui colonise la rivière et génère un habitat ouvrier*
- *un phénomène culturel qui a produit des propriétés à l'italienne (maisons et parcs) et qui offre aujourd'hui une lecture poétique du paysage »<sup>25</sup>*



*Le pont de la Vallée, vue sur les contreforts du Château de Clisson et l'église Notre Dame, photo Mairie de Clisson*

<sup>25</sup> Conclusion du rapport de présentation sur l'identité de Clisson – Yves Steff – 1994

**Le périmètre** du secteur protégé s'étend de la gare au quartier de la Trinité du Nord au Sud, et du site classé du Fief Bignon jusqu'à la Chapelle des Templiers d'Ouest en Est (périmètre vue du ciel ci-dessous).

Ce premier document contractuel définissant le périmètre d'actions permet également la rédaction de propositions d'actions de valorisation du patrimoine. La philosophie générale de la ZPPAUP de Clisson défend le principe que son patrimoine doit se découvrir au fil de promenades et que Clisson reste ainsi « une ville secrète et difficile d'accès ».

De ce principe découle un ensemble de propositions de mises en valeur de certains sites clés tels que l'environnement immédiat de la Chapelle Saint Jacques, l'aménagement des Coteaux Henri IV et les récents panneaux d'interprétation réalisés par le Cabinet « Unsens », tous installés dans plusieurs points clefs de la Ville.

#### Cartographie aérienne du périmètre de la ZPPAUP à Clisson



La ZPPAUP est une servitude d'utilité publique qui s'impose au PLU. Ce dernier doit être compatible tant avec l'esprit que la règle de la ZPPAUP. Les autorisations d'urbanisme qui en découlent doivent donc être conformes aux règles du PLU et de la ZPPAUP.

Les principales règles posées pour la ZPPAUP permettent de respecter l'identité générale du site et notamment :

- 22 cônes de vue décrits à partir de leur centre, de leur orientation et de l'angle que fait leur projection en plan, dont, par exemple, la terrasse de la Garenne Lemot, le Pont et la rue du Nid d'Oie, la Route de Gervaux, les rues du Minage, du château, des Cordeliers, le site de la Garenne Valentin, de la place de la Trinité
- L'identité des Monuments Historiques et de leur environnement

Les enjeux de la ZPPAUP de Clisson aujourd'hui sont ceux applicables à toutes les ZPPAUP au regard de l'évolution des lois :

- sur l'égalité des chances (en date du 31 mars 2006) visant à assurer l'accessibilité des espaces publics et privés aux personnes à mobilité réduite
- sur la prise en compte du développement durable (Grenelle I et II) dont les objectifs d'économie d'énergie peuvent entraîner de nouvelles formes architecturales pas toujours compatibles avec le respect du patrimoine.
- Sur le mode de gestion de la ZPPAUP avec la disparition du caractère conforme de l'avis des ABF.



*Ancienne filature Delaroche, transformée en hôtel restaurant, Clisson, photo Office de Tourisme de la Vallée de Clisson.*

Dans le cadre de la ZPPAUP à Clisson, plusieurs ensembles immobiliers de caractère ont pu être restaurés, grâce notamment à l'accompagnement technique et scientifique aux privés, et grâce à la volonté des élus de faciliter la réhabilitation et parfois la réaffectation d'usage des biens privés immobiliers. C'est ainsi le cas de l'ancienne filature Delaroche, située en contrepoin du Château médiéval, sur la Sèvre Nantaise. Ce bâtiment imposant est devenu aujourd'hui un hôtel trois étoiles (géré sous l'égide de l'enseigne Best Western) comprenant 45 chambres et dont l'ouverture est effective depuis fin 2010. Cet équipement vient combler un manque d'hébergement qualitatif souligné lors du diagnostic touristique réalisé par le Cabinet Protourisme en 2009.

Il s'agit également de la rue du quartier Saint Antoine, longeant l'hôtel cité précédemment, rue qui mène notamment à une des entrées du parc de la Garenne-Lemot. Les habitations anciennement insalubres et laissées à l'abandon ont été progressivement rachetées une à une par un propriétaire privé qui les a réhabilitées et a permis de redonner un cachet architectural à l'ensemble, en concertation permanente avec le service Urbanisme de la Ville de Clisson.

La Ville de Clisson a également pris à sa charge la restauration de l'église de la Trinité et du domaine de la Garenne Valentin. Cette restauration s'est accompagnée de la restauration de la chaussée du Pont menée par le syndicat Sevraval et qui assure le lien entre le quartier Saint Antoine et le quartier des halles de Clisson.

## L'architecture rurale du Pays du Vignoble Nantais<sup>26</sup>

Le Pays du Vignoble Nantais présente une « collection » de bourgs et de villages qui s'égrainent les uns après les autres à la faveur d'un axe de communication. Cette **densité et multiplicité d'habitats et de regroupements humains est caractéristique des vignobles** qui ne peuvent en effet se développer sans exporter. Sur les bords de la Loire, les villages se succèdent avec de fortes densités, en relation étroite avec les activités de pêche, de transport et, plus récemment, de maraîchage. Le bâti est également très présent le long de la Sèvre nantaise. Les villages se succèdent au contact des plateaux et de la vallée : Gorges, Monnières, La Haye-Fouassière, puis Saint-Fiacre.



*Le Landreau, les Chais de la Pilotière ; Le Pallet, le village du Pé de Sèvre, photos CAUE*

Le type dominant de l'architecture traditionnelle viticole s'inscrit dans une dimension large correspondant à l'ensemble de la façade Atlantique. Il est défini par un cellier ou chai non voûté accolé à une maison bloc-à-terre. De nombreux exemples correspondent à ce type d'habitat, que ce soit à Vertou ou sur les bords de la Loire. Il connaît cependant des variantes avec certaines maisons d'inspiration poitevine, comme on en rencontre au Pé-de-Sèvre (Le Pallet). Elles sont caractérisées par un étage, un escalier extérieur et un chai au rez-de-chaussée. Quelques châteaux présentent également des chais extérieurs, qui arrêtent le regard par leur taille imposante et leur ordonnancement.

Dans ce que l'on nomme le petit patrimoine rural, il faut citer les **cabanes de vigneron** qui sont un héritage humble qui ponctue tout le territoire. C'est dans la variété de ces micro-paysages différents que se construit la vision spécifique de la ruralité du Pays du Vignoble Nantais.



*Cabanes de vigneron : la Chapelle-Basse-Mer, la Haute maillardière, photo David Couzy ; Le Pallet, la Mercredière, photo Damien Roger ; Vertou, à proximité du château de la Frémoire, photo Valentin Vallet, Musée du Vignoble Nantais*

<sup>26</sup> Joint à ce dossier de candidature, se référer à la publication réalisée par le Pays du Vignoble Nantais, en co-édition avec le CAUE de Loire-Atlantique, « l'architecture rurale du Pays du Vignoble Nantais », juin 2002

## 1- Campagne de restauration du patrimoine de proximité

Dans le cadre d'un Contrat de Développement Local avec la Région Pays de la Loire, le Pays du Vignoble Nantais a coordonné une action de restauration du patrimoine de proximité.

Cette démarche a été engagée sur plusieurs années avec une nette volonté politique du Pays de permettre la valorisation de son identité culturelle et patrimoniale. Il s'agissait notamment de :

- Développer le sentiment d'appartenance à un territoire en favorisant la mise en valeur du patrimoine architectural et historique.
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti
- Assurer la réalisation de projets de qualité par le recours à l'expertise en réalisant un diagnostic préalable et un suivi de chantier.

La dernière opération a été menée de 2003 à 2006 et a permis la réalisation de visites « conseils » (diagnostic architectural et conseils de restauration) et la réalisation de 5 opérations de restauration pour le compte d'associations et particuliers avec des artisans professionnels.

## 2- Campagne de restauration de façades

Cette opération a été menée suite au constat que certaines restaurations ne respectaient pas les règles attendues de préservation du patrimoine et des qualités architecturales du vignoble. Le Pays a piloté une campagne d'aide à la restauration en s'appuyant sur les compétences du CAUE et de la CAPEB. Afin de préserver et valoriser le patrimoine bâti, la mission a permis d'inciter les propriétaires à utiliser les matériaux adaptés au respect du patrimoine bâti : enduit à la chaux naturelle, pierres, menuiseries bois. 106 dossiers de demande de subvention ont été étudiés et, au final, 81 propriétaires ont pu bénéficier de la visite diagnostic et 65 dossiers ont été aidés financièrement et techniquement pour une restauration de qualité (26 en centre bourg ou ville et 39 dans les villages). Une mission de conseil (diagnostic préalable et suivi de chantier) accompagnait l'ensemble du processus, selon la complexité des chantiers et les capacités reconnues des différents prestataires professionnels intervenant sur les chantiers.

En cours de campagne, le partenariat avec le CAUE a donné lieu à l'édition d'un ouvrage de référence sur le patrimoine bâti du vignoble nantais ainsi que d'une fiche technique sur les enduits à la chaux naturelle. Des journées de formation auprès des artisans en 2004 et 2005 ont permis d'apporter des informations sur les enduits à la chaux naturelle (avec la CAPEB) et sur les caractéristiques du patrimoine architectural du vignoble nantais (avec le CAUE). Plus d'une vingtaine d'artisans ont participé à ces sessions.



*Clisson, façade avant et après travaux, maison privée, photo Pays du Vignoble Nantais*

### 3 - Campagnes d'inventaire sur le Pays du Vignoble Nantais

Un pré-inventaire normalisé a été réalisé par le Services de l'Inventaire Général du patrimoine culturel sur [16 communes du Pays sur la thématique des domaines viticoles](#) au cours des années 1990 (chercheur : Christine Toullier). Ces travaux participent à la constitution de dossiers documentaires consultables au Centre de ressources du Service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire. Ces dossiers concernent principalement des édifices pour lesquels un intérêt architectural a été relevé, à l'issue d'une recherche documentaire et de terrain. Cette étude a donné lieu à la rédaction de plusieurs articles, notamment dans la Revue 303 et à la publication d'un ouvrage de synthèse dans la collection des Cahiers du patrimoine (1990). Elle a également participé à l'aboutissement de plusieurs projets de valorisation : expositions temporaires dont « le Viticulteur architecte » et « La Ferme réinventée » à la Garenne Lemot. Cependant, à ce jour, aucune restitution définitive de ces travaux n'a été réalisée et ils n'ont pas fait l'objet de versement dans les BDD nationales. La convention signée pour deux ans avec le Service Patrimoine de la Région des Pays de la Loire vise notamment à la restitution de ces travaux, notamment par leur numérisation et leur versement, ainsi que par la mise à disposition, sous forme de documents de synthèse, des informations recueillies. Elle vise d'autre part la définition de nouvelles thématiques de recherche sur le Pays du Vignoble Nantais.

[7 communes du canton de Clisson ont également fait l'objet d'un inventaire topographique](#), portant sur l'ensemble de leur bâti : soit Clisson, Gétigné, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson, Monnières, Boussay et Gorges.

[Depuis 2010, un inventaire topographique est mené sur la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine](#), dans le cadre d'un programme global visant à une meilleure connaissance du Pays du vignoble nantais. Cet inventaire est réalisé par Mme Sylvie Mounier. Il a d'ores et déjà donné lieu à la constitution de dossiers documentaires sur les domaines, châteaux et bâtiments d'intérêt majeur pour la commune. La synthèse est en cours de rédaction<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> La convention signée entre le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais avec la Région des Pays de la Loire est présentée en annexe.

## La vallée industrielle de la Sèvre Nantaise

Les rivières comme la Sèvre ont tout d'abord servi de voie de navigation pour le vin avant de devenir source d'énergie hydraulique. La révolution industrielle au 19<sup>ème</sup> siècle a entraîné un essor économique et technique important. Les industriels ont investi dans la région nantaise. Clisson fut alors un pôle attractif ainsi que les bords de la Sèvre. Peu à peu, le paysage s'est peuplé de moulins à eau sur les bords de la rivière aux destinations nombreuses (moulins à grains – farine, seigle ou froment –, foulonnage pour la laine, chamoiserie pour les peaux, papeterie, métallurgie, tannerie) et de moulins à vent sur les coteaux. [Les industriels se sont inspirés du style clissonnais pour la construction de leurs usines.](#) Aujourd'hui, un bon nombre de moulins (certains en état, d'autres en ruine), témoignent encore de l'activité industrielle en vallée de la Sèvre.



*Vertou, la Chaussée des Moines, photo J-D. Billaud - Nautilus, Pays du Vignoble Nantais  
Clisson, la Chaussée du moulin de Gervaux, photo Pays du Vignoble Nantais*



*Gorges, le moulin d'Angreviers, photo Pays du Vignoble Nantais  
Gétigné, le moulin de Gaumier*

La Sèvre nantaise fut une des rivières les plus exploitées de la Région. A ce titre, les études menées permettent de dénombrer 98 chaussées aménagées pour réguler et exploiter le cours d'eau sur la portion traversant les Pays de la Loire (soit 105 kms). De Vertou à Boussay, le Pays du Vignoble Nantais a accueilli **21 sites d'exploitation**, soit unipolaires, soit bipolaires (exploitation sur les deux rives). De la porte vertavienne à Boussay, il s'agit de :

- la Chaussée des Moines, puis le Moulin Gautron, 13<sup>ème</sup> siècle à Vertou
- Gervaud, 1812 au Pallet
- Moulin neuf, 1795 à Monnières
- Le Plessis-Guéry, 1574 au Pallet
- Angreviers, 1522, bipolaire ; Le Liveau, 1522, bipolaire à Gorges
- Gervaux, 1522 ; Nid d'Oie, 1216, bipolaire ; Du Château, 1544, à Clisson



- Persimon, 1500 ; L'Arsenal, 1522 ; Moulin neuf, 1500 ; Therbin, 1500 ; Gaumier, 1522, bipolaire, à Gétigné
- Chevalier, 1572 ; Rousselin, 1755, Chaudron, 1753 ; Dobigeon, 1574 ; Charrier, 1600, Feuillou, 1785 ; La Grossière, 1549, à Boussay

Le site du Liveau constitue un des sites hydrauliques majeurs de la Sèvre Nantaise. Il est composé d'un ensemble de bâtiments répartis sur les deux rives de la Sèvre Nantaise : sur la rive droite, le moulin et l'ancien séchoir à papier ainsi que la maison du meunier (habitation privée récemment restaurée), sur la rive gauche, un autre moulin relié à celui de la rive droite par une chaussée. Depuis 1407 (premières mentions archivistiques de l'existence des moulins) jusqu'à aujourd'hui, il est dévolu successivement à la production de farine, puis après son rattachement au domaine de l'Oiselinière qui domine sur le coteau, à l'activité papetière (pâte à papier et séchage). La construction du séchoir ou étendoir date du début du XIXème siècle. C'est un des rares bâtiments d'étendoir à subsister le long de la Sèvre Nantaise.



Le séchoir (avant-plan) et le moulin du Liveau, Gorges, photo Monique Lecorre, CAUE, 2011

D'un point de vue architectural, le séchoir présente tous les caractères de l'influence de l'architecture caractéristique de la reconstruction post-révolutionnaire avec ses baies cintrées entourées de briques en particulier. Le baron François-Frédéric Lemot est en effet un ami des propriétaires du site du Liveau.

C'est la volonté conjointe de la commune de Gorges et de l'association « *Pour les arts graphiques en Vallée de Clisson* » qui a permis la réalisation d'un vaste programme de restauration de l'ensemble du site. De nombreux partenaires institutionnels et privés, techniques et financiers, ont été associés au programme : l'Institution et l'association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents, l'Etat, le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Général de Loire-Atlantique, le CAUE, le fonds parlementaire, le mécène Total France par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

Avec un engagement financier à hauteur de 290 000 €, le séchoir a pu être rénové. Cette restauration a été menée sous la houlette de l'architecte du patrimoine, M. Alain Forest. La rénovation du moulin de la rive droite a été engagée avec un budget de 325 000 €.

Aujourd'hui et dans la continuité de la mise hors d'eau et hors d'air, un projet de valorisation touristique, culturelle et patrimoniale du site est en cours de définition.

Ainsi, une étude opérationnelle pour la mise en œuvre du projet de valorisation du site a été engagée en 2010 par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson et confiée à Médiéval, agence-conseil spécialisée dans la mise en valeur culturelle et touristique des patrimoines et des territoires. Cette étude a bénéficié d'une aide du FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) dans le cadre du programme Leader du Pays du Vignoble Nantais. Les résultats de l'étude seront rendus publics courant du premier semestre 2011.

Le projet d'investissement pour « faire revivre le site du Liveau à des fins de valorisation touristique, culturelle et patrimoniale » a par ailleurs fait l'objet d'une candidature à l'appel à projets régional « valorisation du patrimoine culturel en milieu rural » financé par le FEDER (fonds européen pour le développement rural). Cette candidature a été sélectionnée en 2010 par le comité régional des fonds européens (Etat / Région).

Enfin, une demande d'accompagnement financier par le FSE (fonds social européen) de l'association « *Pour les arts graphiques en Vallée de Clisson* » est envisagée, au titre du soutien aux microprojets permettant le développement d'activités et d'emplois dans les « *métiers patrimoniaux dans une perspective de valorisation économique d'un territoire.* »

Le Pays du Vignoble Nantais a accompagné et facilité l'inscription de ce projet d'envergure dans ses différents volets (étude, investissement, animation...) dans le cadre des financements européens régionaux.

Parallèlement à la rénovation des bâtiments, la commune a entrepris une mise en valeur plus globale du site en partenariat avec le syndicat de rivière Sevraval. En 2010, est programmée la restauration de la chaussée qui barre la Sèvre. Le bras de contournement de la Sèvre, rive gauche, sera consolidé et servira de passe à poisson. Une halte canoë sera également aménagée. Enfin, la commune prendra en charge la restauration de l'ancien moulin situé rive gauche pour la préservation du bâti.



## *Créations* architecturales,

Depuis la loi de 1985, une importance accrue est donnée au commanditaire d'un ouvrage architectural. L'architecte et le maître d'ouvrage forment un tandem dans l'acte de construire, avec l'objectif de garantir, de concert, la qualité des ouvrages. En Pays du Vignoble Nantais, à partir des années 1980, de nombreux ouvrages ont été réalisés sur le territoire dans le cadre de commandes publiques, avec l'ambition de garantir à la fois les valeurs d'usage, d'image et de qualité architecturale. Quelques exemples de réalisations architecturales en Pays du Vignoble Nantais sont présentés dans les pages qui suivent.

A l'intérêt accrue des élus locaux pour la création architecturale, s'ajoute également la démarche de maîtres d'ouvrage privés qui permettent la programmation d'une réinterprétation de bâtis anciens par la création contemporaine (le plus souvent, d'ailleurs à partir d'anciens bâtiments agricoles).

### **Jean-Claude Pondevie, architecte DPLG**



*Le Pallet, Musée du Vignoble Nantais, Jean-Claude Pondevie, 1995, photo Mickaël Bourré*



*Haute-Goulaine, Le Quatrain, Jean-Claude Pondevie, 2007, photo Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine*

Autre réalisation : **Le Champilambart**, à Vallet, 1995

### **Forma 6, société d'architectes :**



*Médiathèque « Le passe-muraille », Saint-Julien-de-Concelles, réalisation 2006, extension 2009, photo Mairie de Saint-Julien-de-Concelles*



Vertou, Collège Lucie Aubrac, Forma 6, 2007, photo Mairie de Vertou



Vertou, Médiathèque Libre Cour, Xavier Ménard, 2006, photo Mairie de Vertou

#### Xavier Ménard, architecte DPLG :

Pour la médiathèque Libre-Cour à Vertou, Xavier Ménard a mené un programme de réhabilitation et de nouvelle affectation pour l'ancien hospice de Vertou (architecture René Ménard, Nantes, 1883). L'opération a permis le réaménagement de la cour avec un toit en charpente métallique et des tuyaux apparents sur des grandes baies vitrées donnant sur la rue.

Toiture végétale et stockage des eaux pluviales. Réaménagement de l'ancienne chapelle (peintures restaurées) en salle de lecture. Eric Fonteneau a réalisé la gravure sur verre pour la façade sur rue.

« Nous souhaitons que cette médiathèque incarne un pont entre le passé et l'avenir, avec des matériaux contemporains dans un bâtiment ancien. Que ce lieu historique retrouve une nouvelle jeunesse. »<sup>28</sup>

#### Enet Dolowy Architecture Urbanisme :



La Chapelle-Heulin, Maison de l'enfance, Enet Dolowy, 2003, photomontage Enet Dolowy

Proximité avec le centre-bourg traité avec une recontextualisation de l'architecture locale (toitures en tuiles à deux pentes, volumétrie fragmentée et utilisation de matériaux locaux en façade)

<sup>28</sup> Discours de M. Laurent Dejoie, Maire de Vertou à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque.

Guy Murail, architecte DPLG



*Haute-Goulaine, Espace des Loriots, Maison de l'Enfance, Guy Murail, 2005*

Patrick Kermarrec, architecte DPLG



*Le Pallet, Moulin du Pé de Vignard, maison des jeunes et CLSH, Patrick Kermarrec, 2006*

Pour l'[Espace des Loriots à Haute-Goulaine](#), Guy Murail a organisé la construction le long d'un cheminement piétonnier. Utilisation de panneaux de parement en couverture extérieure et intérieure. Volumétrie et relation des structures métalliques fines avec le boisement à proximité.

Pour le [Moulin du Pé de Vignard au Pallet](#), Patrick Kermarrec a restructuré deux éléments du 19<sup>ème</sup> siècle (construction et cheminée en brique, d'une part, et bâtiment de liaison avec l'ancien moulin médiéval, d'autre part). Métal, enduit ciment et bardage, charpentes apparentes en intérieur : simplicité des matériaux. Elaboration colorée avec des zonages rouges (rappel de briques) en contraste avec le verdoyant environnant.

**Exemples de réalisations pour des maîtres d'ouvrage privés :**



*Vallet, reconversion et extension d'un bâtiment agricole et maison accolée en habitat privé, architecte Bénédicte Robin, 2001, photo CAUE*



*Saint-Julien-de-Concelles, reconversion d'une grange en habitation privée, architecte Christine Naud, 2005, photo Christine Naud.*



*Le Pallet, création d'une maison individuelle à flanc de coteau, architecte Ferré, fin des années 1990, photo CAUE*



## Antiquités et objets d'art

56 objets classés sur 23 des 30 communes du Pays du Vignoble Nantais. Ces objets sont principalement des objets d'orfèvrerie (soit 23 calices, patène ou ostensoirs des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles). Hormis ces pièces relativement « habituelles », on trouve quelques objets plus exceptionnels tels que l'antiphonaire de Barbechat (livre de chants de messe) daté du 14<sup>ème</sup> siècle, une estampe paysagère du 17<sup>ème</sup> siècle, dans une propriété privée de Clisson, les peintures monumentales de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste du Loroux-Bottereau (en provenance de l'ancienne chapelle Saint-Laurent désaffectée), ainsi que les sarcophages mérovingiens de Vertou. La plupart des objets religieux appartiennent aux associations culturelles.

## Collections du Musée du Vignoble Nantais

Riche de 2700 pièces, les collections comprennent quatre sections :

### Viticulture

Cette section comporte des séries assez représentatives d'instruments, de matériels des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles permettant d'appréhender l'histoire des savoir-faire liés à la viticulture et notamment la mutation du vignoble nantais, liée à la crise phylloxérique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais également les mutations plus récentes à partir de la modernisation des machines et des méthodes de suivi des plantations. Les collections illustrent ces différents parcours techniques jusqu'à l'actualité des pratiques.

- Sous-section relative à la lutte contre le phylloxéra (chaudière en cuivre, croix de charlatans, pal de traitement, fourches d'arrachage).
- Sous-section présentant une série de matériels de greffage de la rogneuse à la machine à greffer.
- Ensemble de matériel de taille.
- Collections traitant des vendanges de l'outillage varié des vendanges à main (vendangettes, baquets, portoirs, brouettes, civières, plateau à vigne) à la récolte mécanique assurée par les machines à vendanger.
- Collection de cépages (Folle blanche, Grolleau noir, Berligou, Cabernet franc, Noah, etc.) dans les vignes conservatoires à l'extérieur du musée.

### Agriculture

Le musée possède un ensemble d'outils et machines pour le travail de la terre qui illustre l'évolution des techniques de labour dans le vignoble, des pics vignes, pelles et houes utilisées dans les parcelles de vignes plantées en quinconce, à l'apparition des charrues, herses et décavaillonneuses introduites dans le vignoble au moment de sa replantation en ligne suite à la crise phylloxérique. Le musée présente également un tracteur interligne utilisé à partir des années 1950.

### Vinification

Cette section comporte des ensembles de matériel de pressurage et de vinification permettant d'appréhender, comme pour la viticulture, les évolutions techniques liées à ces domaines.

Les collections regroupent un abondant matériel de cave nécessaire à assurer le travail de vinification, de la fermentation aux opérations de soutirage, de filtrage et de pompage : ébulliomètres, pipettes, buards, fouets et raclettes, tire-fonds, siphons de soutirage, bassins à soutirer, bidons d'ouillage, entonnoirs, robinets, filtres, pompes.

## Les Arts et Traditions Populaires

La section Arts et traditions populaires regroupe des objets relatifs à 3 métiers liés au travail de la vigne jusqu'aux années 1950/1970 : tonnelier, bourrelier et maréchal-ferrant. En outre, cette section rassemble des objets liés au métier de sabotier ainsi qu'à la vie quotidienne dans le Vignoble Nantais jusqu'au milieu des années 1950. Notons que la sous-section tonnelier provient de trois dons importants dont deux sont issus directement d'anciens ateliers de tonnelier.

### Pierre Abélard

Cette section, hors de tout domaine viticole, fait référence à un personnage historique du territoire, originaire du Pallet, célèbre en son temps en tant que théologien et connu jusqu'à nous pour ses amours avec Héloïse. Ce fonds est constitué et enrichi par l'association culturelle Pierre Abélard. Outre onze gravures du 19<sup>ème</sup> siècle, le musée présente également dans cette salle une aquarelle exceptionnelle de William D. Fellows « *Ruines de la maison d'Abélard* », 1817.



*Roue dentée d'un pressoir horizontal, salle Pierre Abélard, espace vinification, photos Mickaël Bourré, Musée du Vignoble Nantais*

*Enfants devant le pressoir long-fût, photo J-D. Billaud - Nautilus, Pays du Vignoble Nantais*

Un [projet scientifique et culturel](#) est en cours de rédaction. L'inventaire des collections et son informatisation en 2008 ont permis d'initier différentes actions visant à améliorer la conservation (transfert d'une partie des collections dans un lieu de réserve extérieur au site muséographique) et à engager un programme de restauration phasé en plusieurs années. En 2011, sont programmés : une analyse climatologique du musée et des réserves sur site, le démontage et l'analyse de deux pressoirs long-fût, des restaurations d'urgence de quelques objets présentés dans les salles.

Par ailleurs, l'analyse des collections a permis d'identifier quelques ensembles cohérents et relativement exceptionnel dans le champ des musées vitivinicoles : un ensemble de tracteurs attestant des différentes étapes de la mécanisation depuis le plan Marshall jusqu'à l'arrivée des premières machines à vendanger ; un ensemble de pressoirs conséquent ; depuis 2010 et grâce à l'acquisition important d'un fonds en provenance de l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin), un ensemble de 6 ébulliomètres, datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1970.

# Le foisonnement culturel

Un premier état des lieux réalisé en 2002 dans le cadre d'un stage de maîtrise en gestion et management des entreprises culturelles avait montré la diversité et la vitalité de l'animation culturelle sur le territoire du Vignoble Nantais. Plusieurs champs culturels avaient été étudiés et tout particulièrement celui du spectacle vivant<sup>29</sup>.

Le rapport concluait à la pertinence de la définition d'un projet culturel à l'échelle du territoire de pays pour lequel il constituait un véritable enjeu de société (intégration de nouveaux habitants, demande d'animation de la part des jeunes et des catégories sociales intermédiaires, positionnement du territoire face à une métropole nantaise très active culturellement, soutien à la création artistique présente localement).

Cet état des lieux eut pour conséquences la création d'un poste de chargé de mission culture et la mise en place d'une commission spécifique au sein du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais.

En 2003, la première convention régionale de développement culturel entre la Région des Pays de la Loire et le Pays du Vignoble Nantais était signée. Le Pays se positionnait comme médiateur et coordinateur d'un programme d'actions relevant essentiellement de la diffusion et de la création dans le domaine du spectacle vivant.

Parmi ces actions on peut relever la mise en place d'une programmation de « saisons de pays », la création d'un festival dédié au jeune public (« Cep'Party ») associant diffusion dans le cadre scolaire, actions de médiation et programmation familiale, le soutien à des compagnies professionnelles en résidences (Compagnie de danse NGC25, Compagnie des arts du Cirque Chapazard) ou le soutien à des festivals (Jazz sur lie, La Nuit des Fées – « musiques imaginaires »). A ce programme de diffusion et de médiation s'ajoutait un volet d'expertise culturelle sous la maîtrise d'ouvrage du Pays : étude sur les musiques actuelles en 2006, étude sur l'enseignement musical en 2007, sensibilisation sur les risques auditifs en 2007.

Fin 2007 la Région des Pays de la Loire exprimait son souhait d'orienter son action vers des aides directes aux équipements et de mettre un terme à ce dispositif. Dans ce contexte, le Pays fut amené à revoir son implication dans le domaine culturel. Le dernier budget global d'actions entrant dans cette convention était de 700 000 €. La Région participait à hauteur de 91 000 € et le Pays de 42 000 €.

Aujourd'hui, la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide au développement culturel de la part du Département de Loire-Atlantique, dans le cadre de projets culturels de territoire (PCT), devrait être l'occasion de poursuivre le travail engagé de 2003 à 2008. C'est à cet effet que l'état des lieux de 2002 a été réactualisé en 2010. Huit ans plus tard, le constat reste le même : celui d'un territoire culturellement dynamique, même s'il présente une certaine hétérogénéité selon une graduation qui va de la périphérie urbaine de Nantes aux zones rurales limitrophes du département de la Vendée.

Mais de 2002 à 2010, la création de nouveaux équipements culturels a encore renforcé le constat d'un pays dynamique, présentant un fort potentiel culturel : construction de nouvelles bibliothèques et de 4 médiathèques à Vertou, Basse-Goulaine, Saint-Julien-de-Concelles et Vallet ; création d'un espace de diffusion intercommunal, Le Quatrain à Haute-Goulaine ; aménagement de salles de répétition ou d'enregistrement tournées vers les musiques actuelles ; création d'une école de musique intercommunale sur la Communauté de Communes Loire Divatte.

Il en est de même dans la création ou le développement de certaines manifestations : Cep'Party, Hellfest (musiques extrêmes), Transcendance (festival de danse départemental), Primus Tempus à la Chapelle-Heulin...

Portée tout à la fois par un fort engagement associatif, de nombreuses initiatives individuelles et l'investissement croissant des collectivités dans les domaines culturels, cette vitalité présente le visage d'un foisonnement sans cesse renouvelé et en structuration.

<sup>29</sup> Mémoire de maîtrise, Esthna à Angers, Aurore Chevalier, « Un projet de développement culturel, étude de cas : le Pays du Vignoble Nantais », 2002



*Vallet, « Le bal moderne », sur la scène du Champilambart, festival Cep'Party 2007, photo Pays du Vignoble Nantais*



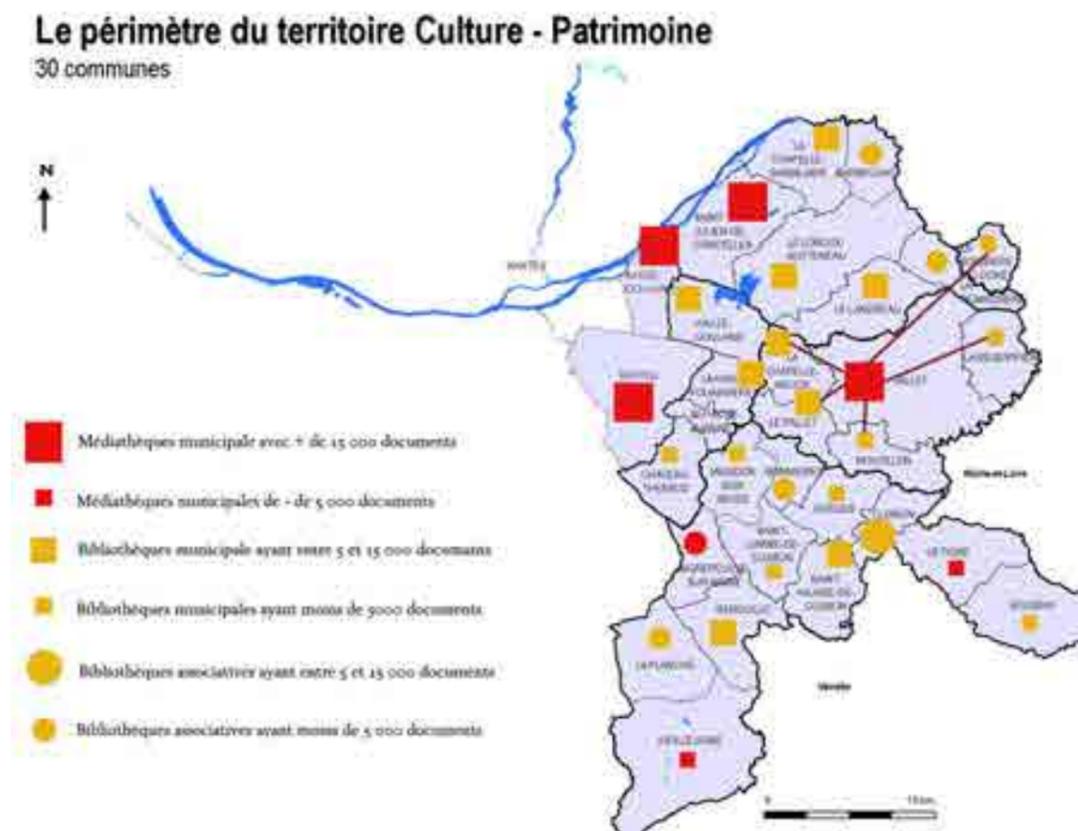
## Bibliothèques et médiathèques

Dans le premier état des lieux, la lecture publique n'avait pas fait l'objet d'un travail approfondi. Avec la création de nouveaux équipements structurants, modernes et répondant aux attentes de nouveaux utilisateurs (Médiathèques de Vertou, Basse-Goulaine, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet) ou par l'agrandissement de nombreux autres sites, ce secteur s'est profondément transformé révélant son importance dans les politiques publiques locales.

Sur les 30 communes du territoire, toutes sont dotées d'une bibliothèque de prêt. Seule la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, la plus petite du territoire, ne possède pas de bâtiment propre. Elle bénéficie cependant d'un dépôt du bibliobus dans les locaux de la mairie.

Quelques chiffres permettent de resituer la place de la lecture publique dans le Vignoble Nantais au regard du contexte départemental.

### Carte de localisation des équipements liés à la lecture publique en Pays du Vignoble Nantais<sup>30</sup>



Sur les 1 246 798 habitants que compte la Loire-Atlantique, la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA) recensait 2510 bénévoles liés aux bibliothèques en 2008, soit 0,20% des habitants. Le Pays du Vignoble Nantais en compte quant à lui 534, soit 0,45 %.

De même, en équivalents temps plein, la Loire-Atlantique compte 140 employés de bibliothèques (soit 0,011% de sa population) tandis qu'on en dénombre 37 dans le Vignoble (0,031% des habitants du Pays).

Ces chiffres dénotent la vitalité du secteur de la lecture publique dans le Pays du Vignoble Nantais où l'on observe un engagement important de la part des habitants comme de la part des pouvoirs publics qui ont, dans leur majorité, recours à des professionnels pour l'animation et la gestion des lieux de lecture publique.

<sup>30</sup> Carte réalisée par Pierre-Yves Guilbaud, dans le cadre de son stage portant sur le diagnostic culturel du Pays du Vignoble Nantais, 2010.

Les bibliothèques du Vignoble Nantais ont une fréquentation très légèrement supérieure à la moyenne départementale : 21% des habitants du vignoble sont des lecteurs actifs contre 20 % des habitants de Loire-Atlantique. Si l'on se base sur le nombre de prêts, plus significatif, l'activité des bibliothèques du Pays semble plus importante encore puisque l'on atteint une moyenne de 28700 prêts par bibliothèque contre une moyenne départementale de 13600 prêts.

Ces bibliothèques sont autant de lieux culturels qui accueillent très fréquemment des évènements. Toutes ou presque inscrivent « l'heure du conte » à leur programme annuel d'activités, certaines sont équipées pour présenter des expositions, d'autres accueillent des spectacles ou des lectures publiques. Les « Rencontres d'illustrateurs » à Vertou constituent la manifestation phare en ce domaine. En 2010, pour la neuvième année consécutive, une vingtaine d'illustrateurs exposent et expliquent leur travail au cours de rencontres ou d'ateliers qui se tiennent pendant une semaine. Si l'ensemble de ces bibliothèques ou médiathèques est très hétérogène tant par leur taille (de 25 à 700 m<sup>2</sup>) leur statut (intercommunal, communal, associatif), leur fonctionnement (professionnel, associatif, mixte) et leur fond (plus de 70 000 ouvrages et supports à Vertou pour quelques milliers d'ouvrages sur support papier dans les plus petites), leur nombre dénote cependant une bonne couverture à l'échelle du Pays. Leur répartition sur le territoire montre que les pôles les plus importants se situent au Nord-Ouest du territoire, situation que la future médiathèque municipale de Clisson devrait rééquilibrer en 2012.



*Espace intérieur de la médiathèque de Saint-Julien-de-Concelles, photo Mairie de Saint-Julien-de-Concelles*



*Rencontres d'illustrateurs, Médiathèque Libre Cour, Vertou, 2010, photo Mairie de Vertou*

## Arts plastiques et cinéma

Dans le cadre de la manifestation annuelle « l'Art prend l'air », initiée par le Conseil Général de Loire-Atlantique, qui offre aux artistes plasticiens professionnels d'ouvrir leurs ateliers au public, 22 artistes ont répondu présents en 2010. Si l'on excepte la ville de Nantes, ce chiffre place le pays dans les premiers rangs des territoires ressources en la matière, derrière l'estuaire de la Loire et la Côte Atlantique.

On recense parallèlement un grand nombre d'artistes plasticiens vivant dans le Pays du Vignoble Nantais mais leur travail reste souvent le fruit d'une expression individuelle dont la présentation au public se fait à Nantes. Le Pays est davantage perçu comme lieu de vie que comme lieu de pratique et ces artistes entretiennent aujourd'hui peu de liens professionnels avec le territoire. De fait, il existe relativement peu de lieux de diffusion professionnels sur le territoire.

Quatre lieux permanents d'exposition (hors galeries privées) sont cependant présents sur le territoire :

- La Galerie du Minage à Clisson, propriété de la ville accueille plusieurs fois par an des artistes professionnels.
- L'Atelier et le Moulin Gautron, propriétés de la ville de Vertou, accueillent expositions et manifestations d'art, mêlant parfois professionnels et amateurs. De février à avril, en partenariat avec l'Ecole des Beaux Arts ou le FRAC, « Regards Croisés » propose, autour d'artistes contemporains, diverses actions de médiation.
- La Cantrie, à Saint-Fiacre-sur-Maine est un site associatif où se tiennent pendant la période estivale trois à quatre expositions d'art contemporain. Le site est aujourd'hui bien connu des habitants du territoire et l'on recense presque 7000 visiteurs en 2010.
- enfin, seul lieu dédié exclusivement à l'art contemporain, la Garenne Lemot, propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique présente quatre expositions par an. Le site offre aussi des ateliers pédagogiques, emploie plusieurs médiateurs et depuis 2010 renoue avec une ambitieuse politique de résidences d'artiste. Il reçoit chaque année plusieurs milliers de visiteurs et de scolaires.

Plusieurs manifestations annuelles complètent ce rapide état des lieux. Là aussi artistes professionnels et amateurs se côtoient lors d'évènements dans lesquels la fluidité entre expression artistique, artisanat d'art et loisirs créatifs est assez significative de ce caractère foisonnant de l'offre. On peut citer parmi les principales manifestations, le salon de peinture et de sculpture à la Chapelle Basse Mer, le salon d'automne à Basse-Goulaine, Festiv'Art à La Haye Fouassière, « Montmartre à Clisson ».

Aucun de ces rendez-vous, ni aucun des lieux cités, hormis la Garenne Lemot, ne fait appel à un programmateur professionnel ou à un commissaire d'exposition. Dans ce domaine aussi, l'initiative repose en grande partie sur la dynamique associative et/ou individuelle qui fait du Pays du Vignoble Nantais une terre « participative ».

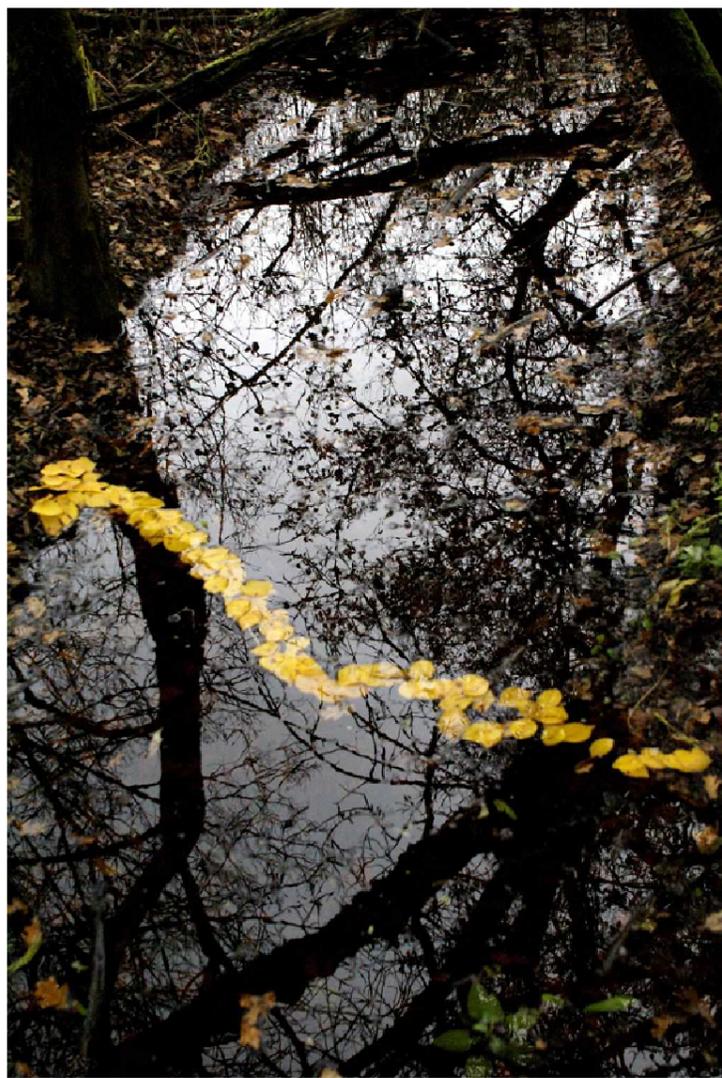
Moins hétérogène dans son fonctionnement et ses programmations, le secteur du cinéma compte cinq salles sur le territoire, auxquelles s'ajoute le complexe commercial de Basse-Goulaine :

- Le Cep à Vallet
- Ciné Vaillant à Vertou
- Ciné-Loroux au Loroux Bottereau
- Cinéma Jacques Demy à La Chapelle Basse-Mer
- Le Connétable à Clisson.

Le secteur, là aussi, offre un bon maillage à l'échelle territoriale lorsqu'on le compare à la répartition et aux chiffres nationaux de diffusion cinématographique en zone rurale ; cette situation est d'autant plus remarquable à proximité d'une grande agglomération telle que Nantes où se sont développés, comme ailleurs, les multiplexes.

Tous les cinémas du Pays du Vignoble Nantais sont classés « Art et Essai » et fonctionnent de façon associative avec parfois un grand nombre de bénévoles (90 à Vallet, 40 à la Chapelle Basse Mer). Seul Le Cep à Vallet emploie une salariée. Il comptabilise aussi le plus grand nombre d'entrées annuelles (30 000) avec un public essentiellement familial.

A travers le Groupement de Programmation des Cinémas Indépendants (GPCI), l'ensemble de ces cinémas entretiennent des liens mais chacun d'eux élabore sa propre programmation et conçoit ses propres animations. Tous proposent notamment des séances scolaires.



*Haute-Goulaine, œuvre éphémère de François Liorzou, photographie de l'auteur, Marais de Goulaine, 2009*



## Spectacle vivant et salles de diffusion

C'est sans doute dans le domaine du spectacle vivant, toutes disciplines confondues (musique et danse, chant, théâtre, cirque et arts de la rue) que l'activité culturelle du Pays du Vignoble Nantais présente la plus grande variété d'initiatives, tant privées que publiques. Cette vitalité se lit régulièrement dans la presse locale, à travers l'annonce de spectacles, événements, initiatives associatives, etc. C'est elle qui contribue le plus à l'image d'un territoire jeune et vivant, à travers notamment de très nombreux liens entre les pratiques amateurs et le monde professionnel du spectacle ou encore à travers les mises à disposition d'équipements municipaux à des fins d'activités et d'événements associatifs.



*Haute-Goulaine, le Quatrain, grande salle  
Ci-contre, représentation de « Citadelle », compagnie NGC25,  
programmation 2010/2011*



Dans le domaine du spectacle vivant, deux équipements structurants constituent la vitrine de la politique de diffusion sur le Pays :

- **Le Quatrain**, à Haute-Goulaine est un équipement intercommunal d'une capacité d'accueil de 1300 spectateurs dans sa configuration maximale. Il est doté d'un équipement scénique et d'un plateau de grandes dimensions (14 m x 11m et 7.5 m sous gril), d'une équipe technique de 4 personnes et d'une directrice programmatrice. Le Quatrain met en place une programmation annuelle d'une trentaine de dates qui se veut diversifiée : danse, musique, théâtre, chant et cela dans différentes esthétiques ... La salle, qui peut être louée, est fréquemment utilisée pour des manifestations ponctuelles associatives : représentations de théâtre amateur, tremplin musical, exposition...  
Ouvert en 2007, le Quatrain n'a cessé de voir augmenter sa fréquentation depuis cette date. Il compte aujourd'hui environ 6000 spectateurs et 150 abonnés. Son taux d'occupation est de 80%  
Il est à noter aussi que Le Quatrain est l'un des « Pôles Danse » du département de Loire-Atlantique, politique initiée en 2006 par Musique et Danse en Loire-Atlantique. Partenaire privilégié d'événements chorégraphiques en Loire-Atlantique le Quatrain assure ainsi un rôle de sensibilisation et de diffusion de la danse contemporaine dans le département.
- **Le Champilambart** à Vallet est un espace culturel polyvalent, construit en 1996, qui comporte deux salles dont une salle de spectacle d'une capacité de 1500 spectateurs debout et 900 assis. Il est équipé lui aussi d'un matériel scénique professionnel et d'un plateau de 15 m x 12 m, 7.5 sous grill.  
Relativement jeune, il est aujourd'hui bien identifié des habitants du vignoble. Sa fréquentation est de 10000 spectateurs par an dont 1000 abonnés pour une saison culturelle qui compte elle aussi une trentaine de dates diversifiées. Son taux de remplissage est de 90%.

Les deux salles travaillent en partenariat pour équilibrer leurs dates et leur offre de spectacles, parfois mutualisés. Les deux équipes techniques collaborent fréquemment. Leurs abonnés bénéficient de tarifs préférentiels sur les deux salles.

Véritables foyers de diffusion et d'animation locales ces deux équipements participent à de très nombreux réseaux ou manifestations en ou hors leurs murs : accueil de spectacles déconcentrés issus de la programmation du Grand T (théâtre départemental), partenariat avec le Pannonica (scène de musiques actuelles et notamment de Jazz à Nantes), participation au Réseau des Programmateurs de Loire-Atlantique (RIPLA), accueil de spectacles dans le cadre de Région en Scène (festival régional de diffusion professionnelle) etc.

Ces deux équipements jouent aussi un rôle dans le domaine de la création à travers des programmes de résidences d'artistes : une à deux troupes ou groupes accueillis chaque année.

A ces deux salles adaptées à tous types de spectacle, il faut ajouter tout un réseau de lieux susceptibles d'accueillir certaines animations et spectacles, dont certaines collaborent avec le Quatrain et le Champilambart. Parmi les principales citons :

- l'espace Saint-Jacques à Clisson, de capacité plus réduite (200 spectateurs en configuration assise), il est aménagé dans une ancienne chapelle réhabilitée en 2004 et accueille des spectacles plus intimistes. Il est doté de gradins amovibles et d'une scène.

Deux autres équipements à vocation polyvalente présentent aussi un espace scénique :

- la salle Paul Bouin, à Basse-Goulaine (450 personnes assises)
- l'espace Bellevue à Gétigné (avec un gradinage mobile de 250 fauteuils à l'étude)

Ces deux salles ont une programmation culturelle propre qui s'inscrit pour Basse-Goulaine dans la saison culturelle de la commune, associant spectacles professionnels et représentations amateurs.

La dynamique du territoire se révèle aussi dans un certain nombre d'événements dont la fréquentation dépasse les limites territoriales du Pays du Vignoble Nantais.

C'est d'abord le festival de musiques extrêmes « Hellfest ». Avec 60 000 festivaliers sur un week-end en 2010, la manifestation s'est placée parmi l'une des plus importantes de la Région des Pays de la Loire et la seule en Europe sur cette esthétique musicale. « Cep'Party », festival jeune public, est le second événement majeur à l'échelle du pays. Une dizaine de spectacles différents avec plusieurs représentations réparties sur une semaine reçoivent environ 6000 scolaires et 1900 spectateurs sur la partie familiale. Il est organisé par le Champilambart. 7 à 8 spectacles du programme sont diffusés dans d'autres salles du territoire.



*Festival du Réveil, Saint-Julien-de-Concelles et Communauté de communes Loire Divatte, photo Mairie de Saint-Julien-de-Concelles*

A ces deux événements majeurs, il faut en ajouter d'autres, la plupart mis en place par les associations, très investies dans ce champ culturel à Clisson :

[Les Italiennes \(danse, musique et chant\)](#)

[Les Médiévales](#)

[La Nuit des Fées \(musique\)](#)

Ailleurs sur le Pays du Vignoble Nantais, d'autres festivals culturels alliant les différents champs du spectacle vivant se développent :

[Le festival du Réveil à Saint-Julien de Concelles \(théâtre de rue et arts cirquesques\)](#)

[Muses en Trocs au Landreau \(théâtre de rue et arts cirquesques\)](#)

[Primus Tempus, musique classique et jazz à la Chapelle-Heulin qui mêle professionnels et praticiens amateurs.](#)

## Musiques actuelles

En 2006, suite au diagnostic territorial réalisé en 2002, le Pays commanditait une étude spécifique pour la prise en compte des musiques actuelles sur le territoire.

Le rapport faisait état, dans ce domaine aussi, d'un **terreau particulièrement riche aussi bien dans les domaines de la création que de la diffusion**. Plus de 110 lieux, événements, associations étaient référencés et l'on comptait localement plus de 300 artistes dont 5 % de professionnels.

Les conclusions du rapport recommandaient une meilleure prise en compte de ce secteur culturel par, notamment, davantage de concertation entre élus du territoire et associations ou artistes, le développement de lieux dédiés, à la fois lieux de pratiques et d'enregistrement et une meilleure prise en compte de ces esthétiques musicales dans l'enseignement artistique.

La concertation initiée autour de ce sujet a pu amener les directeurs d'écoles de musique à travailler ensemble pour mutualiser certains enseignements. Dans plusieurs communes, des lieux de répétition ont été aménagés, certains doublés d'un petit studio d'enregistrement. Des initiatives en faveur de la diffusion de ces musiques se sont développées sur l'ensemble du territoire ; un tremplin musical biennal, sur la base de 6 concerts à l'échelle du Pays, se terminant par une finale (30 groupes en compétition et 800 spectateurs en 2009) est devenu l'un des rendez-vous incontournables du Vignoble.

A l'image du secteur des arts plastiques et visuels, le Pays du Vignoble Nantais est la terre d'accueil de nombreux musiciens qui y vivent, même s'ils se produisent peu sur le territoire.

Les jeunes groupes amateurs, quant à eux, peuvent se produire dans quelques lieux avec une offre d'accueil occasionnelle (caves, cafés, un café concert répertorié...). L'action collective du tournoi musical dans ce domaine est à l'heure actuelle une initiative intéressante pour structurer ce secteur culturel.



Affiche de l'exposition du Tournoi musical du Pays du Vignoble Nantais, 2010

A travers ces différents champs on constate une bonne dynamique culturelle du territoire qui a fait parler quelquefois de véritable « effervescence ». Cette dynamique s'appuie en grande partie sur l'initiative individuelle et associative mais trouve, depuis une dizaine d'années une résonance toute particulière dans les actions culturelles publiques, particulièrement en matière d'investissement culturel.

Partant de ce constat, le Pays du Vignoble Nantais s'est inscrit dans une démarche de contractualisation avec le Conseil Général de Loire-Atlantique pour la définition d'un projet culturel de territoire (PCT). Ce dispositif, mis en place sur le département en 2006, a pour objectif d'aider les territoires qui en font la demande à fédérer les initiatives en matière culturelle, notamment par des actions de mutualisation afin de faire de la culture un élément fort de développement local.

Après une année de définition d'objectifs, la contractualisation peut être signée pour 3 ans. Le Pays du Vignoble Nantais élabore actuellement son année de préfiguration en partenariat avec les différents acteurs culturels : communautés de communes, associations, directeurs d'équipement et communes ayant une action significative en matière de culture.

Trois grands axes de travail ont été définis : une réflexion sur la mutualisation, tous domaines culturels confondus, une attention particulière aux initiatives concernant le jeune public jugé prioritaire, et la consolidation des actions de médiation artistique et culturelle (Education Artistique et Culturelle, résidences d'artistes...)

Plusieurs actions seront mises en place durant l'année de préfiguration dont :

- La réalisation d'une étude de mutualisation à l'échelle du Pays.
- La poursuite de l'Université sur Lie
- Le redéploiement du festival Cep'Party à l'échelle de l'ensemble du Pays du Vignoble Nantais.
- Le soutien du Tournoi musical du Vignoble.

Dans ce cadre général, plusieurs autres actions relevant du champ du patrimoine sont envisagées : la mise en réseau des acteurs de la médiation du patrimoine paysager et architectural dans le cadre de l'action pédagogique « [Affiche ton patrimoine](#) » et la mise en réseau des acteurs pour la programmation et la coordination des [Journées Européennes du Patrimoine](#).

De plus, la préfiguration d'un projet culturel de territoire contractualisé avec le Département de Loire-Atlantique permettra de [créer une instance de concertation spécifique rassemblant l'ensemble des partenaires oeuvrant dans le champ de la protection et de la restauration du patrimoine](#).

La convention de préfiguration doit être signée avant l'été 2011.



## **VALORISATION des RICHESSES du PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS auprès des PUBLICS**

Le Musée du Pays du Vignoble Nantais  
Des monuments majeurs ouverts aux publics  
Les paysages rendus accessibles et valorisés  
La médiation auprès de tous les publics



# *Le Musée* du Pays du Vignoble Nantais

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

Ouverture aux publics : 1995. Le musée est labellisé Musée de France.

Objectifs : Conservation et valorisation des collections vitivinicoles du Pays du Vignoble nantais, il présente l'histoire, les savoir-faire et la modernité d'une activité fondatrice de l'identité du territoire. Une salle est également consacrée à Abélard (théologien et philosophe du 11<sup>ème</sup> siècle, originaire du Pallet), célèbre pour ses amours avec Héloïse.

Le musée met en place des activités de médiation auprès des publics (groupes adultes, groupes scolaires - cycles 2 et 3 et collégiens depuis 2008 - et des publics familiaux – « jeunes aventuriers » avec le CDT). Il développe également une programmation pour l'accueil des publics handicapés.

Fréquentation : entre 6500 et 7000 visiteurs/an depuis 2006 avec une fréquentation répartie par tiers entre les groupes scolaires, les groupes adultes et les visiteurs individuels.



*Musée du Vignoble Nantais, vue intérieure, salle des presses et vue extérieure, architecte Jean-Claude Pondevie, 1995, photo Mickaël Bourré*

L'équipe du musée en relation avec les partenaires que sont la DRAC Pays de la Loire et le Conseil Général de Loire-Atlantique mène une politique évolutive de programmation d'expositions temporaires :

- « Recettes d'histoire et histoire de recettes » en 2004
- « Caractères en scène » en 2005
  - o programme d'animation et de diffusion de collectage de la mémoire avec la réalisation de films (2005, 2006),
  - o plus de 60 heures de témoignages filmés par une ethnologue (120 personnes interviewées) sur les thèmes suivants : la vie de famille et la vie dans les villages, les commerces, les activités agricoles
  - o un documentaire « entre rivières et terre » réalisé par la MCLA (Maison des Cultures de Loire-Atlantique) en 2006
  - o Trois petits films sur le thème des lieux de convivialité : les fêtes, les commerces et la maison réalisés par le Pays du Vignoble Nantais en 2006

- « Paysage » en 2007
- « **Architectures en vignoble Nantais** » en 2008
  - o Itinérance de l'exposition à Vertou, à Kiel en Allemagne (partenariat CG44), à l'Office du Tourisme Loire-Divatte au Loroux-Bottereau, à la Maison des Vins à Nantes, à la médiathèque de Basse-Goulaine



*Exposition « paysages », 2007, enfants dessinant dans les salles d'exposition ; exposition « Architectures en vignoble nantais », 2008, itinérance à Vertou, le Moulin Gautron, 2009, photos Musée du Vignoble Nantais,*

L'exposition « Architectures en vignoble nantais » a été conçue comme une invitation au voyage sur l'ensemble des 30 communes du Pays du Vignoble Nantais à travers quelques 150 photographies de bâtis anciens et modernes. L'exposition suit le parcours de l'exposition permanente, de la vigne au vin, à travers les grands domaines viticoles, les granges, les cabanes de vigne, les pressoirs, les chais et toutes les autres « présences » viticoles dans le paysage du Pays du Vignoble Nantais. La scénographie comprend environ 50 supports présentés dans les différents espaces de visite.

Cette réalisation a permis d'initier une nouvelle pratique muséographique mêlant les collections permanentes et l'interprétation temporaire. D'autre part, elle a été conçue dans l'objectif de faciliter une itinérance sur l'ensemble du territoire du Pays du Vignoble Nantais.

Elle a été réalisée en partenariat avec les Services de l'Inventaire en Région des Pays de la Loire, le CAUE, l'Université de Nantes, laboratoire de Géographie, l'association Culturelle Pierre Abélard, des photographes professionnels et amateurs. Le projet d'exposition était étroitement associé à la programmation de l'Université d'automne 2008, dont le fil conducteur portait sur l'architecture.

#### - « **Histoires en vignoble nantais** », 2010/2012

Suite à l'inventaire et l'informatisation des collections, réalisés en 2008 et 2009, le Musée du Vignoble Nantais s'est engagé dans une programmation de plus en plus professionnalisée de valorisation de ses collections. L'exposition « Histoires et vignoble nantais » a été conçue dans cet esprit, avec la modification de certains espaces de visites et un important travail de documentation des objets. En 2010, le premier volet de cette exposition a permis de créer ou renouveler 3 espaces de visites autour de l'histoire de la mécanisation (avec l'acquisition du premier tracteur enjambeur du vignoble nantais), de l'histoire des sciences et de l'analyse œnologique par la création d'un laboratoire des années 50 à partir de l'acquisition des collections de l'IFV et de l'histoire ancienne (XVII<sup>ème</sup> siècle) de la fabrication des eaux de vie. Deux autres volets historiques sont en cours de préparation pour une présentation aux publics en 2012 : la géologie et la constitution des terroirs ; l'histoire de la consommation des vins du vignoble nantais.

La scénographie de l'exposition en 2010 a été confiée à l'agence Fouet'Cocher.



*Exposition « Histoire en vignoble nantais », espace mécanisation, avec au premier plan le premier tracteur enjambeur du vignoble nantais ; espace laboratoire avec le fonds de l'IFV et l'atelier laboratoire au premier plan, 2010, photos Musée du Vignoble Nantais*

La mise en œuvre de cette exposition a été l'occasion de créer de nombreux outils d'aide à la connaissance et à la visite des collections. Ont ainsi été développés par l'équipe pédagogique du musée : un livret de visite de l'ensemble du musée, des fiches de lecture détaillées sur des sujets plus « pointus », un parcours découverte pour enfants, des puzzles et ateliers dans les espaces de visite, deux nouvelles visites et ateliers pédagogiques, l'un à destination des niveaux primaires et le second à destination des collégiens.

### **Vers un musée de territoire**

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais a engagé une réflexion visant à qualifier le renouvellement des missions et des espaces du Musée du Vignoble Nantais. Cette réflexion est menée en concertation avec la DRAC et avec le Conseil Général de Loire-Atlantique (dans le cadre d'une convention triennale, 2008-2011). Un premier axe vise à **permettre un ancrage plus globalement « Pays du vignoble nantais »** que la seule thématique vitivinicole. Un deuxième axe vise à pouvoir réaliser un renouvellement au moins annuel de la programmation culturelle (exposition temporaire, programme de conférences et animations). Un troisième axe vise à mettre le bâtiment actuel aux normes de la conservation des collections (création et aménagement d'un lieu de réserves *ad'hoc*) et de l'accueil de tous les publics (**accessibilité aux publics handicapés<sup>31</sup>**, **salles pédagogiques**, **création d'une salle d'exposition temporaire** dédiée à la programmation d'expositions temporaires sur des thématiques autres que seulement vitivinicoles) avec une valorisation paysagère de l'ensemble du site. Ce projet est étudié en relation étroite avec la labellisation Pays d'art et d'histoire.

Le Musée du Vignoble Nantais a vocation à devenir d'évidence **l'outil culturel et patrimonial « ressources » du futur Pays d'art et d'histoire**, à la fois central sur le territoire et en maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Cet équipement permettra notamment la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques et d'expositions temporaires pour le futur Pays d'art et d'histoire. Le PSC est en cours de rédaction en ce sens.

<sup>31</sup> Un diagnostic sur l'accessibilité des publics handicapés a été rédigé en 2008. Le projet d'aménagement des espaces extérieurs s'inspire largement de ce diagnostic, de même que pour la définition et l'adaptation des outils d'aide à la visite.

# Des monuments majeurs ouverts aux publics

## Le Domaine départemental de La Garenne Lemot et le Château médiéval de Clisson

Maîtrise d'ouvrage : propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique depuis 1968

Ouverture aux publics depuis 1968.

Un service des publics existe depuis 1990 avec la création d'un centre des Classes du Patrimoine.

Domaine de la Garenne-Lemot et de la Maison du Jardinier : 20 000 visiteurs en 2009 (gratuité)

Château de Clisson : 40 000 visiteurs en 2009

A l'occasion du comité de pilotage « Pays d'art et d'histoire » du 13 novembre 2009, Le Conseil Général de Loire-Atlantique présentait à l'ensemble des membres les grandes orientations en cours de réflexion pour un projet culturel des sites départementaux (dont le château de Clisson et le Domaine départemental de la Garenne Lemot, auquel s'ajoute notamment, mais pas seulement, le château de Chateaubriant). Au cours de l'été 2010, une présentation synthétique du projet culturel des sites départementaux a été partagée avec les élus du territoire. Se dégagent ainsi des axes de lecture majeurs :

- le **jardin comme monument vivant** : un jardin dédié à la création dès l'origine, avec une programmation renouvelée de résidences et d'expositions d'artistes contemporains aujourd'hui
- la valorisation du lien historique (les deux châteaux – Clisson et Chateaubriant – sur une frontière ; le paysage clissonnais et le château comme « fabrique » du projet de paysage de Lemot)
- les **châteaux comme objets techniques et expression du pouvoir** (notamment par l'analyse, la conservation et le porter à connaissance des éléments structurels du château attestant des évolutions historiques des systèmes de défense et de combats)
- la rencontre avec des personnages emblématiques des lieux

En matière d'actions auprès des publics, la programmation des équipes du Conseil Général de Loire-Atlantique vise à favoriser l'accès du plus grand nombre à ce patrimoine majeur, notamment par une **politique de gratuité, de diversité et de qualité de la programmation**.

Concernant la programmation des expositions temporaires au sein de la Villa Lemot, « *outre des partenariats avec le FRAC des Pays de la Loire et la Casa Vélasquez de Madrid, des commissariats d'expositions sont assurés depuis 2010 par la nouvelle responsable des sites clissonnais, Virginie Bourget, titulaire d'une thèse en esthétique et recrutée par le Département en 2009 pour porter cette politique. L'exposition « Jeux de rôles » proposée en 2010 en lien avec le musée des Beaux-Arts de Nantes dans le cadre du bicentenaire de l'acquisition de la collection Cacault par la Ville de Nantes, s'est justement construite sur la double volonté de faire écho à l'histoire des lieux (rappeler l'ambitieux et révolutionnaire musée-école des frères Cacault) tout en offrant une expression à la création contemporaine notamment par le biais de résidences. En 2011, l'exposition-résidence « Heureux comme Sisyphe » accueille quatre artistes français et québécois dont le travail se distingue par la répétitivité de petits gestes accomplis, à rebours d'un coup d'éclat flamboyant, du geste expressionniste qui cherche à provoquer la nouveauté, mais dans le droit sillon du travail du jardinier qui s'affaire à recommencer saison après saison l'entretien du parc, dans la récurrence et la durée.* »<sup>32</sup>

Enfin, les formes et les actions de médiation auprès des publics sont multiples : visites découvertes, visites anglophones, participation au réseau touristique départemental « Ohlala

<sup>32</sup> « *deux domaines départementaux au cœur du vignoble et de l'action culturelle de Loire-Atlantique* », Elisabeth Loir-Mongazon, Conservateur départemental de Loire-Atlantique, Virginie Bourget, responsable du Domaine Départemental de la Garenne-Lemot, article à paraître dans le livre sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011.

quelle aventure ! », les *rencontres du Jeudi*<sup>33</sup>, médiation spontanée sur les sites et à l'occasion de la présentation des expositions temporaires, documents d'aide à la visite, etc.

Une action globale est également mise en œuvre afin « [...] *d'inscrire les sites patrimoniaux dans des dynamiques locales : le lien au territoire et à ses habitants, et le soutien aux initiatives des acteurs locaux conduit prioritairement l'action du Département : le domaine et le château accueillent de nombreuses manifestations culturelles ou sportives organisées par des associations du vignoble ou les communes de Clisson et de Gétigné, et proposent également une programmation annuelle dont le maître mot est de donner du patrimoine une image de convivialité et d'accessibilité le plus largement partagée.* »<sup>34</sup>



*Publics dans le parc de la Garenne-Lemot, dans le cadre de la programmation « Les Beaux jours », photo V. Joncheray*

<sup>33</sup> Visites thématiques approfondies proposées aux visiteurs.

<sup>34</sup> « *deux domaines départementaux au cœur du vignoble et de l'action culturelle de Loire-Atlantique* », Elisabeth Loir-Mongazon, Conservateur départemental de Loire-Atlantique, Virginie Bourget, responsable du Domaine Départemental de la Garenne-Lemot, article à paraître dans le livre sur les paysages, l'architecture et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, juin 2011.

## Le Château de Goulaine à Haute-Goulaine

Maîtrise d'ouvrage : Famille de Goulaine, propriété privée

Objectifs : Visite des différentes pièces du château, de la volière de papillons vivants, exposition permanente dans les anciennes écuries du château retraçant l'histoire de la célèbre biscuiterie LU, lieu d'animations culturelles (concerts, théâtre ...)

Fréquentation : environ 16 500 visiteurs en 2009, individuels et groupes pour les visites du Château, de la Volière aux papillons et du Musée LU.



*Le logis, côté jardin vers le Marais de Goulaine, photo J-D. Billaud - Nautilus, 2009, Pays du Vignoble Nantais*



*Visite de la cour intérieure, vue sur la tour dite « de Yolande » de Goulaine, photo Pays du Vignoble Nantais*



*Vue intérieure d'un des salons ouverts à la visite, photo Marquis de Goulaine*

Le château de Goulaine a été reconstruit à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, à partir d'un château fort plus ancien. Depuis les origines, son histoire se confond avec la famille seigneuriale qui y réside depuis près de 1000 ans. Henri IV a érigé la terre de Goulaine en marquisat.



La famille De Goulaine a joué un rôle essentiel sur l'ensemble du Pays du Vignoble Nantais actuel pendant plusieurs siècles. On leur doit les premiers travaux d'assèchement du marais. Quelques terres devinrent alors cultivables et l'aménagement des canaux favorisa la batellerie.

A l'orée du marais et fort bien entretenu, le château de Goulaine est le premier château de la Loire en venant de l'océan. [Ouvert à tous, on y visite une suite de salons luxueusement décorés, dont le Salon rouge](#), tout récemment ré-ouverts aux publics après restauration, ainsi qu'une très belle [volière de papillons tropicaux vivants](#), collectés par le Marquis de Goulaine. A cet ensemble, s'ajoute la visite de la [collection artistique, d'une part, et objets patrimoniaux de la biscuiterie LU](#). Une aile du château est spécialement aménagée afin de recevoir l'ensemble des œuvres commandées auprès d'artistes tout au long du XXème siècle.

## Des paysages rendus accessibles et valorisés

Densément peuplé et habité, le Pays du Vignoble Nantais est un territoire abondamment parcouru, traversé. L'itinérance apparaît de fait comme un mode d'appropriation des richesses du pays très largement développé.

### Au bord de l'eau

#### **Pont Caffino, à Maisdon-sur-Sèvre**

A la fois aire de pique-nique, centre de loisirs nautiques, entraînement à la varappe sur les falaises de granit, le site comprend également un restaurant/guigulette, point de départ et d'arrivée de sentier de randonnée, il est également doté d'un panneau d'interprétation sur le thème de la pêche à la ligne.

**La Cantrie**, à Saint-Fiacre-sur-Maine, site naturel en bord de rivière (location de canoës, sentier botanique, hébergement en tipis, salle de réception). Il constitue à la fois un lieu de départ de randonnée kanoé/kayak et de randonnée à pied. A proximité du site de la Cantrie, il est également réputé pour la programmation d'expositions temporaires présentant des plasticiens de qualité.

**Le Moulin Gautron** et la plaine jouxtant la Sèvre Nantaise à Vertou est aménagé en lieu de promenade et de loisirs. C'est sur l'esplanade qu'est organisé depuis deux ans un événement culturel estival par la Ville de Vertou.

**Pagayons en Sèvre et Maine**, rendez-vous annuel pour les amateurs de la pratique du canoë-kayak (organisé par le comité départemental de canoë-kayak) balade alliant pauses gastronomiques et musicales le long de la Maine et de la Sèvre. Plus de 1 000 personnes chaque année.

### La Maison Bleue à Haute-Goulaine



*La Maison Bleue, bâtiment d'exposition et bureaux ; les salles pédagogiques et les réserves, photo Syndicat Mixte Loire et Goulaine, 2008*

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte Loire et Goulaine (11 communes et 3 intercommunalités, toutes constitutives du Pays du Vignoble Nantais)

Ouverture aux publics : 2 juin 2007

Objectif pédagogique : la découverte du marais de Goulaine, de sa faune, de sa flore et de ses milieux naturels.

Fréquentation en 2010 : 5700 personnes (3200 pour la salle d'exposition et 2500 pour les animations scolaires, centre de loisirs, groupes adultes et sorties grand public)

La Maison bleue, lieu « ressources », est un centre d'interprétation de la nature du marais de Goulaine et de son bassin versant ouvert au public. C'est un véritable lieu d'accueil, d'information et d'éducation à destination des riverains, des randonneurs, des groupes constitués et des visiteurs individuels. Diverses activités y sont menées :

- Visites guidées en barques sur le marais
- programme d'expositions temporaires (photographies naturalistes, land-art, artistes locaux, pédagogie sur les enjeux de préservation du marais de Goulaine, etc.)
- Programme d'animation environnement pour les scolaires (1 salle pédagogique et matériel divers pour l'accueil du jeune public dans le cadre scolaire et CLSH)
- Programme d'animation grand public de mars à octobre.

C'est également un lieu de coordination sur les initiatives proposées par les acteurs du marais (usagers, associations, ...).

Le site de la Maison bleue est situé au pont de l'Ouen, étranglement naturel lié à la butte de la Roche séparant les deux cuvettes du marais. C'est un lieu de détente composé de deux plans d'eau prisés par les pêcheurs. Divers aménagements permettent de profiter du lieu (parking, espace pique-nique avec tables, toilettes aux heures d'ouverture au public, promenades...).

Trois courts circuits pédestres partant de la Maison bleue permettent de découvrir le site, sa faune, sa flore variée et le panorama de la Butte de la Roche sur l'ensemble du marais.

Pour l'accès au marais de Goulaine, différents embarcadères sont aménagés et permettent d'organiser des visites commentées sur l'eau :

- Le port du Montru à la Chapelle-Heulin (aire de pique-nique)
- Le port du Millau au Landreau (aire de pique-nique)
- Le port de l'Anglessort à Saint-Julien-de-Concelles

A partir de 2011, l'animateur environnement de la Maison Bleue met en place des sorties en barque pour une visite plus approfondie des subtilités du marais de Goulaine.

## Itinérance et tourisme

### La randonnée

De nombreux sentiers sont balisés dans le Pays du Vignoble Nantais. Le Pays a ainsi édité un topoguide en 2002/2003 afin de porter à connaissance et de présenter les éléments de l'architecture et du patrimoine présents sur les parcours aux usagers de ces sentiers. Ces sentiers représentent 435 kms balisés. 24 des 30 communes du territoire sont dotées d'au moins un sentier de randonnée. La Chapelle-Basse-Mer, la Planche, Saint-Julien-de-Concelles, Le Landreau, Vallet, le Loroux-Bottereau et Vertou en possèdent trois. De nombreux sentiers sont accessibles en promenade familiale, en marche détente, en randonnée, en randonnée équestre et en VTT. Les descriptifs des parcours permettent ainsi de localiser et de visualiser les éléments constitutifs du patrimoine bâti et naturel (châteaux, édifice religieux, moulins à eau et à vent, musée, « petit patrimoine », sites naturels et panorama).

Un GR de Pays, boucle du vignoble, à partir du GR3, sentier de la Loire, sillonne le territoire globalement le long de la Sèvre Nantaise, à partir du village de la Haudrière à Vertou, en passant par Saint-Fiacre-sur-Maine, les Loges à Monnières, le Château de Clisson, Saint-Hilaire-de-Clisson, Remouillé, Aigrefeuille-sur-Maine et la Chambaudière à Château-Thébaud. Au total, ce sont 78 kms balisés sur le territoire. Le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle traverse le Pays du Vignoble Nantais en empruntant une partie de ce GR de Pays.

Le Conseil Général de la Loire-Atlantique a établi une charte de qualité de la randonnée qui s'appuie sur l'inscription des chemins de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cette charte poursuit deux objectifs :

- La préservation des sentiers qui représentent un intérêt environnemental ou patrimonial,
- La valorisation touristique des territoires qu'ils traversent et le développement des loisirs non motorisés de promenade et de randonnée.



*Panneau de circuit de randonnée, photo J-D. Billaud - Nautilus, 2009, Pays du Vignoble Nantais*

Afin de satisfaire à ces deux objectifs, le Conseil Général a développé une politique en matière de conservation (protection juridique des chemins par le PDIPR et aide financière aux projets d'aménagement touristique).

Une signalétique et un balisage homogène sur le territoire offrent une meilleure lisibilité, une charte graphique a été établie par le Comité Départemental du Tourisme permettant une information et une promotion homogène de l'offre en randonnée.

Le Pays du Vignoble Nantais s'inscrit dans cette **démarche qualité** en proposant un réseau d'une cinquantaine de sentiers de randonnée inscrits ou en cours d'inscription au PDIPR. Une **collection de fiches randonnées** est en cours de finalisation et permettra d'actualiser le topoguide édité par le en 2002/2003. Pour chaque circuit, les fiches randonnées comportent la carte, le descriptif de l'itinéraire, la distance, la durée, les informations pratiques et les sites à visiter à proximité.

Le Pays du Vignoble Nantais dispose ainsi sur son territoire d'un réseau d'itinéraires de randonnées composé de 49 circuits en boucles et d'un GR de Pays linéaire sur une partie du territoire, le tout représentant environ 550 Km.

Les fiches randonnées sont en vente dans les offices de tourisme du Pays du Vignoble Nantais et téléchargeables sur leurs sites Internet.

## Le vélo

Un circuit vélo au cœur du territoire et dénommé « Le vignoble à vélo » a vu le jour depuis 2010. Il comprend une boucle générale, elle-même organisée en 5 réseaux d'itinéraires cyclables différents, accessibles à tous, d'une distance allant de 9 kms à 32 kms. Ce schéma vélo a fait l'objet d'un important investissement de la part de la Communauté de communes de Vallet, avec un budget de 515 000 € de voirie et panneaux de signalisation. Il porte le nom emblématique du « **Vignoble à vélo** » dans l'objectif qu'il puisse être étendu et poursuivi de Nantes à la Vendée, en partenariat avec l'ensemble des communautés de communes du territoire.

Les choix des circuits reposent essentiellement sur l'attractivité des sites de nature, du patrimoine et des sites de visites ou caves inscrites au réseau touristique des « caves accueillantes » du territoire concerné. Par exemple, la boucle « Entre Sèvre et Marais » longe le site du Marais de Goulaine par le port du Montru et les sites du Pallet (la butte Sainte Anne, le Musée du Vignoble Nantais et le village du Pé de Vignard) ainsi que plusieurs caves labellisées Caves touristiques par Interloire.



Ce parcours itinérant à vélo a pour vocation de permettre les déplacements doux de la population locale et de générer un tourisme de proximité à la journée à proposer aux voisins nantais. Un important travail de structuration, de communication et d'animation de ce circuit vélo a permis de valoriser le cœur du Pays du Vignoble Nantais à l'occasion d'une « fête du vélo » organisée à l'automne 2010 et au cours de laquelle quelques 1400 cyclistes ont pu profiter des lieux et des animations proposées. Le Musée du Vignoble Nantais collabore étroitement avec le programme d'animation et de valorisation des paysages viticoles sur ce parcours.



*Le « Vignoble à vélo », photo CC de Vallet, 2010*

La communauté de communes de Vallet qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet a créé deux passeports à destination des familles usagères de ces circuits : un passeport « Environnement » visant à inciter le respect des usagers des circuits des activités agricoles et des milieux naturels qu'ils traversent, un second passeport « Sécurité » visant à rappeler des règles élémentaires de circulation routière, d'autant plus important que les circuits vélo ne sont pas des circuits dédiés mais également des routes traversières utilisées par d'autres usagers.

Le développement du « Vignoble à Vélo » à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais est programmé dans le cadre de la mise en place du futur Office de Tourisme de pôle.

## Des sentiers d'interprétation présentés et expliqués aux visiteurs

**A Vertou :** Le long de la Sèvre Nantaise, au départ de la Ville de Vertou et en collaboration étroite avec l'Institution Interdépartemental de la Sèvre Nantaise et de ses affluents, un ensemble de panneaux d'interprétation ont été apposés à destination des promeneurs, le long du GR qui traverse le territoire. L'interprétation apporte une lecture documentée et historique du paysage traversé. 17 panneaux, situé entre les villages de Beautour et Portillon à Vertou, présentent les paysages traversés, l'histoire du siècle passé et les usages anciens de la Sèvre nantaise : les « folies » architecturales des XVIIIème et XIXème siècles ; les crues de 1910, 1935, 1983 ; les chantiers de construction navale Bureau (en fonctionnement entre 1910 et 1935) ; etc. Le groupe de travail qui a réalisé les contenus thématiques des panneaux rassemblait notamment des historiens et naturalistes locaux, des représentants touristiques du Syndicat Interdépartemental de la Sèvre Nantaise et un architecte paysagiste du CAUE.



Vertou, panneau d'interprétation du sentier le long de la Sèvre, photo Mairie de Vertou

## A Clisson et dans la Vallée de Clisson



Clisson, panneau d'interprétation, « Un Sens », une fenêtre sur l'Italie, face à la Garenne-Valentin, photo office de tourisme de la Vallée de Clisson

Trois outils d'interprétation facilitent l'itinérance sur le territoire et ont été programmés dans le cadre d'un PER (pôle d'excellence rurale), par la Vallée de Clisson.

La réalisation a été menée avec l'Agence « Un sens » (Nantes) autour de trois thèmes pour l'interprétation de la ville de Clisson : les Ruines romantiques autour du Château, une fenêtre sur l'Italie (valoriser les points de vue sur l'architecture à l'italienne), les seigneurs et dames (approche historique – principalement médiévale sur la ville – assurant le lien entre Clisson et Nantes).

Les techniques d'interprétation associent des plaques de verre au sol, illuminées par le réseau d'éclairage public de la ville avec des plaques en lave émaillée.

Le projet comprend une déclinaison d'outils d'interprétation pédagogique et sensoriel, « Murmures de rochers », le long de la Sèvre et de la Maine, pour valoriser le patrimoine industriel et le patrimoine naturel. Ce second parcours s'appuie principalement sur le réseau des sentiers de randonnée existants et inscrits au PDIPR et vient d'être ouvert aux publics. 8 sites sont valorisés et interprétés. On trouve ainsi une carte géologique et hydrologique de la Sèvre Nantaise sur un parcours de 4 kms reliant Maisdon-sur-Sèvre à Monnières, un parcours sonore entre Clisson et Gétigné, une approche botaniste sur la Maine à Aigrefeuille-sur-Maine, ou un jeu de pêche à la ligne à Pont-Caffino.

En collaboration avec Orange et la maison d'édition Gallimard, des audio-guides « Mobil'iti » ont été réalisés. Cet outil moderne permet de télécharger sur Iphone des informations, des images et des entretiens sur le patrimoine et l'histoire de la Vallée de Clisson. Ce guide touristique multimédia a obtenu le prix du jury du Label 2009 des Territoires innovants.

La ville de Clisson s'est également engagée dans une démarche de valorisation de son patrimoine par l'adhésion à l'association « Les Marches – terres de rencontres. Aux confins de la Bretagne, de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et du Poitou ». Avec 16 autres collectivités territoriales du vaste territoire concerné, la ville de Clisson souhaite ainsi s'engager vers une demande de labellisation de l'ensemble des « Marches » au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette démarche est engagée depuis 2010 au vue de l'intérêt et de la présence de vestiges intéressants représentatifs du rôle de territoire de transition des « Marches » au cours du Moyen-âge, tels que le pont de la Vallée et les halles. Par cet engagement, les élus de Clisson ont souhaité conforter la démarche du Pays du Vignoble Nantais en faveur de la valorisation de l'architecture et de son patrimoine.

#### **Sur la communauté de communes de Vallet**

Des panneaux d'interprétation sont également programmés, conçus et réalisés à l'échelle de la communauté de communes de Vallet. Le premier a été réalisé sur le site de la chapelle Sainte Anne.

**Route touristique du Pays du Vignoble Nantais**, depuis 1993, sur une initiative conjointe du Pays du Vignoble Nantais et du Comité Départemental du Tourisme, une route touristique a été mise en place. Elle passe dans toutes les communes du vignoble. Cette réalisation ancienne mérite aujourd'hui d'être revisitée en s'appuyant sur une qualification des espaces traversées. Il est envisagé de la requalifier en relation avec les récentes opérations de valorisation touristique (projet circuit vélo, équipements structurants, charte qualité du réseau des « caves accueillantes ») et dans le cadre des projets d'aménagements touristiques portés par le futur Office de Tourisme de pôle.



*Panneau d'interprétation devant la chapelle Sainte-Anne, photo CC de Vallet*

## La Fréquentation touristique en 2010<sup>35</sup>

Chaque année, le Pays du Vignoble Nantais recueille les chiffres de fréquentation afin d'établir des statistiques de fréquentation communiquées à l'Observatoire Régional du Tourisme et à Loire Atlantique Tourisme (comité départemental du tourisme). Il recueille les données de fréquentation auprès de prestataires acceptant de constituer le panel d'observation.

Pour la saison touristique 2010, 23 prestataires ont participé à l'observation de la fréquentation touristique sur le Pays du Vignoble Nantais.

### Hébergement :



*Saint-Julien-de-Concelles, Camping du Chêne, photo Pays du Vignoble Nantais*

Sur le panel « hôtellerie de plein air » (deux campings), on constate un taux d'occupation moyen de 45 % sur la période de mai à septembre (soit une augmentation de 4% par rapport à 2009). C'est une clientèle de passage en grande majorité, toutefois on peut noter une prolongation de la durée moyenne de séjour depuis 3 ans. La clientèle étrangère y est minoritaire (6%) et la clientèle étrangère demeure d'origine britannique en majorité suivie par les Néerlandais.

Dans les 8 chambres d'hôtes (22 chambres) communiquant leurs données, le taux d'occupation moyen est de 27 % en saison, chiffre en hausse par rapport à 2009 (+ 6%). A noter une légère hausse de la

fréquentation étrangère qui passe à 7 % au lieu de 5 % en 2009. Internet reste le premier canal de promotion. A noter un taux de fréquentation au mois de juin quasi similaire aux pics de la saison (juillet et août) dû au festival du Hellfest à Clisson. Les touristes français proviennent principalement de l'Île de France, mais aussi d'une quinzaine de régions françaises.

**10 lieux de visite**, constituent le panel de fréquentation.

De mai à septembre, 207 884 visiteurs ont été accueillis dans les 10 lieux de visites du Pays du Vignoble Nantais, soit une évolution de près de 6 % par rapport à 2009. L'augmentation concerne essentiellement les visites individuelles qui constituent la majorité des visiteurs (79 %). On constata la baisse de la clientèle groupe, une baisse de la clientèle scolaires (notamment des CLHS) qui constitue tout de même la première clientèle groupe (41%) et de moins en moins de groupes 3<sup>ème</sup> âge. Il s'agit d'une **clientèle essentiellement française**. Le zoo de la Boissière du Doré enregistre à lui seul près de 60 % du nombre total de visiteurs (individuels et groupes confondus), soit plus de 60 % du nombre total d'individuels et 55 % du total des groupes et connaît une progression continue, en s'imposant comme le site majeur du Pays du Vignoble Nantais.

<sup>35</sup> Bilan touristique Pays du Vignoble Nantais, d'après Cyvel Stat, Réseau d'Observation Economique du Tourisme en Pays de la Loire.



# *La médiation* auprès de tous les publics

## Les actions pédagogiques

### Les Programmes pédagogiques des professionnels de la médiation

Courant 2009, le Pays du Vignoble Nantais a effectué un recensement des structures (publiques et privées) qui proposent des visites et/ou des ateliers aux publics scolaires, dans les champs de la culture, de l'architecture, des paysages et de la nature.

La richesse des propositions et des thématiques explorées sur le territoire pourrait être classée ainsi :

- **L'architecture :**
  - Rustique à l'italienne (Domaine Départemental de la Garenne Lemot)
  - Néoclassique (Domaine Départemental de la Garenne Lemot)
- **L'Histoire :**
  - Période médiévale (Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, Château Clisson, Musée du Vignoble Nantais)
  - Le 19<sup>ème</sup> avec la Révolution Industrielle (association des Arts Graphiques, Office du Tourisme de la Vallée de Clisson, Musée du Vignoble Nantais)
- **Les paysages :**
  - La vallée de la Sèvre (Office du Tourisme de la Vallée de Clisson)
  - Le marais de Goulaine (Maison Bleue)
  - Les jardins (commune de la Haye Fouassière, labellisée 4 fleurs)
  - La viticulture (Musée du Vignoble Nantais)
- **Les savoirs – faire :**
  - La papeterie / imprimerie (association des Arts graphiques)
  - La viticulture (Domaine de Fromenteau, Domaine du Bois Joly, Musée du Vignoble Nantais)
  - L'élevage (Ferme de la Tucauderie, labellisée Ferme pédagogique )
- **L'environnement et la biodiversité :**
  - Conservation et protection des espèces animales (Maison Bleue, Association dans un Moulin, la Cicadelle, Zoo)

Des rencontres ont également été réalisées auprès des bibliothèques et médiathèques du Pays du Vignoble Nantais afin d'identifier lesquelles collaborent (et sous quelle forme) avec les établissements scolaires du territoire. Le plus souvent, toutes les bibliothèques et médiathèques organisent des temps d'accueil de classes des niveaux primaire au sein de leur équipement, d'une part, ainsi qu'elles fournissent des mallettes pédagogiques sur des thématiques spécifiques demandées par les enseignants.

Parmi les 25 structures réalisant une offre auprès des publics scolaires locaux, 5 proposent un programme de découvertes à la fois annuel et réalisé par des professionnels :

#### **Le Domaine départemental de la Garenne Lemot et le Château départemental de Clisson :**

Le Conseil Général de Loire-Atlantique développe au Domaine Départemental de la Garenne Lemot, à Gétigné, et au Château départemental de Clisson des activités pédagogiques dans le cadre de ses « Ateliers du patrimoine ». Ce service d'animation pédagogique et culturelle accueille chaque année plus de 2000 élèves.

Centre de classes du patrimoine sur le site de la Garenne Lemot depuis 1991, « les ateliers du patrimoine » organisent des activités pédagogiques autour de trois grands thèmes : l'architecture, le paysage et l'art contemporain.

Sur le Domaine départemental de la Garenne Lemot les visites thématiques proposées sont :

- Du parc au paysage
- Richesses « naturelles » de la Garenne Lemot
- Le jardin d'un sculpteur
- Mythes et références à l'Antiquité
- L'influence italienne dans l'architecture
- Constructions néoclassiques

Au Château départemental de Clisson :

- Le site d'implantation du château
- Le château, ruine romantique
- La vie au château au moyen-âge
- L'architecture défensive
- Un château des Marches de Bretagne

En complément des visites dites de « sensibilisations » le service propose également des « projets accompagnés » ainsi que des « parcours » sur un temps plus long qui alternent visites, recherches et ateliers.



*Collégiens en visite à la Garenne-Lemot, photo Conseil Général de Loire-Atlantique*

#### **La Maison bleue et le marais de Goulaine**

Lieu d'accueil, d'information et d'éducation sur le marais, la maison bleue se situe au cœur du marais de Goulaine. L'animateur pédagogique « environnement » propose toute l'année aux établissements scolaires de la maternelle au lycée des activités de découverte de la nature.



*Observation des oiseaux, Marais de Goulaine, photo Maison Bleue*

Les thèmes des visites proposées :

- Lire le marais
- Les ailes du marais
- Le petit peuple des eaux douces
- Les petites bêtes qui nous entourent
- Eveil à la nature
- Tu me tiens, je te tiens... les chaînes alimentaires
- Trappeur en herbe
- Nos amis les plantes



#### L'association de la Cicadelle :

Créée en 1992, l'association La Cicadelle a pour but de faire découvrir la nature et d'éduquer à l'environnement tous les publics et en particulier les enfants. L'association cherche à faire connaître l'environnement proche du milieu de vie et propose des actions concrètes qui touchent les personnes dans leur vie quotidienne.

Les activités de découvertes pédagogiques proposées par la Cicadelle s'inscrivent dans les programmes de Sciences Naturelles pour accompagner les enseignants. Les sorties sur le terrain et l'approche sensorielle des milieux naturels permettent aux enfants de découvrir ou de redécouvrir leur commune, les sites naturels et la biodiversité proche de l'école.

La Cicadelle propose aux établissements scolaires de nombreux thèmes d'animation pour tous les niveaux, du cycle 1 au supérieur : nature, faune, flore, tri sélectif, qualité de l'eau, énergies renouvelables, etc.

#### Les visites guidées de l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson :

Les guides conférenciers VPAH de l'Office de Tourisme proposent des visites guidées de la ville adaptée aux publics scolaires.

Les visites guidées sont développées autour de trois thèmes :

- « Clisson au Moyen-Age » :
  - Le château fort : son usage, ses habitants, construction et éléments défensifs
  - L'alimentation au Moyen Age
  - L'Église au Moyen Age : son rôle (en lien avec le jardin médiéval), architecture et pèlerinage
  - La féodalité : rôles et distractions du seigneur
  - La ville au Moyen Age : les commerçants, les lieux d'échanges, l'alimentation
- Les « moulins de la Sèvre Nantaise »
- Quartiers pittoresques de Clisson (sous la forme d'un rallye découverte)



Visite de la ville de Clisson, photo Office de Tourisme de la Vallée de Clisson

#### Le Musée du Vignoble Nantais :



Atelier « Eveil tes sens », photo Musée du Vignoble Nantais

Depuis 2002, l'équipe du Musée du Vignoble Nantais conçoit des animations, des visites et ateliers adaptés aux publics scolaires des cycles du primaire. De nouvelles propositions ont été élaborées, testées et évaluées depuis 2008 pour les publics collégiens. Aujourd'hui, les activités proposées répondent à trois objectifs opérationnels :

- découvrir un patrimoine mobilier et un savoir-faire : la viticulture
- étudier au cours d'une année scolaire le cycle végétatif de la vigne
- observer de façon ponctuelle diverses thématiques liées à la viticulture et à l'éducation au goût

Des dossiers pédagogiques, parcours découvertes de l'élève et livrets viennent enrichir les visites guidées et ateliers pédagogiques proposés :

- visite guidées des collections, parcours découvertes, visites associées (un médiateur et un enseignant), visites thématiques, visites libres
- ateliers pédagogiques : « vie d'un cep », « éveille tes sens », « tac-tic de tracteurs », « vendanges manuelles », « fermentation ».

L'ensemble de ces structures professionnelles physiquement présentes sur le territoire, disposent de [dossiers de préparation à la visite \(dossier pédagogique de l'enseignant\) et/ou de livret de visite destiné aux élèves](#). Les 5 structures professionnelles proposent une approche pratique des thématiques développées sous la forme d'un [atelier de création ou de manipulation](#).

#### **le CAUE de Loire-Atlantique :**

Le CAUE de Loire-Atlantique mène régulièrement des actions de sensibilisation en milieu scolaire sur l'ensemble du Département. Parmi ces interventions, celle intitulée "La mémoire des lieux" porte généralement sur un sujet d'actualité communale. La réflexion menée par les professionnels du CAUE à la demande des élus, sur un projet communal, devient support d'une intervention simultanée auprès des enfants des classes de primaire qui se conclue elle-même par l'édition d'un nouveau livret "La mémoire des lieux".

Par exemple, sur la commune de La Planche, à l'extrême sud du territoire, le CAUE avait amorcé, à la demande des élus, une réflexion sur le devenir de la mairie installée depuis 1856 dans l'ancien presbytère. Confortés dans l'idée d'une réhabilitation de ce bâtiment vétuste et d'un meilleur fonctionnement spatial des services administratifs, des interrogations se sont alors portées sur l'alternative entre une simple réhabilitation et l'extension d'un nouveau programme bâti.

Pour prolonger cette réflexion, une action de sensibilisation a été engagée auprès des élèves de CM1-CM2 des écoles de la commune. Les élèves ont ainsi pu porter leur attention sur l'intérêt architectural et urbain que représente cette propriété communale. Un livret synthétise et illustre ce travail.

A l'avenir, il sera intéressant d'associer le CAUE de Loire-Atlantique dans le cadre de la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire du Pays du Vignoble Nantais, notamment sur les actions de valorisation pédagogique de l'architecture et des paysages sur le territoire.



## « Affiche ton patrimoine ! »

Suite à l'état des lieux et aux rencontres réalisées auprès des acteurs de la médiation pédagogique (professionnels, bénévoles et privés), le Pays du Vignoble Nantais a travaillé avec les médiateurs professionnels des structures ayant une offre pédagogique qualifiée, le projet « Affiche ton patrimoine ». Ce projet permet de :

- fédérer des médiateurs confirmés sur le territoire
- donner une meilleure visibilité de la qualité de l'offre pédagogique existante portant sur l'architecture, l'histoire, les paysages et les savoir-faire, auprès de l'ensemble des établissements scolaires de niveau primaire.
- Permettre une montée en puissance de la qualification des médiateurs en facilitant le croisement et la transversalité des pratiques selon les sujets traités.

Pendant un mois, les élèves du CP au CM2 des classes élémentaires du Pays du Vignoble Nantais sont invités à (re)découvrir leur patrimoine. Ils réalisent des visites et ateliers dans les 6 sites partenaires de l'opération : le Domaine départemental de la Garenne Lemot, le Château de Clisson, les rues de la ville de Clisson avec l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson ; l'association la Cicadelle qui anime des clubs nature ; la Maison Bleue, pour le Marais de Goulaine et le Musée du Vignoble Nantais.

L'ambition de cette opération est tout d'abord de sensibiliser les enfants de cycle 2 et 3 (du CP au CM2) aux richesses culturelles (architecture, histoire, nature et paysage) du territoire dans lequel ils vivent. A partir de ces découvertes, ils deviennent eux-mêmes « ambassadeurs » de leur patrimoine, véritable cadre de vie sur lequel ils sont acteurs.

A l'issue des activités pédagogiques réalisées, les classes sont invitées à réaliser une affiche en classe, s'inspirant de leur expérience de visite et d'atelier. Les affiches réalisées ainsi seront exposées au cours de l'été 2011 au sein de certains des 5 sites partenaires. Après une rencontre avec un jury composé des médiateurs, d'un professionnel de la création graphique et des élus de la commission communication du Pays du Vignoble Nantais, la classe présentant la réalisation la plus aboutie bénéficiera d'une rencontre d'une demi-journée avec un professionnel de la création graphique également expérimenté en matière d'initiation pédagogique.

Ces réalisations permettent d'initier dans les classes une réflexion sur les notions patrimoniales abordées en visite et sur la prise en compte contemporaine du patrimoine.

Cette première expérience donnera lieu à une évaluation tant du côté des acteurs partenaires de l'opération que du côté des enseignants. Cette évaluation permettra de poursuivre de façon adéquate cette volonté politique d'un travail de professionnalisation en réseau et de création d'ateliers pédagogiques en plus forte adéquation avec les richesses architecturales et paysagères du Pays du Vignoble Nantais. Sous cette forme reliant le patrimoine et la création, d'autres formes de création plastique pourront également être envisagées selon les niveaux scolaires concernés (écriture, photographie, etc.).

Le développement d'une telle opération territoriale pourra être assuré dans le cadre de la mise en œuvre de la convention Pays d'art et d'histoire, avec l'appui du réseau des VPAH, expert dans le domaine de la médiation pédagogique et éducative sur l'architecture et le patrimoine.



A partir de 2009, la densité du programme et la proximité des rencontres ont donné lieu à l'évolution du concept initial avec un prolongement dans le temps de la programmation, qui, d'automnale, est devenue, hivernale. C'est le nouveau rendez-vous de l'Université sur Lie, d'octobre à mars, à destination principale des habitants, hors saison touristique habituelle, et « pour mieux épouser les rythmes de l'élevage des muscadets de haute expression »<sup>36</sup>.

Véritable succès, malgré une thématique complexe portant sur les méthodes de la recherche dans de nombreux champs de l'architecture et du patrimoine, le troisième millésime de 2009/2010 a conforté le choix des élus de prolonger une programmation ambitieuse. La programmation 2010/2011 vient de s'achever et le nombre des auditeurs a encore augmenté sur un « fil rouge » des rencontres et conférences autour de l'histoire. Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, cette programmation a vocation à être développée en direction de publics spécifiques, dans un programme « off », en complémentarité du programme « tous publics ».

#### Fréquentation de l'Université sur Lie

	2007 <i>Paysages</i>	2008 <i>Architecture</i>	2009/2010 <i>savoir faire et méthode</i>	2010/2011 <i>Histoire</i>
<b>Programme tout public</b>				
Nombre de conférences	10	14	16	18
Nombre d'auditeurs	330	473	611	959
Nombre moyen d'auditeurs	33	34	38	53
<b>Rencontres avec un public dédié</b>				
Nombre de rendez-vous	4	7	11	7
Nombre d'auditeurs	90	277	250	204
<b>Public total</b>	<b>420</b>	<b>750</b>	<b>861</b>	<b>1163</b>

#### Une programmation<sup>37</sup>

La programmation de l'Université sur Lie est évolutive au fil des expérimentations et des échanges avec les professionnels et universitaires depuis 2007. Elle s'inscrit dans une diversité d'approches, tant dans le choix des contributeurs, conférenciers (jeunes chercheurs débutants ou chercheurs expérimentés, professionnels, amateurs passionnés, experts) que dans les sujets traités (architecture, paysages, goût, vins, Loire, philosophie, art et création). « *Il est essentiel de toucher à tous les sujets, tous les patrimoines* »<sup>38</sup>. Au cours des trois premières programmations, derrière cet éclectisme choisi, se dessine un fil qui permet aux auditeurs de tisser leurs propres relations d'une conférence à l'autre ou d'une programmation à l'autre :

- les **paysages** et la diversité des champs du patrimoine en 2007
- le **rapport entre le bâti et les paysages** en 2008
- les **méthodologies** de la connaissance et des savoirs en 2009/2010
- **l'histoire** en 2010/2011

Mais également :

- **l'eau** à travers l'aménagement du fond de la vallée de la Sèvre Nantaise, avec Régis Barraud, jeune doctorant en géographie à l'Université de Nantes ou Céline Chadenas et le marais de Goulaine ou encore Valérie Jousseume et les 150 ans d'aménagement du lit



*Université sur Lie, lecture de paysages, Jean Renard et Nicole Croix, photo Musée du Vignoble Nantais, 2007*

<sup>36</sup> Aymar Rivallin, Editorial de l'Université sur Lie, programme 2009-2010.

<sup>37</sup> Programmations des différents cycles de l'Université sur Lie depuis 2008 présentées en annexe.

<sup>38</sup> Jean-Claude Daubisse, cité par Ouest-France, 20 septembre 2009, conférence de presse Université sur Lie 2009-2010.

mineur de la Loire en vallée maraîchère après la construction de la Levée de la Divatte protectrice.

- **Les paysages construits** avec Les jardins de châteaux en vignoble nantais, par Olivier Rialland, les haies bocagères et leurs usages par deux enseignants du lycée agricole de Briacé, l'étude de cadastres anciens et la lecture de paysages, avec Nicole Croix et Jean Renard, tous deux professeurs émérites à l'Université de Nantes, l'interprétation artistique d'un François Liorzou dans le marais de Goulaine, ou le programme de réimplantation de la tulipe sauvage dans des parcelles viticoles avec Guillaume Thomassin et Philippe Férard du Jardin Botanique de Nantes et du Conservatoire botanique national de Brest
- **L'architecture** avec les enjeux d'une ZPPAUP par Gabriel Gounelle, Urbaniste à la Ville de Clisson, le rapport entre le bâti patrimonial et l'habitat contemporain avec le CAUE de Loire-Atlantique, les domaines et villages viticoles avec Jean-Pierre Maillard, la création contemporaine avec Jean-Claude Pondevie, architecte, l'architecture religieuse du XIXème siècle et le cas spécifique de l'église d'Aigrefeuille-sur-Maine avec Alain Delaval, chargé d'études documentaires principal au Ministère de la Culture et de la Communication, pour la DRAC des Pays de la Loire
- **La dégustation** non seulement des vins et mets du vignoble nantais, mais également des échanges, des discussions et des débats sur les « saveurs », culturelles, identitaires, gustatives, esthétiques...

L'Université sur Lie est devenue une expérience heureuse de plaisir, de savoirs et de saveurs échangées sur l'architecture et le patrimoine du Pays du Vignoble Nantais, sur les enjeux de la connaissance, de la préservation du bien commun. De même, dès la programmation 2008, des propositions supplémentaires de rencontres, d'animations en déclinaison des conférences ont été réalisées dans un programme « off », auprès d'associations et de lycéens.



*Université sur Lie, Initiation à la dégustation par Jean-Louis Brosseau, conseiller viticole, chambre d'agriculture, photo Mairie de Vertou, 2008*



*Université sur Lie, Les Moulins de la Sèvre Nantaise, programme 2009/2010, Clisson, photo Pays du Vignoble Nantais*

L'Université sur lie est devenue un outil « naturel » d'instruction et de concertation locale autour de l'architecture du patrimoine, de l'histoire du pays et des habitants qui le vivent. Par incidence, tout aussi « naturelle », il s'agit également d'un outil qui permet de parler du label national Pays d'art et d'histoire et d'en expliquer les enjeux, les contours et les actions menées sur d'autres territoires déjà labellisés.

La richesse et la diversité des propositions de conférences et des débats a laissé place à une autre forme d'échanges et d'informations auprès de tous, non seulement des habitants mais également de toutes celles et ceux qui souhaiteraient en savoir plus ou connaître mieux le Pays du Vignoble Nantais. C'est de là qu'a germé l'idée d'une nouvelle expérimentation : l'édition d'un ouvrage sur la diversité et les richesses patrimoniales du pays. Et il s'agissait bien de l'idée et de la volonté politique initiale de la première Université : autour des patrimoines du territoire « créer un laboratoire d'idées, à transmettre et à partager »<sup>39</sup>.

<sup>39</sup> Aymar Rivallin, cité par Ouest-France du 10 octobre 2007, conférence de presse de la première Université d'Automne.



*Université sur Lie, programme 2009 et 2010 : Les femmes à la commande, le Berligou, lecture paysagère (programme off en partenariat avec la ville de Basse-Goulaine, à l'occasion de la semaine bleue), photos Musée du Vignoble Nantais*

## **Un PROJET d'ART et d'HISTOIRE pour le PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS**

3 couleurs pour une identité de Pays  
Une démarche structurée  
Un projet transversal et fédérateur



## 3 couleurs pour une identité de Pays

Dans la plupart des territoires « pays », ou des communes empreintes de ruralité, deux couleurs prédominent : le vert pour la « nature » et le paysage agricole et le bleu pour l'eau. Le Pays du Vignoble Nantais ne dépareille pas de cette règle. Le vert des vignes au printemps, le vert de la bordure bocagère, l'eau des rivières, du fleuve et du Marais de Goulaine : le vert et le bleu sont bien des couleurs du Pays du Vignoble Nantais. Cependant, le Pays du Vignoble Nantais ne peut se résumer à cette assise. Il ne serait rien de majeur, rien de spécifique sans la couleur orange de la brique et de la tuile, couleur dont la chaleur joyeuse est une véritable « *marche vers le soleil* » où Julien Gracq nous entraîne lorsqu'il quitte Nantes (La forme d'une Ville - 1985). Les couleurs chatoyantes de la brique et de la tuile irriguent l'ensemble du pays, des frontières ligériennes à la Vendée et aux Mauges voisines, véritable essaim dont la petite ville de Clisson est à la fois le résultat et l'inspiratrice, grâce notamment à la création poétique architecturale de Crucy et Lemot.

### VERT : vignes et vignoble

Le vignoble nantais, en tant que vignes et pays de production, ne se résume pas à l'histoire très récente d'un vin abondant et faiblement qualifiée. Si le Pays du Vignoble Nantais est aujourd'hui connu grâce à son appellation d'AOC Muscadet Sèvre et Maine et pour sa méthode « sur Lie » déposée et reconnue depuis 1977, son aura est ancrée bien au-delà. Si l'histoire ancienne du vignoble n'est pas encore écrite, elle a cependant été défrichée récemment par le géographe Raphaël Schirmer qui vient de publier sa thèse aux Presses Universitaires de Bordeaux, où il enseigne dorénavant<sup>40</sup>. La défense de sa thèse en 2001 est placée sous le signe de *la recherche de qualité tout au long des siècles de l'histoire de ce vignoble*, et ce, malgré la petitesse de la ville de Nantes au haut Moyen-âge, malgré les taxations qui le confèrent vin de consommation courante, malgré le départ des hollandais qui surent un temps en faire un vignoble haut de gamme pour l'eau de vie au 17<sup>ème</sup> siècle, malgré les destructions des Guerres de Vendée, malgré les crises des maladies cryptogamiques (le phylloxéra, l'oïdium, etc.). La recherche de qualité des vins du vignoble nantais est parfois diffuse mais constante tout au long de son histoire. Elle éclate aujourd'hui avec *la démarche des crus communaux, vins haut de gamme* au cahier des charges exigeant et au périmètre fin (Gorges, Clisson, Le Pallet et bientôt Monnières/Saint Fiacre, Tillières/Mouzillon et Goulaine).

Le vignoble nantais, en tant que vignes, parcelles et outils de production, s'étend au-delà des 30 communes du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, mais ce territoire en est le centre, le cœur lisible avec l'étendue de *ses coteaux et de ses plateaux encépagés*. Ce paysage viticole marqué *d'alignements à l'infini* – comme le sont tous les vignobles de France aujourd'hui mécanisés, presque totalement reconstruits après la crise du phylloxéra – doit cependant être lu et vu avec ce qui en fait sa spécificité et sa diversité : le parcellaire étroit en « planches » issues de l'histoire économique du pays avec son bail à complant qui perdure jusqu'à nos jours ; les aménagements enherbés au pied des cepes ou entre les rangs ; la (ré)implantation d'espèces végétales complémentaires, comme la tulipe sauvage ; l'étendue des hauteurs de la butte de la Roche aux plaines de Mouzillon en passant par les coteaux des rivières. Certaines de ces parcelles sont finement appréciées par les spécialistes et des clos anciens subsistent. Il en est même qui font l'objet de protection comme c'est le cas à Haute-Goulaine, à travers la mise en place d'un PEAN<sup>41</sup>.

<sup>40</sup> « Le renouveau de la qualité en vignoble nantais : pour une géohistoire du Vignoble Nantais », thèse soutenue en 2001 à l'Université de Paris IV, Raphaël Schirmer. « Muscadet : histoire et géographie du vignoble nantais », Raphaël Schirmer, Presses Universitaires de Bordeaux, Mai 2010.

<sup>41</sup> Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains.



Saint-Julien-de-Concelles, vignes et domaine de la Jousselinière, photo Mairie de Saint-Julien-de-Concelles

## BLEU : les eaux

**La Loire** est sans cesse nommée, présente, renommée, interpellée. On est « Nord Loire » ou « Sud Loire ». On « passe la Loire ». **La Loire est frontière et ouverture du Pays du Vignoble Nantais** : frontière historique d'avec une ville vers laquelle peu de ponts menaient jusqu'à très récemment et qui fait dire à Julien Gracq encore que c'est un « *un pays de Cocagne, pays où [Nantes] puise sa sève populaire, pays qui la séduit et qui l'attire, mais dont un fleuve difficile lui a mesuré chichement les accès* » ; frontière renouvelée depuis plus de 150 ans avec la construction de la digue dite « levée de la Divatte » qui a su protéger les habitants des villages voisins de ces inondations sur de longues étendues de terre que constitue le lit mineur du fleuve, et qui a permis la réorganisation des anciennes « tenues maraîchères ». Celles-ci sont devenues des espaces de productions intensives qui font la réputation partout en Europe des productions du territoire (la mâche nantaise, le muguet, et il y a encore peu de temps la carotte et le poireau). Le paysage des bords de la Loire, comme celui du vignoble après le phylloxéra, est **un paysage contemporain** dont on peine à imaginer ce qu'il a pu être avant la construction de la digue. « *Le paysage ligérien est surtout sensible dans le magnifique Val qui s'allonge au pied du coteau, de Basse-Goulaine à La Chapelle-Basse-Mer : la levée, la dernière de celles qui furent édifiées sur les bords de la Loire...* »<sup>42</sup>. Il est devenu, à l'arrière des habitations construites sur la digue, un paysage d'alignements avec les « chenilles » et les « tunnels », ces aménagements maraîchers qui protègent les cultures, en intensifient la production et permettent un entretien presque individualisé de chaque plantation. Et la relation du fleuve à ses terres est devenue « intérieure » qui fait que le lien entre le maraîchage et son fleuve ne se fait plus que par les transports d'eau en sous-sol *via* de complexes systèmes de pompage, ou discrètement essaimés dans un tissu très dense de canaux qui mènent jusqu'au Marais de Goulaine.

<sup>42</sup> Alain Chauvet, porte nantaise et isolat choletais, 1986.



« chenilles » du maraîchage sur les bords de Loire,  
photo Pays du Vignoble Nantais

Cette Loire qui borde le pays de la Chapelle-Basse-Mer à Basse-Goulaine est une Loire redevenue quelque peu sauvage aujourd'hui alors même qu'elle était encore au début du siècle exploitée abondamment par les pêcheurs et par les éleveurs qui venaient y faire paître leurs animaux sur les îles intérieures et dans les « boires » aménagées naturellement en bordure du lit du fleuve. La Loire du Pays du Vignoble Nantais ne fut que très peu une Loire industrielle comme à Montjean-sur-Loire ou plus en aval entre Nantes et Saint-Nazaire. Elle n'est pas non plus une Loire royale comme en amont d'Angers et au cœur de la Touraine. Il s'agit bien d'une Loire vécue au quotidien par une population active de pêcheurs et de maraîchers, à l'exception de l'épisode court du dragage

de sable jusque dans les années 1980.

Le fleuve, comme source d'abondance, pour les hommes qui la côtoient, est magnifiée par la renommée des restaurants des bords de Loire depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours, avec leurs menus de terroir peuplés de poissons et légumes frais. Le plus célèbre est le fameux restaurant « Chez Clémence » à Saint-Julien-de-Concelles au village de la Chebuette, berceau du beurre blanc. Le plus emblématique est aujourd'hui la « Villa mon Rêve » à Basse-Goulaine pour l'excellence de sa cave emplie de millésimes anciens des vins du vignoble nantais qui sont le plus souvent associés à des poissons de Loire finement cuisinés.

**Le Marais de Goulaine** est un site majeur du Pays du Vignoble Nantais. Il a également l'intérêt d'être un lieu de concertation permanente entre l'ensemble des usagers du site : pêcheurs, chasseurs, vigneron, éleveurs, habitants, collectivités, touristes. Depuis maintenant trois ans, les élus du Syndicat Loire et Goulaine ont créé le site d'accueil et de valorisation de la Maison Bleue. Grâce au programme Leader et au soutien de l'Europe via le Fonds européen agricole pour le développement rural [...], un poste d'animateur professionnel a été créé avec pour mission de développer des actions pédagogiques de transmission à la fois des savoirs et des enjeux de la protection de ce milieu naturel spécifique. Des facilités d'accès ont été mises en œuvre auprès des collectivités constitutives du syndicat.

L'intérêt du Marais de Goulaine réside également dans son étroite relation avec le château qui porte le même nom. Les nombreux canaux qui alimentent et régulent les eaux du marais ont été aménagés par les seigneurs de Goulaine. Des installations spécifiques le long du marais témoignent de la richesse historique du lieu, des activités économiques anciennes (four à chaux du Montru à la Chapelle-Heulin ; ports du Millau et des Grenouilles, sans compter le fameux pont de l'Ouen dont on dit qu'il aurait été édifié au 6<sup>ème</sup> siècle) et génèrent aujourd'hui une perspective de randonnées, de promenades et d'attractivité touristique indéniable.

**La Sèvre Nantaise** et ses affluents constituent une identité patrimoniale fortement vécue par les riverains et les touristes de passage. Née en région Poitou-Charentes, la Sèvre Nantaise aborde le Pays du Vignoble Nantais en épousant la Moine à proximité de Clisson. Autour de Gétigné et Boussay, ce sont pléthores de moulins (à foulon, à papeteries et à tannerie) qui se sont développés au cours de la révolution industrielle et grâce aux aménagements déjà très anciens de chaussées permettant de réguler et mieux exploiter le débit de la rivière. Avec sa confluence avec la Sanguèze, au Pallet, et lorsqu'elle aborde la commune de Monnières, la Sèvre nantaise devient navigable jusqu'à la Loire. C'est ce qui a donné lieu à l'aménagement des quais de Port Domino. Plus elle avance vers la Loire, plus la Sèvre se déploie et s'étend dans des espaces aplanis. Et son caractère navigable est renforcé avec la succession de petits quais privés à destination de manoirs et châteaux ou de villages viticoles tels que Le Portillon et le Chêne à Vertou.

La Sèvre nantaise de Boussay à Vertou constitue une diversité de paysages et de parcours : encaissement à la Haye-Fouassière et à Saint-Fiacre, aménagements hydrauliques au sud et ouverture et étalement de son lit, avant de rejoindre la Loire. Elle est également marquée par l'itinérance : à pied avec le GR qui la suit, en canoë et kayak grâce à plusieurs prestataires privés et associatifs qui se l'approprient et en font profiter leurs visiteurs pour le plus grand plaisir des navigants. Elle est une véritable colonne vertébrale tout à la fois économique, historique et structurant les paysages de toute la partie Est du territoire. « [...] dans cette diversité si appréciée entre Loire, vallons et vignes, il est un axe qui concentre toute l'attractivité. Déjà mise en avant pour son patrimoine bâti industriel, la Sèvre l'est aussi pour son patrimoine paysager. Elle est par tous considérée comme le trésor naturel du pays. Il n'est pas un de nos interlocuteurs qui ne l'ait citée et n'ait dit aimer s'y promener. »<sup>43</sup>

## ORANGE : La synthèse clissonnaise et sa diffusion

Le Pays du Vignoble Nantais est connu et reconnu pour son cœur « à l'italienne » magnifié par la Ville de Clisson. Julien Gracq, encore, en souligne les attraits dans ses cheminements au sud de Nantes : « *Le sud de la Loire-Atlantique, sur les bords de la Sèvre, ou dans le vignoble de Vallet et de Mouzillon, est pour Nantes, dont on découvre de loin, de ce côté-là, les clochers et les tours, l'horizon tout proche d'un Midi timide, que les miroirs d'eau, les tuiles romaines, les briques et les arcades de Clisson viennent un moment italianiser.* »<sup>44</sup> En effet, le sculpteur François Frédéric Lemot et l'architecte Mathurin Crucy ont réalisé à Clisson, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, leur idéal de paysage et d'architecture d'inspiration italianisante. Séduits par le paysage des rives de la Sèvre nantaise, ils ont permis la création et la déclinaison d'un style « rustique », sur la base de la Maison du Jardinier du Parc de la Garenne-Lemot. Avec son logis, ses dépendances et sa cour ceinte d'un mur crénelé dominé par une haute tour, elle offre des formes architecturales empruntées au vocabulaire architectural des demeures d'Ombrie et de Toscane.



Façade des communs de la Noé de Bel-Air, Vallet, photo CC de Vallet

La spécificité architecturale du Pays du Vignoble Nantais s'appuie sur une tradition de matériaux, que l'on retrouve également dans le Pays des Mauges voisin et le nord de la Vendée, avec l'usage important de la brique et de la tuile, toutes deux fabriquées dans le cadre d'un savoir local antérieur à la (re)création du Clisson d'aujourd'hui. On les trouve depuis longtemps sur les toitures basses des maisons villageoises et sur les modénatures des maisons de bourg signifiant, par la richesse du décor, l'importance sociale du maître de maison. Cette vitalité de l'orange brique est complétée par les moellons issus de la diversité du sous-sol local, avec notamment la particularité de la roche noire extraite du Gabbro. Le travail conjoint du Syndicat

Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais avec le CAUE de Loire-Atlantique a notamment permis de mieux comprendre et mieux faire connaître les spécificités du bâti rural dans le Pays du Vignoble Nantais grâce à une édition, à un programme de restauration de maisons individuelles anciennes et un programme de formation des artisans.

<sup>43</sup> « Portrait de Pays, approche ethnologique du patrimoine, de l'identité et de la vie sociale dans le pays du vignoble nantais », association Terre à Terre, février 2011, rapport d'étude, 104 pages dactylographiées.

<sup>44</sup> « La forme d'une Ville », Julien Gracq, 1985

« L'architecture à l'italienne »<sup>45</sup>, et plus particulièrement l'architecture « rustique », est également à l'origine du développement du bâti économique rural et industriel, particulièrement foisonnant et utile au lendemain des destructions nombreuses des guerres de Vendée. A ce titre, les moulins des bords de Sèvre sont exemplaires de la diffusion du style proposé par Lemot et ses amis : ainsi le séchoir du Liveau à Gorges tout récemment restauré, le Moulin de Plessard à Clisson, le Moulin d'Angreviers à Gorges et d'autres encore. Il a fallu reconstruire, également, alors même que les ingénieurs agronomes français développaient de nouvelles fermes modèles pour l'exploitation des sols et l'élevage des animaux<sup>46</sup>. L'agencement des métairies et principalement des bâtiments de ferme accolés aux domaines et châteaux est également largement inspirée de cette nouvelle approche architecturale. Les bâtiments d'exploitation qui jouxtent le Domaine de la Noé de Bel-Air à Vallet en sont une des plus belles réalisations, à laquelle s'ajoute la charmante orangerie du parc, inspirée des mêmes codes architecturaux. C'est également au Domaine de l'Oiselinière à Gorges que la Villa décline le nouveau style italien très graphique et séduisant, au sein d'un domaine multi séculaire.

La ville de Clisson, le val de la Sèvre nantaise et les domaines agricoles sont les acteurs de la diffusion de ce style. Cependant, la « vision » romantique de Lemot introduit dans ce style les esthétiques architecturales plus anciennes, réelles ou reconstruites. Cette épaisseur historique de l'architecture est peu valorisée et reconnue aujourd'hui à l'exception du château médiéval de Clisson ou du jardin recréé dans l'esprit médiéval du bâtiment, à proximité de l'Eglise Saint-Jacques. Il y a tout lieu de croire que les travaux programmés par le service archéologique de la DRAC des Pays de la Loire permettront progressivement de redonner une plus juste valeur à cette architecture sur le Pays du Vignoble Nantais, en complémentarité de l'esprit de rencontre et de « synthèse clissonnaise ».



*Jardin de l'espace culturel Saint-Jacques, photos Eric Journal*



<sup>45</sup> D'après les Cahiers de l'Inventaire, « Clisson ou le retour d'Italie », 1990 ; l'ouvrage de la collection Images du patrimoine, « Voyage italien à Clisson et dans ses environs, Loire-Atlantique », 1991

<sup>46</sup> La synthèse écrite et illustrée du catalogue de l'exposition « La ferme réinventée », est exemplaire à ce sujet.

## Une démarche structurée

C'est en 2006 que les élus du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais ont initié la démarche de candidater au label national Pays d'art et d'histoire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Syndicat est devenu Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais avec la création de trois périmètres de projet, dont le périmètre du pôle Culture Patrimoine. La mission d'animer et de développer un projet patrimonial pour le territoire a été validée dans les statuts de la nouvelle structure porteuse des projets du Pays. Une double mission de gestion du Musée du Vignoble Nantais et d'animation de la démarche de labellisation PAH a été définie afin d'associer plus étroitement le projet patrimonial du Pays et l'équipement culturel structurant en maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

Un premier état des lieux des ressources du territoire a été rédigé en 2007. Il a permis d'identifier et de transmettre à la DRAC des Pays de la Loire une première vision de l'existant concernant :

- la connaissance et les inventaires du patrimoine réalisés,
- les actions de protection, de gestion et de restauration de ce patrimoine
- les actions et acteurs de la valorisation du patrimoine

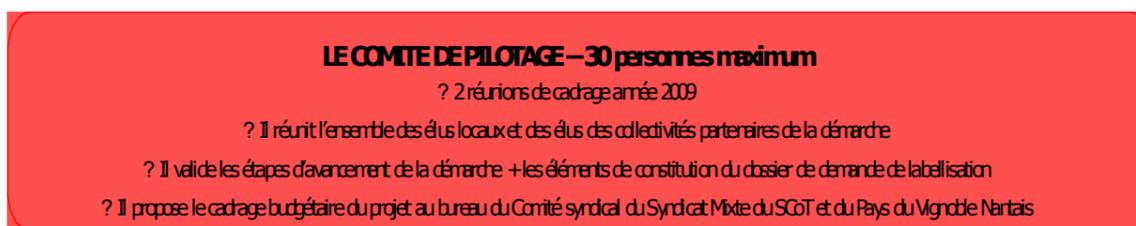
Ce document a été régulièrement modifié et abondé et a permis d'aboutir à l'actuel dossier de candidature.

Suite aux élections communales de 2008 et à la réinstallation du Comité syndical, un processus de structuration du projet a pu être mis en œuvre. Une présentation des atouts du Pays du Vignoble Nantais, du label national et du réseau des VPAH en Comité syndical du 15 septembre 2008 a permis d'asseoir la volonté de la collectivité à poursuivre la démarche et à qualifier le projet. Sur l'invitation de la DRAC des Pays de la Loire (M. Christophe Fenneteau), les élus ont constitué un comité de pilotage et proposé des groupes de travail visant à organiser et développer le projet initial.

## Comité de pilotage et groupes de travail

Le comité de pilotage est piloté par M. Jean-Claude Daubisse, Président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Il est animé par M. Aymar Rivallin, Vice-président en charge de la culture et du patrimoine, assisté de Rachel Suteau, chef de projet. Il comprend l'ensemble des membres élus de la commission culture patrimoine. En sont également membres les représentants élus des collectivités partenaires : la Région des Pays de la Loire, le Conseil Général de Loire-Atlantique ; le Vice-Président du Pays du Vignoble Nantais en charge du tourisme ; les conseillers généraux, le député de la 10<sup>ème</sup> circonscription de la Loire-Atlantique. Le coordinateur des VPAH à l'échelle de la DRAC Pays de la Loire est membre et co-animateur, l'architecte référent pour le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine est également invité.

Le comité de pilotage s'est réuni six fois depuis sa création : en avril 2009 pour poser le cadre de réalisation du projet ; en novembre 2009 pour asseoir les premiers partenariats avec la Région des Pays de la Loire (initier l'inventaire du patrimoine bâti sur le territoire) et étudier les partenariats avec le Conseil Général de Loire-Atlantique dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale ; en mars 2010 pour définir les principaux axes thématiques du projet ; en juin et en septembre 2010 pour étudier les modalités de mise en œuvre d'un projet sur le territoire ; en février 2011 afin d'accueillir les représentants de la Direction Générale des Patrimoines (Mmes Corré et Berthelot) et de présenter à l'ensemble des membres la synthèse de la démarche ainsi que les actions engagées pour l'année 2011.



### MEMBRES ELUS PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

**26 personnes invitées**

- \* les membres de la commission culture patrimoine
- \* le Président du Syndicat Mixte du SCoT et du PVN
- \* 1 représentant de la commission Tourisme
- \* 5 Conseillers généraux du secteur
- \* 6 Présidents ou maire des collectivités adhérentes

### MEMBRES PARTENAIRES

**4 personnes invitées**

- \* Vice-Président en charge de la Culture Région Pays de la Loire
- \* Vice-Président en charge de la culture du CG44
- \* Etat (DRAC et SDAP)

Cette organisation et la constitution des groupes de travail ont été validées en Comité syndical du mois de décembre 2008.

**Un premier groupe de travail « Inventaire et protection »** a permis de dégager des axes de recherche visant à une meilleure connaissance de la richesse patrimoniale du Pays du Vignoble Nantais. Il a rassemblé des universitaires (laboratoire d'histoire, de géographie et de sociologie), des représentants de la DRAC (archéologie, patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle), des professionnels agissant dans le secteur de la recherche et de la protection du patrimoine (Marais de Goulaine ; Syndicat Interdépartemental de la Sèvre Nantaise), un ethnologue. Il est **co-animé par l'équipe du pôle Culture patrimoine et le Service Régional de l'Inventaire.**

Deux réunions ont permis de définir l'intérêt de premières recherches à mener. C'est sur la base des propositions de ce groupe de travail que le Syndicat Mixte du SCoT et du Vignoble Nantais a engagé dès 2010 un [programme d'inventaire topographique](#) puis de valorisation du patrimoine bâti sur la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, en collaboration avec la Région des Pays de la Loire<sup>47</sup>. Une [convention](#) pour deux ans a été signée entre les deux partenaires à cette fin. Cette convention présente également les actions complémentaires portées par le Pays : [une étude ethnologique sur les rapports des habitants au territoire](#), un récolement bibliographique des ressources documentaires disponibles sur le Pays, un projet de création d'un atelier pédagogique basé sur les ressources produites par l'inventaire du patrimoine bâti mené par le chercheur du Service Régional de l'Inventaire, un programme d'études en collaboration avec l'IGARUN, laboratoire de géographie humaine de l'Université de Nantes.

**Un deuxième groupe de travail « Pratiques culturelles pour tous »** a pour vocation de mettre à jour les informations culturelles à l'échelle du territoire de projet. Il a également pour vocation de permettre [la consolidation d'un partenariat avec le Conseil Général de Loire-Atlantique dans le cadre de la politique culturelle définie par les élus du Département](#). Un PCT (Projet Culturel de Territoire) est envisagé portant sur les axes forts de la politique culturelle du Pays : le spectacle vivant en relation avec la programmation professionnelle et les équipements structurants présents sur le territoire et en maîtrise d'ouvrage des collectivités locales, les musiques actuelles génératrice d'un fort dynamisme fédérant associations, amateurs, praticiens et professionnels du Pays, le patrimoine avec le renouvellement du seul Musée de France implanté sur le territoire et en maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire.

La mise en œuvre d'un futur PCT, de même que le développement des actions en faveur de l'architecture et du patrimoine a nécessité la mise en œuvre d'une mission temporaire spécifique. Un chargé de mission a été recruté pour deux ans afin de mettre en œuvre le PCT en relation avec le Département et d'appuyer le chef de projet de la labellisation Pays d'art et d'histoire, notamment par la programmation et la réalisation de l'Université sur Lie et le suivi des inventaires et études ethnologiques et géographiques.

La réalisation d'un diagnostic culturel a été menée au cours de l'été 2010, dans le cadre d'un stage de niveau master 2. Ce diagnostic a permis d'étoffer et d'actualiser les informations produites à l'occasion de la mise en œuvre de premiers contrats de développement culturel avec la Région des Pays de la Loire.

**Un troisième groupe de travail « publics scolaires et jeunes publics »** s'est constitué au cours de l'année 2009, piloté par deux élues de la commission culture patrimoine et animé par la médiatrice pédagogique et responsable du service des publics du Musée du Vignoble Nantais. Ce groupe de travail a rassemblé l'ensemble des structures publiques ou privées développant une offre pédagogique à destination des publics scolaires, quels qu'en soient le niveau de qualification et l'assise professionnelle. Ce sont plus de 50 structures (comprenant des associations, des propriétaires privés, des médiathèques et bibliothèques, des salles de spectacle, des guides conférenciers salariés des Offices de tourisme, des médiateurs environnement, des professionnels des collectivités territoriales) qui ont répondu présents lors de ces invitations.

Un premier état des lieux de l'offre pédagogique existante sur le territoire a pu être présenté au Comité de Pilotage PAH du mois de novembre 2009. A l'issue de ce diagnostic, les élues en charge du projet, accompagnées par la médiatrice pédagogique du Pays du Vignoble Nantais, ont programmé [« Affiche ton patrimoine ! »](#) présenté dans ce dossier de candidature. Une présentation de ce projet auprès des instances éducatives locales (Directeurs d'établissements scolaires, Inspecteur de l'Education Nationale, Coordinatrice à l'action culturelle pour le Rectorat) a été réalisée en amont en mai 2010. La collaboration se poursuit, notamment sur l'accompagnement des enseignants pour l'accueil en classe du graphiste et sur le suivi en classe après les visites qui viennent de débiter dans le cadre de cette opération.

---

<sup>47</sup> La convention signée avec la Région des Pays de la Loire est présentée en annexe.

Le rassemblement de structures et d'intervenants très diversifiés a également permis de parler du label Pays d'art et d'histoire et de faire un premier travail d'information et de « pédagogie » des atouts du label auprès de représentants et d'acteurs de l'action pédagogique culturelle et patrimoniale sur le territoire.

**Un quatrième groupe de travail « Tourisme » : vers un Office de Tourisme de pôle.**

Un groupe de travail transversal a pour vocation d'assurer la relation étroite des actions entre la mission tourisme du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et le futur Pays d'art et d'histoire. Il est co-animé par la personne chargée de mission tourisme et la chef de projet du label. Il est piloté par les Vice-Présidents en charge de ces missions.

La collaboration est en œuvre sur deux actions pour l'année 2011 :

- les éditions touristiques et culturelles
- la programmation et la mise en œuvre des Journées Européennes du Patrimoine

A l'issue des premières réflexions de ce groupe de travail, un groupe technique rassemblant les coordinateurs et programmeurs d'actions de médiation à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine s'est réuni depuis mars 2010 afin de réfléchir à la plus-value que le futur Pays d'art et d'histoire pourra apporter à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais sur la programmation des JEP. Deux réunions à suivre ont permis de valider la coordination et la programmation concertée de l'ensemble de l'offre culturelle et patrimoniale à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2011. La programmation est en cours.

Depuis 2008, une réflexion a été engagée sur [la mise en réseau des offices du tourisme dans un objectif de mutualisation à l'échelle du territoire](#). Il est apparu nécessaire de mener un diagnostic-projet partagé sur un nouveau positionnement stratégique du Pays du Vignoble Nantais. Dans le contexte d'une future labellisation Pays d'Art et d'Histoire, il est apparu essentiel que le pays puisse garantir une offre touristique de qualité.

L'étude menée en 2009 par le bureau Protourisme a identifié le projet de labellisation Pays d'art et d'histoire comme une véritable plus-value au territoire. L'enjeu majeur défini à l'issue de cette étude touristique est de permettre que le futur Pays touristique garantisse :

- une organisation collective à l'échelle du territoire
- développe le Pays comme une destination touristique de qualité à l'échelle de la Région des Pays de la Loire.

A l'issue du diagnostic-projet la question de la création d'un [office de tourisme intercommunautaire a été envisagée favorablement](#). Afin de créer cette nouvelle structure fédérative, [une étude de faisabilité organisationnelle, juridique et financière est en cours](#). La mission d'expertise est confiée au Bureau d'Etudes Richard Lewy Consultant dont les conclusions sont attendues pour le mois de juin 2011. L'objectif est de mettre la structure en place en 2012.

## Les voyages d'étude

Le souhait des élus d'organiser et de participer à des voyages d'étude auprès d'autres territoires labellisés répond à la volonté d'une meilleure connaissance et appropriation des enjeux et des résultats d'une telle labellisation d'une part, et au souhait de faciliter de futures collaborations dans le cadre d'une participation active au sein d'un réseau d'échelle nationale.

Deux axes d'étude ont été déterminants pour les deux premiers voyages d'étude réalisés : une appropriation des enjeux, de la méthodologie de travail et des résultats à l'échelle d'un Pays (Perche Sarthois, Coëvrons-Mayenne) ; le rapport entre un équipement culturel Musée de France et le label VPAH (Guérande). Lors des échanges avec le Pays d'art et d'histoire Loire-Touraine en octobre 2010, c'est sur la coopération de territoires aux cultures viticoles et ligériennes que les échanges ont été enrichissants pour l'ensemble des partenaires.

### Coëvrons-Mayenne – octobre 2008.

Il s'agissait d'étudier comment le PAH avait permis de fédérer et de renouveler les contenus et la visibilité d'équipements patrimoniaux et culturels existants sur le territoire. Il s'agissait également d'étudier l'organisation du Pays d'Art et d'Histoire par l'association de 4 signataires de la convention (le Qui fait quoi ?) et de visiter si possible le chantier et le projet de CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).

A l'occasion d'une journée complète d'accueil par M. Bernier, M. Morteveille et l'équipe du PAH, un groupe de 14 élus, techniciens et partenaires du projet PAH a eu l'opportunité d'échanger en salle avec nos hôtes, de visiter le site de Saulges et ce qui était alors le chantier du CIAP.



Atelier d'échanges en salle, Pays Coëvrons-Mayenne, octobre 2008, photo Pays du Vignoble Nantais

### Perche-Sarthis – octobre 2008

Il s'agissait d'identifier comment le PAH a été déterminant dans le développement d'un sentiment d'appartenance des habitants à un territoire commun et en quoi le label a servi le projet du territoire. Il s'agissait également de mieux comprendre les enjeux de l'inventaire du patrimoine bâti et de visiter le CIAP implanté dans la médiathèque de Saint-Calais.

Après un accueil à La Ferté-Bernard par M. Galland et l'équipe du PAH, les élus ont pu visiter le cœur de ville de la Ferté-Bernard et discuter avec Julien Hardy en charge de l'inventaire du patrimoine bâti. Un temps d'échange fructueux avec MM Galand et Berriguiot (DGS du syndicat de Pays) a également permis aux élus d'identifier les choix du territoire en matière de réalisations patrimoniales et d'articulation avec d'autres actions menées par le Pays. Les participants à cette journée ont particulièrement apprécié :

- L'opération dite « *Le monument du mois* » : travail d'action éducative à destination de tous les publics et à partir du patrimoine local (paysage et bâti rural). Pendant un an, avec deux personnes relais dans une commune, l'équipe travaille sur la préparation d'un mois festif autour du patrimoine en projet avec l'équipe éducative locale et avec les habitants. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un ouvrage sur le patrimoine local.
- La réalisation de l'inventaire du patrimoine qui permet une présence permanente sur le territoire, en proximité directe avec tous les habitants, dans un cadre de recherche qui associe l'approche scientifique et humaine.
- La capacité d'aide aux projets portée par le service Pays d'art et d'histoire, avec l'exemple du Prieuré de Tuffé, considéré comme une ancienne ferme par les habitants de Tuffé, envahie pour partie par les ronces, puis « redécouvert » grâce au partenariat scientifique et technique entre la commune de Tuffé et le service patrimoine du PAH.

### **Guérande – octobre 2009**

Les objectifs de la rencontre avec les élus et le service patrimoine de la Ville de Guérande consistaient à :

- découvrir Guérande, son patrimoine, le service VAH et les actions mises en œuvre
- connaître et comprendre le fonctionnement du service VAH associé à un Musée de France
- identifier les rapports d'un service patrimoine VAH avec les autres services de la collectivité et notamment les missions de valorisation touristique et l'urbanisme.

La réalisation du programme sur une journée en octobre 2009 a ainsi permis aux élus et techniciens participants de visiter à la fois le musée installé dans la porte Saint Michel de l'enceinte de la vieille ville et le cœur de la vieille ville. Au cours de la visite conduite par M. Blanchart, animateur du patrimoine, ont été évoqué l'importance du travail d'inventaire préalable, permettant de mieux mesurer le réel intérêt des bâtiments, l'effort de la collectivité concernant les travaux de consolidations et de restauration des remparts et les premières réalisations donnant à « lire » et à comprendre les espaces du cœur de la vieille ville. Le service patrimoine a également souligné les réflexions et enjeux concernant le « façadisme » des devantures d'habitations privées et des commerces de même que les enseignes commerciales confrontées à la signalétique de parcours de visite intra-muros.

Un temps d'échange en salle au cours de l'après-midi a été consacré à la présentation des actions du service en matière d'accueil pédagogique (complémentaire de la visite d'une salle utilisée aujourd'hui en attente de la création d'un CIAP au cours de la matinée), de participation aux réflexions engagés par la Ville dans le cadre d'un Plan Global de Développement, de mutualisation des services de fonctionnement entre un musée et le service et enfin, de développement touristique avec une intervention de la Directrice de l'Office de Tourisme de Guérande.

### **Pays Loire Touraine – octobre 2010**

Les deux journées d'échange entre les deux pays ont été particulièrement riches en matière de projets à partager. Ont ainsi été présentés l'ensemble des actions engagées par les deux territoires depuis l'origine des démarches. De façon prospective, les discussions ont porté sur la valorisation touristique et les programmes mis en œuvre à cet effet, sur les premières actions réalisées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire Loire Touraine, sur un projet de coopération à envisager dans le cadre de l'appel à projet du programme Leader Européen.

# Un projet transversal et fédérateur

## Architecture et paysages, SCoT, tourisme et culture

### Au cœur de l'aménagement du territoire

Le patrimoine du Pays du Vignoble Nantais comprend 28 monuments protégés au titre des monuments historiques, une ZPPAUP à Clisson et une AVAP<sup>48</sup> en réflexion le long de la Sèvre à Vertou, 5 sites naturels inscrits et protégés au titre de la loi de 1930 et des espaces naturels protégés (2 zones Natura 2000, des zonages de ZNIEFF), des arbres et jardins remarquables, des récentes ZAP et PEAN<sup>49</sup> en cours d'élaboration, une zone AOC de 1936 en cours de redélimitation par les services de l'INAO<sup>50</sup>.

Souhaitant **réaliser une synergie entre l'action patrimoniale et les enjeux du SCoT**, le Pays du Vignoble Nantais a défini plusieurs axes de collaboration à court et moyen terme :

- Identifier et qualifier les patrimoines à préserver dans le cadre de l'élaboration des PLU<sup>51</sup> des collectivités
- Qualifier le bâti agricole et les modalités de sa reconversion
- Permettre la création d'identités paysagère et urbanistique des entrées de villes/bourgs
- Faciliter les outils de protection (urbains, paysagers et agricoles)
- Inciter au renouvellement des formes de l'habitat
- Considérer le maraîchage et son intégration environnementale et paysagère
- Prendre en compte du grand paysage : cônes de vue, panorama

La démarche de labellisation en Pays d'art et d'histoire a déjà mobilisé les décideurs locaux. En cours : étude patrimoniale du CAUE de Loire-Atlantique dans le cadre du PADD de la Ville de Vallet, étude en projet pour la création d'une AVAP à Vertou, inventaire topographique de la commune de Saint-Fiacre, dont les résultats seront adossés au PLU en cours de définition.

De la même façon, cette démarche patrimoniale et architecturale, initiée et en développement, permet de répondre à des enjeux identifiés lors de la création du SCoT et restés sans solutions concrètes à ce jour, faute d'outils spécifiques. Ainsi, avec le label Pays d'art et d'histoire :

- la qualification culturelle et historique du maraîchage par le service de valorisation du patrimoine permettra une meilleure appropriation de tous d'une culture agricole très prégnante sur le territoire
- la connaissance et la compréhension du mode de fonctionnement foncier et légal des « communs de villages », qu'ils soient villages viticoles, maraîchers ou pêcheurs devrait également permettre d'identifier des solutions d'aménagement par les élus locaux.
- Le recours à la création architecturale soutiendra les objectifs du SCoT de densification urbaine et de lutte contre l'étalement urbain.

**Le développement de cette politique patrimoniale transversale est garanti par le portage politique des deux missions, SCoT et Pays d'art et d'histoire, au sein du même syndicat.**

<sup>48</sup> AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ; zonage issu du Grenelle 2 et qui a vocation à remplacer les ZPPAUP

<sup>49</sup> ZAP : Zone Agricole Protégée ; PEAN : Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains

<sup>50</sup> INAO : Institut National des Appellations d'Origine

<sup>51</sup> PLU : Plan Local de l'Urbanisme

## Les enjeux touristiques

La valorisation qualifiée du patrimoine auprès des touristes en séjour dans le vignoble nantais passe également par la conception de visites guidées adaptées et par la formation des guides conférenciers recrutés par le futur Office de tourisme de pôle du Pays du Vignoble Nantais. Il s'agira pour celui-ci de développer la commercialisation et la promotion des visites qualitatives conçues par le service patrimoine auprès de la clientèle touristique.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine, une fois recruté, pourra mettre en œuvre un programme de formations à destination des guides conférenciers VPAH. Son rôle sera également essentiel en appui aux missions de développement touristique sur le territoire (sentiers d'interprétation du patrimoine, programmation culturelle et touristique, conseil aux porteurs de projets, le cas échéant, etc.)

## Les enjeux culturels

La transversalité de la politique patrimoniale du pays est réalisée par **la création d'un service fédérant une mission territoriale** (les actions du label Pays d'art et d'histoire) **et un équipement structurant** (le Musée du Vignoble Nantais), permettant aux habitants et partenaires du projet patrimonial d'identifier **un lieu « ressources »**, situé physiquement au centre du territoire et donc plus facilement opérationnel auprès de l'ensemble des partenaires (collectivités, associations). Ce projet patrimonial, en maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, est conçu comme un axe spécifique du futur PCT (Projet Culturel de Territoire).

Ainsi, la définition d'un champ patrimonial comme acteur du devenir du territoire (aménagement, renouvellement urbain et paysager, économie touristique, éducation pédagogique, enrichissement historique et culturel des habitants) permet de se doter d'une vision commune de l'identité du Pays du Vignoble Nantais et de son développement à moyen et long terme.

## Des Axes de recherche et de valorisation

En considérant les spécificités du Pays du Vignoble Nantais (diversité paysagère, centralité du vignoble, densité de l'habitat et pression foncière, valeurs humaines et économiques des paysages), plusieurs actions semblent pertinentes et opérationnelles à court et moyen terme en matière d'inventaire et de connaissance de l'architecture et du patrimoine.

Le Pays du Vignoble Nantais a réalisé en 2010 un récolement bibliographique. Ce travail a vocation à servir de ressources pour la mise en œuvre d'un programme d'études et de recherche sur l'identité, l'histoire, la géographie, les habitants du territoire. Il pourra également être tenu à jour et mis à disposition des chercheurs, des associations d'histoire locale et des collectivités qui souhaitent mieux connaître le Pays du Vignoble Nantais.

### En matière de patrimoine bâti :

- achever et analyser les études déjà existantes en matière d'inventaire du patrimoine bâti (convention avec la Région des Pays de la Loire)
- engager une démarche d'inventaire topographique sur certaines communes du vignoble pour lesquelles l'intérêt patrimonial du bâti est remarqué et pour lesquelles la réalisation d'un tel inventaire permettra de répondre à des volontés politiques locales et globales (PLU/SCoT, aménagements publics des bourgs et villages, politique culturelle de valorisation et d'animation, développement touristique)
- réfléchir aux relations possibles entre inventaire du patrimoine bâti et aménagement du territoire dans le cadre du SCoT du Pays du Vignoble Nantais.
- Former et accompagner les historiens locaux et associations locales qui réalisent inventaires et repérages préparatoires aux travaux des chercheurs.
- Inciter les collectivités à engager des démarches de sauvegarde de leur patrimoine (notamment pour la création d'AVAP)
- Porter une attention toute particulière sur les monuments historiques et les sites protégés. Ces sites et monuments seront valorisés en priorité par l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

### En matière de patrimoine paysager :

- « Décloisonner » l'approche sectorielle des inventaires existants (faune, flore, eau, arbres, etc.) et expérimenter en collaboration notamment avec l'Université de Nantes le développement d'une politique de recherches transversales
- engager un partenariat avec les laboratoires de recherche de l'Université de Nantes et avec les organismes de gestion et d'aménagement des identités paysagères du Pays du Vignoble Nantais (notamment pour les bords de Sèvre, la Loire, les milieux de transition entre les différentes formes paysagères).
- développer une politique de recherches, notamment par le biais de travaux d'étudiants de niveau Master ou plus, sur
  - o l'histoire, les formes et les spécificités des paysages du vignoble Nantais
  - o les marges paysagères et les dynamiques « frontalières » qui caractérisent l'identité géographique du Pays du Vignoble Nantais
- spécifier les caractéristiques paysagères du vignoble nantais, notamment par comparaison avec les autres vignobles ligériens (collaboration avec d'autres Villes et Pays d'Art et d'Histoire en cours et notamment le PAH Vallées du Loir, le PAH Loire Touraine)

En s'appuyant sur les trois couleurs représentatives de l'originalité et des spécificités du Pays du Vignoble Nantais, il s'agira de développer des axes de valorisation à destination des différents publics.

### Autour des paysages de vignes :

Ces paysages de vignes, comme les vins produits font patrimoine. Entre la recherche qualitative du bien de consommation, que sont les vins de haute expression, et la qualité renouvelé d'un paysage, il y a un dialogue à (re)créer. Avec le label Pays d'art et d'histoire, il pourra s'agir de développer des visites par des guides conférenciers permettant de préciser et d'affirmer la qualité des lieux et des sites exploités, valorisés par les vigneron :

- Les sites d'habitat et de production (cabanes de vigne, villages, métairies, domaines, châteaux) qui rassemblent les spécificités de l'exploitation vigneronne, qui racontent l'histoire du développement agricole à l'échelle nationale et internationale et à celle de l'histoire locale.
- le fil du Gabbro, roche rare du sous-sol géologique et dont on peut suivre la trace de Gorges à Port Domino en passant par Le Pallet
- la butte de la Roche dominant le Marais de Goulaine et formidable point de vue sur les vallées encaissées, les plateaux dominant la Loire jusqu'à la ville proche de Nantes
- la vallée de la Sèvre, sa confluence avec la Maine à Saint-Fiacre-sur-Maine au Pont de la Ramée, village le plus viticole de France par la surface consacrée à la vigne.

Avec le label Pays d'art et d'histoire, il s'agira de redonner à faire, à voir et à découvrir nos paysages viticoles à travers :

- le soutien à l'intégration d'une démarche paysagère dans l'activité viticole en relation avec les vigneron et les professionnels du secteur (SDAOC, INAO, Interloire)
- la préservation de paysages traditionnels et l'incitation à la création de paysages contemporains respectueux du développement durable et de l'identité locale
- la mise en relation de l'activité viticole avec d'autres activités culturelles, touristiques et du cadre de vie dans une perspective de cohabitation et de complémentarité
- le soutien et la programmation d'interventions d'artistes plasticiens contemporains afin de donner une valeur ajoutée au paysage quotidien

La définition des AOC ne tient pas compte de l'habitat rural spécifique des vigneron. Des efforts d'intégration paysagère et de restauration, entretien de bâtis anciens spécifiques au métier seront sans doute à penser et à proposer.

### Sur le thème de l'eau :

Il s'agit de redonner une image commune et unifiée de ces ensembles hydrographiques qu'on ne peut séparer les uns des autres, qui irriguent, structurent et racontent tout un pays.

Avec le label Pays d'Art et d'Histoire, il est nécessaire d'engager une collaboration étroite avec les différents acteurs de la protection et de la valorisation du patrimoine sur les bords de Loire, sur les bords de Sèvre et de ses affluents, dans le Marais de Goulaine. Un service patrimoine avec des guides conférenciers qualifiés pourra ainsi valoriser par :

- des visites de qualité, les réalisations menées par les différents gestionnaires des rivières et fleuves,
- des conférences ou des expositions, la connaissance sur l'histoire et les paysages spécifiques de ces eaux,
- une programmation à destination des publics jeunes, une approche qualifiée mêlant différentes formes d'apprentissage.

Une collaboration peut également être développée par la mise en place d'outils d'interprétation qui soulignent les caractères patrimoniaux, historiques et paysagers de ces sites. Avec le label Pays d'art et d'histoire, il s'agira de faire connaître et comprendre les liens structurants entre chacun de ces espaces en eau, d'une part, et entre ces eaux et les activités humaines.

Parallèlement, il faut envisager la poursuite et le développement de la valorisation du savoir-faire gastronomique en Pays du Vignoble Nantais, tel qu'il est notamment connu et reconnu sur les bords de Loire. Il y a aujourd'hui une réelle recherche d'authenticité et de qualité autour de l'alimentation. Des actions déjà menées par le Pays du Vignoble Nantais ont permis de donner une meilleure visibilité aux restaurateurs et aux producteurs locaux (le réseau marché du chef en collaboration avec la Chambre d'Agriculture). Le renouveau des restaurateurs, les enjeux du développement durable et de l'agriculture biologique font évoluer les mentalités et de nouvelles actions peuvent être envisagées pour que les produits issus des terroirs du vignoble soient reconnus par les habitants et les touristes en vignoble nantais.

#### En matière d'architecture :

Le Service de l'Inventaire Général, les ateliers internationaux d'architectures qui se déroulaient sur le site de la Garenne Lemot ont permis d'asseoir et de confronter les données issues de l'observation, du collectage et de la recherche scientifique sur cette diffusion architecturale si particulière : ses sources, ses inspirations croisées, sa diffusion. Ces études, les savoirs acquis ne sont pas à reprendre. Avec la mise en place d'un Pays d'art et d'histoire, il sera possible de [reprendre la richesse de ces informations, de les expliquer, de les valoriser, de soutenir la protection, l'entretien et la restauration le cas échéant des sites représentatifs du style](#). Cet accompagnement vaut pour la ville de Clisson, il vaut également dans des lieux plus excentrés, tenus par des propriétaires privés et dont les bâtiments agricoles sont à la fois confidentiels et pourtant exemplaires de la diffusion du style.

Le catalogue édité par le Conseil Général de Loire-Atlantique en 1998 mettait ainsi à jour le Domaine de la Berrière à Barbechat (étude en cours pour son classement par le service des Monuments Historiques de la DRAC) ; le Domaine de la Breteche à Maisdon-sur-Sèvre, le Claret à Vallet, le château du Coing à Saint-Fiacre-sur-Maine, la Dixmerie au Loroux-Bottreau, le château de la Galissonnière au Pallet, la Gohardièrre à Gorges, la Jousnelinière à Saint-Julien-de-Concelles. Avec un service patrimoine pour le Pays d'art et d'histoire, il est possible d'engager un circuit de visites et de valorisation en collaborant avec les propriétaires privés de ces domaines auxquels les trois grands sites classés du Pays du Vignoble Nantais s'ajoutent incontestablement : le Château de Goulaine à Haute-Goulaine, la Noé de Bel-Air à Vallet et le Domaine de l'Oiselinière à Gorges.

Des propriétaires privés, exploitants viticoles, le plus souvent, sont soucieux de ce patrimoine et souhaitent être accompagnés dans des démarches de protection, de restauration et de valorisation de ce « bien patrimonial commun ». Un service de valorisation de l'architecture et du patrimoine, par le biais de la diffusion de cette richesse stylistique marquante du Pays du Vignoble Nantais peut participer et insuffler une nouvelle dynamique à partir de la ressource architecturale, documentaire et scientifique déjà constituée.



## Des moyens au service du projet Pays d'art et d'histoire

Le projet du Pays d'art et d'Histoire est préfiguré dans ses différentes dimensions par l'équipe actuelle du pôle culture patrimoine. A l'échelle du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, sous la direction de Mme Lydie Héroult-Visset, une personne est en charge de la mise en œuvre du projet de labellisation porté par l'ensemble des élus du territoire. Depuis septembre 2009, une mission temporaire a permis de poursuivre et conforter la programmation de l'Université sur Lie et d'accompagner les missions d'inventaire définies dans le cadre de la convention signée avec la Région des Pays de la Loire. Depuis 2010, la personne en charge de la médiation pédagogique au Musée du Vignoble Nantais est également missionnée pour animer le groupe des médiateurs dans le cadre de l'opération « Affiche ton patrimoine » à destination des publics scolaires du Pays du Vignoble Nantais. A ces trois personnes, s'ajoute la personne en charge de la communication pour le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais qui assure le suivi et parfois la création de nombreux supports de communication de l'action menée. Au sein du pôle Culture Patrimoine, et sur des actions spécifiques au Musée du Vignoble Nantais, une personne en contrat temporaire CUI est en charge de la régie des collections et de la programmation des expositions temporaires et de leur itinérance. Les actions mises en œuvre au sein du Musée du Vignoble Nantais (expositions temporaires, inventaire des collections et réflexion sur le PSC) permettent d'engager cet équipement vers un renouvellement de sa programmation et de ses missions pour en faire un véritable musée de pays.

Le projet Pays d'art et d'histoire est porté dans sa dimension touristique à travers la mise en œuvre d'un Pôle touristique de Pays qui devrait être concrétisé au cours de l'année 2012 et qui fédérera les trois offices de tourisme déjà présents sur le territoire. En parallèle, les élus du syndicat ont réalisé un diagnostic touristique du territoire visant à insuffler une dynamique vers la création de cet office de tourisme de pôle.

La démarche engagée par les élus depuis 2007 a permis de mettre en œuvre diverses actions de recherche et de valorisation du patrimoine du Pays du Vignoble Nantais : l'Université sur Lie, l'Inventaire du patrimoine bâti, une enquête ethnologique, le récolement bibliographique sur la ressource scientifique existante, des études paysagères, une édition sur l'architecture, les paysages et l'art de vivre en Pays du Vignoble Nantais, prévue pour juin 2011. Ces actions attestent de l'engagement des élus en faveur de l'architecture et du patrimoine et de leur volonté d'asseoir la dynamique du pays sur les couleurs qui l'identifient.

## Créer un service de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Avec le label Pays d'art et d'histoire, il s'agira dans un premier temps de créer et structurer les missions d'un service permettant la réalisation des enjeux décrits précédemment :

- rassembler les hommes et les femmes qui occupent le pays autour de l'identité et des richesses d'un Pays commun, à partager
- fédérer les différents acteurs qui connaissent, protègent, restaurent et valorisent l'architecture et les paysages dans une vision prospective du territoire
- valoriser les sites patrimoniaux qualifiés (paysages, architectures) auprès des différents publics : les habitants, adultes et enfants, les publics scolaires, les touristes
- conquérir les voisins du Pays du Vignoble Nantais et principalement la ville de Nantes
- développer une vision moderne et créatrice du pays s'appuyant sur les richesses du territoire

Pour servir la mise en œuvre d'un tel projet, le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais souhaite [créer un service de valorisation de l'architecture et du patrimoine qui s'appuie sur les compétences et missions existantes et qui les renforce \(recrutement de moyens humains et compétences supplémentaires\)](#) :

La création d'un service dit « de valorisation de l'architecture et du patrimoine » rassemble la gestion et la programmation culturelle d'un Musée de France préexistant et la création d'une mission Pays d'art et d'histoire.

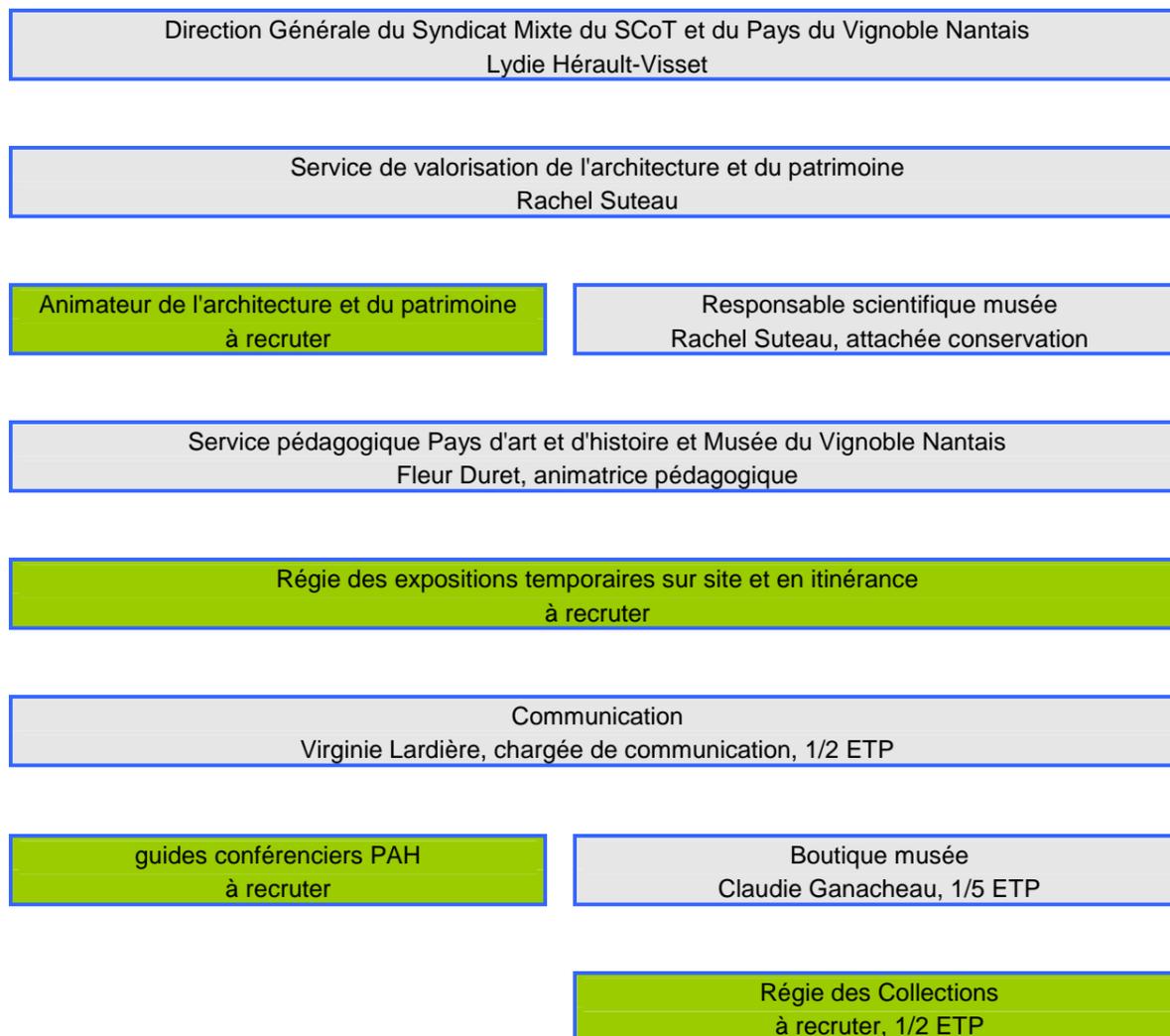
Au sein du service, la collectivité s'engage à [créer un poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine dont le rôle sera de mettre en œuvre le programme défini dans la convention](#).

Le Syndicat Mixte du Scot et du Pays du Vignoble Nantais [créer également un poste de régie des expositions et des collections](#), dont une partie du temps sera affecté à la mise en œuvre d'expositions sur site ou itinérantes retraçant les résultats de la recherche développée dans le cadre du programme développé par l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

Enfin, [la mission d'animation pédagogique](#) mise en œuvre depuis 2002 autour de la thématique du vignoble nantais, [sera étendue et mutualisée](#) entre le futur Pays d'art et d'histoire et le Musée du Vignoble Nantais, sur l'ensemble des thématiques à développer auprès des jeunes publics. La programmation spécifique à destination du public scolaire ou hors temps scolaires sera réalisée en poursuivant le travail de coordination à l'échelle du territoire, d'une part. Elle permettra, d'autre part, de recourir à des guides conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le Syndicat Mixte du ScoT et du Pays du Vignoble Nantais envisage également de [recourir à des guides conférenciers VPAH](#), tant dans le développement de la médiation culturelle du Pays d'art et d'histoire (programme de visites annualisées, visites thématiques, Journées Européennes du Patrimoine, Temps forts nationaux – semaine de l'architecture, semaine du goût, fêtes de la science, RDV au jardin – etc.) que pour le développement touristique au sein du futur Office du Tourisme de pôle.

**Organigramme du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais  
Création d'un service de valorisation de l'architecture et du patrimoine**



La transversalité avec les missions du SCoT et du tourisme est assurée grâce à la programmation hebdomadaire de réunions d'équipe par la Direction du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et la proximité entre les deux équipements du syndicat.

## La création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine imaginé par le Pays du Vignoble Nantais devra permettre de répondre aux enjeux suivants :

- pour la collectivité territoriale, être un lieu d'information et de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère et tout élément patrimonial témoignant de l'histoire et de l'identité spécifique du Pays du Vignoble Nantais
- pour les habitants, être un lieu de rencontre et d'information sur les activités de valorisation du patrimoine et les projets urbains et paysagers,
- pour les touristes un espace d'information donnant les clefs de lecture du Pays du Vignoble Nantais,
- pour les jeunes, un support pédagogique dans le cadre des ateliers d'architecture et du patrimoine.

Véritable lieu de ressources et de débats, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est un équipement de proximité conçu de manière originale.

Il présente une exposition permanente didactique sur l'évolution du Pays du Vignoble Nantais et les principales caractéristiques de son architecture et de son patrimoine. Le CIAP développe une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre le Pays du Vignoble Nantais aux visiteurs, leur donner l'envie d'en connaître plus et découvrir par eux-mêmes les différents aspects évoqués de l'identité du Pays d'art et d'histoire du Pays du Vignoble Nantais.

Le Pays du Vignoble Nantais s'engage à programmer la réalisation d'un CIAP multipolaires, s'appuyant sur les ressources du territoire dans les cinq années qui suivront la signature de la convention, et en conformité avec le guide méthodologique publié par le ministère de la Culture et de la Communication.

Hormis le Musée du Vignoble Nantais, identifié comme lieu de ressource permanent sur l'architecture et le patrimoine du Pays du Vignoble Nantais, d'autres lieux sont d'ores et déjà évoqués comme répondant ou pouvant répondre en partie aux objectifs d'un CIAP (Maison Bleue à Haute-Goulaine, Site du Liveau à Gorges, Moulin Gautron à Vertou, sites clissonnais propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique). D'autres sites paysagers majeurs pourront être également pris en compte dans le cadre du Plan d'Interprétation du Patrimoine à rédiger (et notamment dans l'objectif de coordonner et harmoniser les outils d'interprétation en itinérance). Des études préalables à confier à un cabinet spécialisé sont inscrites au prochain CTU (Contrat de Territoire Unique) avec la Région des Pays de la Loire.

## Communiquer sur le label et les actions du Pays d'art et d'histoire du Pays du Vignoble Nantais

Pour développer une communication au public le plus large, le Pays du Vignoble Nantais s'engage :

- à utiliser le label Ville ou Pays d'art et d'histoire, déposé à l'INPI, ainsi que le logo du ministère et celui des Villes et Pays d'art et d'histoire – accompagné de la présentation type du label et du réseau (annexe 4) – sur toutes les publications établies en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles et la direction générale des patrimoines / DGP (service de l'architecture). Le Pays du Vignoble Nantais mentionne dans tous les supports d'information qu'elle publie que les visites-découvertes et les circuits sont assurés par des guides-conférenciers agréés par le ministère de la Culture et de la Communication.
- à réaliser des publications sur l'architecture et le patrimoine dans le cadre de la charte graphique du réseau :
  - des dépliants présentant le Pays d'art et d'histoire du Pays du Vignoble Nantais (histoire, programme d'activités, visites, ...)
  - des fiches thématiques (secteur sauvegardé, ZPPAUP ou AVAP, architecture du XXème siècle) ou monographiques,
  - des brochures ou des guides,
  - des affiches,
  - des pages internet architecture et patrimoine sur le site internet du Pays du Vignoble Nantais
  - toutes autres publications issues des travaux de recherche menés en collaboration avec les partenaires (région des Pays de la Loire, département de la Loire-Atlantique, Université de Nantes, etc.) ou à vocation de valorisation de l'architecture et des patrimoines spécifiques du Pays du Vignoble Nantais

L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera épaulé à cette fin par la personne en charge de la communication au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

## Un Label national, le Pays du Vignoble Nantais, une ambition

Situé aux portes de Nantes, le Pays du Vignoble Nantais est bien cette « *marche vers le soleil* » que décrit Julien Gracq, ce « *pays de cocagne* », ce « *Midi timide, que les miroirs d'eau, les tuiles romaines, les briques et les arcades de Clisson viennent un moment italianiser.* »

Fort de son expérience en matière de dynamique culturelle et patrimoniale en milieu rural, désireux de renouveler l'image et l'identité du vignoble auprès de ses habitants et des nantais, en s'appuyant sur les commissions et en créant un service de valorisation de l'architecture et du patrimoine, le Pays du Vignoble Nantais souhaite s'engager dans un projet patrimonial global, à forte valeur ajoutée, mariant finement le tourisme et la culture.

Avec cette ambition culturelle, il s'agit de multiplier les accès de tous aux richesses parfois insoupçonnées du Pays du Vignoble Nantais. C'est fort de cette volonté politique que le Pays du Vignoble Nantais sollicite l'obtention du label Pays d'art et d'histoire.

### Ce que le label apportera au Pays du Vignoble Nantais

Obtenir le label Pays d'art et d'histoire inscrit l'histoire et l'actualité culturelle du Pays du Vignoble Nantais au sein d'un réseau de qualité, à l'échelle nationale, lui conférant d'emblée une visibilité renouvelée et positive. L'enjeu consiste à [\(re\)donner une image d'excellence au territoire.](#)

Par le label Pays d'art et d'histoire, c'est l'occasion [pour les habitants, anciens et nouveaux](#), et les usagers du territoire (touristes de courts ou longs séjours) de [prendre conscience et connaissance des richesses historiques, architecturales et paysagères du lieu qu'ils occupent.](#) Nous souhaitons l'adhésion du plus grand nombre aux qualités intrinsèques du territoire.

L'obtention du label est le déclencheur qui permet la création d'un service de valorisation de l'architecture et du patrimoine regroupant la gestion du Musée du Vignoble Nantais et la mise en œuvre d'actions qualifiées et fédératives en faveur de l'architecture et du patrimoine sur l'ensemble des 30 communes du Pays du Vignoble Nantais. Il s'agit de [rendre cohérente l'action de l'ensemble des acteurs du territoire.](#)

La reconnaissance par l'obtention du label des actions déjà engagées dans le cadre de la démarche initiée depuis 2007, mais également d'actions antérieures, est un atout majeur pour rassembler les acteurs et partenaires déjà mobilisés autour des premières expérimentations et des nombreux groupes de travail. Le pays souhaite engager des programmes de recherche pour favoriser une meilleure connaissance de l'architecture et du patrimoine sur des champs thématiques peu circonscrits. Il s'agira également d'accompagner les collectivités et les propriétaires privés pour la protection, la restauration ou la réhabilitation de leur patrimoine, dans le cadre global déterminé par le SCoT. Il s'agira de poursuivre et développer les propositions des groupes de travail en matière de valorisation pédagogique et d'interprétation du patrimoine auprès de tous les publics. Enfin, le Pays d'art et d'histoire permettra de valoriser l'architecture et le patrimoine remarquable de notre Pays du Vignoble Nantais grâce au développement touristique dans le cadre du futur Office de Tourisme de pôle. Il est question ici de [rassembler tous les acteurs autour de ce projet déjà très fédérateur car reconnu comme apportant une forte valeur ajoutée à l'ensemble des actions.](#)

## Ce que le Pays du Vignoble Nantais peut apporter au label

Avec ses paysages et son architecture viticoles spécifiques, qui comme tous les vignobles historiques, viennent se marier avec des paysages d'eaux, anciens axes majeurs de communication et de commercialisation des vins produits, le Pays du Vignoble Nantais a matière à collaborer avec d'autres Villes et Pays d'art et d'histoire pour lesquels le vignoble fait patrimoine hier, aujourd'hui et pour demain.

L'expérience de « l'Université sur Lie » constitue un mariage réussi de chercheurs, de professionnels et d'amateurs de l'architecture et du patrimoine au service de la connaissance partagée avec les habitants du Pays. Le Pays du Vignoble Nantais est heureux de partager cette expérience toujours renouvelée auprès d'autres collectivités du réseau national et d'enrichir sa propre expérience aux fruits des autres actions de valorisation mises en œuvre par les membres du réseau.

Un Pays d'art et d'histoire, un cœur architecturé clissonnais, un « fleuve pour terroir », un SCoT ambitieux, une dynamique culturelle, un Musée de France et un Office de Tourisme de pôle : la convergence de ces axes forts garanti la pertinence et la réussite du projet afin d'assurer une meilleure efficacité du service public en matière d'aménagement du territoire et de la diffusion culturelle pour chacun.

## Un projet de Pays d'art et d'histoire à vivre et à faire vivre

Le territoire administratif actuel, réparti en trois pôles de projet, s'appuie sur un pays identifié historiquement et culturellement<sup>52</sup>. Cependant, la diversité et le renouvellement de population dans une périphérie urbaine à forte attraction pourront, à moyen terme, en faire disparaître les spécificités et l'identité même. Le Pays d'art et d'histoire permettra de garantir, tant en interne au pays que sur ses marges, les spécificités qui lui sont propres et le déterminent en tant que Pays du Vignoble Nantais.

Le projet du Pays du Vignoble Nantais s'adresse à ses habitants dont la provenance géographique et culturelle provoque à la fois un afflux et une diversité qui offrent une ouverture au territoire. Ce projet s'adresse donc également aux plus jeunes d'entre eux. C'est avec l'ambition de développer un programme pédagogique adapté aux identités et aux axes décrits précédemment que le pays s'engage, afin que les habitants puissent s'approprier le territoire

Méconnue par les nantais, dépréciée parfois par une image de « petit vin », espace de transition entre deux pôles forts culturellement et touristiquement parlant (Nantes et la Vendée), le Pays du Vignoble Nantais (acteurs politiques et économiques) a engagé une reconversion d'image qui porte ses premiers fruits. Fort de cette dynamique, la démarche Pays d'art et d'histoire est un levier pour asseoir, qualifier et développer culturellement ce renouveau. Elle permet de valoriser l'image du territoire. Le conventionnement avec l'Etat inscrit cette dynamique dans la durée.

<sup>52</sup> Le contour perçu de cette identité fait l'objet du rapport diligenté par le Pays du Vignoble Nantais pour mieux connaître et mesurer les enjeux du futur Pays d'art et d'histoire auprès des habitants qui occupent le territoire : « Portrait de pays, approche ethnologique du patrimoine, de l'identité et de la vie sociale dans le pays du vignoble nantais », association Terre à Terre, février 2011, 104 pages dactylographiées.

